

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



**RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES
2025**

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AE	: Autorisations d'engagements
ALT	: Assemblée législative de la transition
ATD	: Avis à tiers détenteurs
BCEAO	: Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest
BIP	: Banque intégrée des projets
BP	: Budget programme
BRICS	: Groupe géopolitique regroupant dix (10) pays dont le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud
CAF	: Coûts assurance fret
CEDEAO	: Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest
CEFORE	: Centre de formalités des entreprises
CID	: Circuit informatisé de la dépense
CIFE	: Circuit intégré de financement extérieur
CM	: Conseil des Ministres
CME	: Contribution de la micro-entreprise
CNSS	: Caisse nationale de sécurité sociale
CP	: Crédits de paiements
CT	: Collectivités territoriales
DAMOF	Direction des affaires monétaires et financières
DDP	: Direction de la dette publique
DGCMEF	: Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers
DGCOOP	Direction générale de la coopération
DGD	: Direction générale des douanes
DGEP	: Direction générale de l'économie et de la planification
DGESS	: Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGF	: Direction de la gestion des finances
DGI	: Direction générale des impôts
DGTCP	: Direction générale du trésor et de la comptabilité publique
DGTTM	: Direction générale du transport terrestre et maritime

DSOFE	: Direction du suivi des opérations financières de l'État
EPE	: Établissements, publics de l'État
FBCF	: Formation brute de capital fixe
FCFA	: Franc de la Communauté financière africaine
FMI	: Fonds monétaire international
IHPC	: Indice harmonisé des prix à la consommation
LFI	: Loi de finances initiale
LFR	: Loi de finances rectificative
ONEA	: Office national de l'eau et de l'assainissement
PAP	: Plan d'actions prioritaires
PASD	: Plan d'action pour la stabilisation et le développement
PIB	: Produit intérieur brut
PIP	: Programme d'investissement public
PNDES	: Plan national de développement économique et social
PPP	: Partenariat public privé
PTF	: Partenaires techniques et financiers
RFP	: Rapport sur les finances publiques
RNI	: Réel normal d'imposition
RSI	: Réel simplifié d'imposition
SIGASPE	: Système intégré de gestion administrative et salariale du personnel de l'État
SIMP	: Système intégré des marchés publics
SINTAX	: Système informatisé de taxation
SONABEL	: Société nationale d'électricité du Burkina
SYDONIA	: Système douanier automatisé
SYLVIE	: Système de liaison virtuelle des opérations d'importation et d'exportation
TOFE	: Tableau des opérations financières de l'État
TVA	: Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA	: Union économique et monétaire ouest africaine
UMOA	: Union monétaire ouest africaine
UR	: Unité de recouvrement

TABLE DES MATIERES

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	i
TABLE DES MATIERES	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES GRAPHIQUES.....	vi
LISTE DES ENCADRES.....	vii
AVANT-PROPOS.....	i
R E S U M E	2
INTRODUCTION.....	1
I. PRESENTATION DU CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET NATIONAL.....	1
I.1. Évolution de l'environnement économique international.....	2
I.1.1 Dans les pays avancés	3
I.1.2 Dans les pays émergents et les pays en développement.....	4
I.2. Contexte économique national.....	8
I.2.1 Évolution du PIB réel.....	8
I.2.1.1. Ressources du PIB	9
I.2.1.2. Emplois du PIB.....	11
I.2.2 L'inflation	12
II. PRINCIPALES ACTIONS, REFORMES OU MESURES MISES EN ŒUVRE DANS LE DOMAINE DES FINANCES PUBLIQUES.....	1
II.1. Mobilisation des ressources budgétaires.....	3
II.1.1 Mobilisation des ressources intérieures	3
II.1.2 Mobilisation des ressources extérieures	9
II.1.3 Exploitation d'autres sources de financement.....	11
II.2. Gestion budgétaire, tenue des comptes publics, exercice de la tutelle et supervision des systèmes financiers	12
II.2.1 Programmation budgétaire.....	12
II.2.2 Exécution des dépenses.....	14
II.2.3 Gestion de la trésorerie.....	19
II.2.4 Règlementation financière.....	19
II.3. Prévention et gestion du contentieux de l'Etat.....	20
III. ANALYSE DES PRINCIPAUX AGREGATS DES FINANCES PUBLIQUES	22
III. 1. Analyse des opérations financières de l'État.....	23
III.1.1. Recettes totales et dons.....	23
III.1.1.1. Recettes totales.....	24
III.1.1.2. Dons.....	26
III.1.2. Dépenses totales et prêts nets	28
III.1.2.1. Dépenses totales.....	28
III.1.2.2. Prêts nets.....	36
III.1.3. Soldes budgétaires et financement.....	37

III.1.3.1 Principaux soldes caractéristiques.....	37
III.1.3.2 Financement du déficit.....	40
III.2. Analyse de l'évolution des appuis budgétaires ¹⁹	41
III.2.1. Dons.....	41
III.2.2. Prêts.....	42
III.3. Mobilisation de l'épargne nationale et sous régionale.....	43
III.3.1 Bons Assimilables du Trésor.....	44
III.3.2 Obligations du Trésor.....	45
III.4. Analyse de l'évolution de la dette publique.....	46
III.4.1. Encours de la dette publique.....	46
III.4.2. Service de la dette publique.....	47
IV. SUIVI DE QUELQUES INDICATEURS MACROECONOMIQUES.....	50
IV.1. Convergence macroéconomique au titre de l'UEMOA.....	52
IV.2. Autres indicateurs.....	53
V. DIFFICULTES, DEFIS ET PERSPECTIVES.....	56
V.1. Difficultés.....	57
V.1.1. Difficultés liées à la mobilisation des ressources.....	57
V.1.2. Difficultés liées à l'exécution des dépenses.....	57
V.2. Principaux défis.....	58
V.2.1. Défis d'ordre général.....	58
V.2.2. Défis liés à la mobilisation des ressources.....	58
V.2.3. Défis liés à l'exécution des dépenses.....	59
V.3. Perspectives.....	59
V.3.1. En matière des recettes propres.....	59
V.3.2. En matière de ressources extérieures.....	61
V.3.3. En matière de gestion des dépenses.....	62
CONCLUSION.....	64
GLOSSAIRE.....	65
ANNEXES.....	a
ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE.....	a
ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER D'ELABORATION ET DE VALIDATION DU RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES 2025.....	b
ANNEXE 4 : SITUATION DES EMISSIONS DES BONS DU TRESOR 2021 EN MILLIONS DE FCFA.....	l
ANNEXE 5 : SITUATION DES EMISSIONS DES OBLIGATIONS DU TRESOR EN 2021 EN MILLIONS DE FCFA.....	m
ANNEXE 6 : ÉVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DU PIB REEL ET DES CONTRIBUTIONS DES VALEURS AJOUTÉES SECTORIELLES (EN %).....	q

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la croissance du PIB et des valeurs ajoutées sectorielles sur la période 2021-2025	11
Tableau 2: Evolution de la situation d'exécution des dépenses du budget de l'Etat, exercice 2024 et 2025 (milliards FCFA).....	15
Tableau 3: Situation d'exécution des PPM des ministères et institutions à fin décembre 2024 et 2025 (en %).	18
Tableau 4: Évolution des recettes totales et dons sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA).....	28
Tableau 5: Récapitulatif des dépenses et prêts nets sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)	37
Tableau 6: Synthèse des appuis budgétaires par type de partenaires sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA).....	41
Tableau 7: Situations des bons et obligations (en milliards FCFA) et des taux de couverture de 2020 à 2025.....	44
Tableau 8: Situation des rendements moyens pondérés (RMP) des bons assimilables du trésor par maturité de 2020 à 2025 (%).....	45
Tableau 9: Situation des rendements moyens pondérés des obligations du trésor par maturité de 2020 à 2025 (%).....	45
Tableau 10: Évolution de la situation de la dette publique sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)	48
Tableau 11: Etat des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso en 2024 et 2025	53
Tableau 12: Situation de l'indicateur IP18 en pourcentage à fin décembre des années 2024 et 2025 des ministères et institutions (calculé selon les valeurs des marchés).....	54
Tableau 13: Situation de l'indicateur IP19 en pourcentage à fin décembre 2024 et 2025 des ministères et institutions (calculé selon les valeurs des marchés).....	54

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Évolution de la croissance économique dans les différentes zones sur la période 2023-2025 (en %)	3
Graphique 2 : Évolution de la croissance économique dans les BRICS sur la période 2023-2025 (en %)	5
Graphique 3 : Évolution de la croissance économique en Afrique, en Afrique Subsaharienne et dans l'UEMOA sur la période 2023-2025 (en %)	7
Graphique 4 : Évolution de la croissance économique dans les pays de l'AES sur la période 2023-2025 (en %)	8
Graphique 5 : Évolution du taux de croissance du PIB réel et des contributions des valeurs ajoutées sectorielles (en %)	11
Graphique 6 : Contributions à la croissance des emplois du PIB (en points de pourcentage)	12
Graphique 7 : Évolution de l'inflation en moyenne annuelle (en %)	13
Graphique 8 : Répartition des recettes fiscales par nature en 2025 (en milliards FCFA)	26
Graphique 9 : Évolution des recettes totales et dons en proportion du PIB de 2020 à 2025	27
Graphique 10 : Évolution des dépenses totales et de ses composantes sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)	29
Graphique 11 : Évolution des dépenses courantes et de ses composantes sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)	30
Graphique 12 : Évolution des dépenses de personnel sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)	31
Graphique 13 : Évolution des dépenses de fonctionnement sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)	31
Graphique 14 : Structure des intérêts dus sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)	32
Graphique 15 : Évolution des transferts courants sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)	33
Graphique 16 : Évolution des dépenses en capital et de ses composantes sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)	34
Graphique 17 : Evolution des dépenses d'investissements financées sur ressources propres de la période 2020-2025 (en milliards FCFA)	35
Graphique 18 : Evolution des investissements financés sur ressources extérieures et leurs composantes sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)	36
Graphique 19 : Évolution du solde global base engagement sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)	38
Graphique 20 : Évolution du solde de base sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)	39
Graphique 21 : Évolution du solde global base caisse sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)	39
Graphique 22 : Evolution du financement sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)	40
Graphique 23 : Evolution des dons reçus par type de partenaires au titre des appuis budgétaires sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)	41
Graphique 24 : Evolution des prêts contractés au titre des appuis budgétaires sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)	42
Graphique 25 : Structure de l'encours de la dette publique sur la période 2020-2025	47
Graphique 26 : Evolution du service de la dette publique par composante sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)	47

LISTE DES ENCADRES

<i>Encadré 1: Performance des régies de recettes en 2025</i>	9
Encadré 2 : Niveau de mobilisation des ressources extérieures en 2025	11
Encadré 3: Définition de quelques indicateurs du TOFE selon le MSFP 1986.....	23
Encadré 4: Définition de quelques concepts.....	43
<i>Encadré 5: Définition de l'encours et du service de la dette</i>	46
Encadré 6: Définition des indicateurs macroéconomiques	51

AVANT-PROPOS



Le Rapport sur les finances publiques (RFP) constitue un important outil de reddition des comptes qui traduit l'engagement du Gouvernement à promouvoir la transparence, la redevabilité et la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques. Il a pour objectif d'assurer une meilleure information des citoyens, des partenaires au développement ainsi que de l'ensemble des parties prenantes sur l'évolution de la situation des finances publiques, à travers la diffusion régulière de données et d'analyses relatives aux principaux indicateurs macroéconomiques, budgétaires et financiers du pays contribuant ainsi à susciter un intérêt

accru des citoyens pour les questions fondamentales que soulève la bonne gouvernance des deniers publics.

Le Ministère en charge des finances élabore et publie annuellement le Rapport sur les finances publiques. Le présent rapport 21^{ème} édition, retrace l'évolution de la situation des finances publiques et rend compte des principales actions conduites au cours de l'année 2025.

Dans une dynamique de reconquête de l'intégrité territoriale et de la souveraineté économique, les statistiques des finances publiques gestion 2025, confirment la remarquable résilience de l'économie burkinabè malgré un contexte international éprouvant. L'activité économique nationale démontre sa capacité d'adaptation en affichant une croissance de 5,3% en 2025 après 4,8% en 2024. Le taux d'inflation annuel moyen s'établit à - 0,5% à fin décembre 2025, contre 4,2% un an plus tôt. Ce dynamisme de l'économie s'explique principalement par la consolidation des acquis issus de la mise en œuvre des grands chantiers de la Politique nationale de développement (PND), ainsi que par la poursuite des efforts soutenus de lutte contre le terrorisme, conformément au Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD).

Au titre de l'année 2025, les recettes totales ont atteint 3 617,36 milliards FCFA, en hausse de 24,5% par rapport à 2024. Les dons, pour leur part, se sont établis à 170,35 milliards FCFA, en baisse de 4,6%. Ainsi, les recettes totales et dons se sont chiffrés à 3 787,71 milliards FCFA, soit une hausse de 22,8% par rapport à 2024. Les dépenses totales et prêts nets ont atteint 4 076,42 milliards FCFA, enregistrant une augmentation de 4,5% par rapport à 2024. Il en découle un déficit global, sur la base des engagements, évalué à 1,8% du PIB nominal contre 5,8% l'année précédente.

À cet égard, je tiens à adresser mes chaleureuses félicitations à l'ensemble des acteurs qui, par leur engagement exemplaire et leurs efforts soutenus, ont concouru à l'obtention de résultats probants en matière de gestion des finances publiques.

J'exhorte les collaborateurs à ne point se satisfaire des acquis enregistrés, mais à redoubler de détermination et de rigueur afin de consolider les progrès accomplis et de s'inscrire résolument dans la dynamique des réformes engagées par le Gouvernement pour relever les défis.

**Le Ministre de l'économie et des
finances**




Dr. Aboubakar NACANABO
Officier de l'Ordre de l'Étalon



RESUME

Au niveau mondial, la croissance économique est demeurée stable entre 2024 et 2025, s'établissant à 3,4%. Cette stabilité a été soutenue par les investissements dans les nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle, la poursuite du ralentissement de l'inflation, des politiques budgétaires et monétaires favorables ainsi que des conditions financières globalement accommodantes. Les effets des tensions commerciales internationales ont, par ailleurs, été atténués par les anticipations opérées dans les échanges commerciaux au cours du premier semestre 2025.

Au plan national, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par l'ancrage progressif de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel (AES), la poursuite de la dynamique de reconquête du territoire ainsi qu'une campagne agro-pastorale favorable.

Dans ce contexte, l'économie burkinabè a poursuivi sa dynamique de croissance. Le taux de croissance du PIB réel est ressorti à 5,3% en 2025 après 4,8% en 2024. L'inflation moyenne annuelle s'est établie à -0,5 %, contre 4,2 % un an plus tôt, traduisant un recul des pressions inflationnistes.

Cette performance s'expliquerait par la poursuite de la mise en œuvre de plusieurs réformes visant à renforcer l'efficacité de la gestion des finances publiques.

Dans le domaine de la gestion budgétaire, l'amélioration du système d'information s'est traduite par la stabilisation et l'exploitation du module comptabilité en double commande avec la Comptabilité intégrée de l'État, ainsi que par des ajustements apportés à SIN@folo en matière d'annulation et d'ouverture de crédits.

En matière de commande publique, la dématérialisation des procédures a connu des avancées importantes avec la poursuite du développement de la plateforme E-Burkindi et le paramétrage complet du module de planification des marchés publics.

S'agissant de la mobilisation des recettes, les réformes ont porté notamment sur la poursuite de la mise en œuvre de la facture normalisée, la consolidation du projet de cadastre fiscal, l'élargissement de l'assiette fiscale, l'opérationnalisation du système d'émission d'avis de valeur en douane, le déploiement de la plateforme Faso Arzeka ainsi que la modernisation continue des administrations fiscale et douanière.

Par ailleurs, dans le cadre de la diversification des sources de financement du développement, l'État a poursuivi la promotion des partenariats public-privé. À cet effet, 27 projets sur 28 soumis ont été validés, dont 24 sont déjà en cours d'exécution pour un coût global estimé à 4 072,60 milliards FCFA.

En ce qui concerne les opérations financières de l'Etat, les recettes totales et dons ont atteint 3 787,71 milliards FCFA en 2025 pour une prévision de 3 441,81 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 110,0%. Comparativement à 2024, elles enregistrent une progression de 22,8%.

Les recettes totales recouvrées se sont établies à 3 617,36 milliards FCFA, en hausse de 24,5% par rapport à l'année précédente. Elles ont été portées par les recettes fiscales qui s'affichent à 3 090,31 milliards FCFA, en augmentation de 20,0% par rapport à 2024. Cette performance a permis de porter le taux de pression fiscale à 19,1% après 18,4% en 2024.

Les dépenses totales et prêts nets se sont élevés à 4 076,42 milliards FCFA, contre 3 899,93 milliards FCFA en 2024, soit une augmentation de 4,5%.

Le solde budgétaire global, base engagement, est ressorti déficitaire de 288,72 milliards FCFA, soit -1,8% du PIB. Le déficit base caisse s'est établi à 628,75 milliards FCFA, financé par des ressources extérieures nettes de 211,66 milliards FCFA et des ressources intérieures nettes de 413,19 milliards FCFA.

Au titre de la gestion de la dette publique, son encours a progressé de 8,3% pour s'établir à 8 692,67 milliards FCFA en 2025. Le service de la dette, quant à lui, a enregistré une hausse de 16,6% pour s'afficher à 1 343,66 milliards FCFA en 2025.

Concernant le financement des investissements publics et les besoins de la trésorerie, 26 émissions de bons et obligations du Trésor ont été réalisées sur le marché financier sous-régional, permettant de mobiliser 1 188,32 milliards FCFA contre 1 036,08 milliards FCFA en 2024, soit une hausse de 14,7%.

Au-delà de ces résultats encourageants, la gestion des finances publiques a fait face à certaines contraintes, notamment la situation sécuritaire qui limite le recouvrement dans certaines zones, la persistance de la fraude douanière, l'incivisme fiscal ainsi que les tensions géopolitiques internationales.

Toutefois, les mécanismes de suivi de l'exécution budgétaire et la tenue régulière des revues budgétaires ont contribué à améliorer la performance globale de l'exécution du budget.

Pour l'année 2026, les efforts porteront principalement sur la poursuite des réformes fiscales et douanières visant à renforcer durablement la mobilisation des recettes, l'approfondissement de la réforme du budget-programme, la consolidation du dialogue avec les partenaires au développement, notamment autour de la prise en compte des défis sécuritaires dans les programmes de coopération, ainsi que l'accélération de la digitalisation des procédures fiscales, foncières, domaniales et cadastrales.

Dans cette dynamique, le renforcement de l'opérationnalité de la plateforme SYC@D et la modernisation continue des systèmes de gestion des finances publiques constitueront des leviers essentiels pour consolider les acquis et renforcer durablement la performance de l'action publique.

INTRODUCTION

Le Ministère de l'économie et des finances (MEF) pilote l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique gouvernementale en matière de gouvernance économique, de finances publiques, de gestion foncière et d'aménagement du territoire.

Dans le cadre de la redevabilité, le MEF produit régulièrement des documents statistiques et des rapports rendant compte de ses actions. Parmi ces instruments de pilotage, le RFP occupe une place centrale. Le présent rapport répond à l'obligation de reddition de comptes tout en constituant un outil d'aide à la décision pour une gestion optimale des finances publiques, levier essentiel des politiques publiques de développement.

Élaboré selon une démarche participative impliquant tous les acteurs de la gestion des finances publiques, le RFP 2025 présente successivement : (i) le contexte économique, (ii) les principales réalisations sectorielles, (iii) l'analyse des agrégats budgétaires, (iv) le suivi des indicateurs macroéconomiques, ainsi que (v) les difficultés, les défis et perspectives.



I.

PRESENTATION DU CONTEXTE
ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET
NATIONAL

L'économie mondiale affiche une croissance stable en 2025, témoignant d'une résilience face aux tensions commerciales et géopolitiques. Au plan national, la situation sécuritaire et humanitaire, la dynamique de la reconquête du territoire et la campagne agro-pastorale favorable ont aussi influencé le cadre macroéconomique.

I.1. Évolution de l'environnement économique international

Croissance économique mondiale stable en 2025

Au niveau mondial¹, la croissance économique s'établit à 3,4% en 2025 comme en 2024. Cette stabilité est soutenue principalement par les retombées des investissements dans les nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle, la poursuite du ralentissement global de l'inflation, le soutien budgétaire, une politique monétaire et des conditions financières globalement accommodantes ayant compensé les effets des tensions commerciales. Par ailleurs, les répercussions des tensions commerciales ont été limitées par les anticipations opérées dans les échanges commerciaux au cours du premier semestre de 2025.

L'inflation mondiale poursuit sa décélération, passant de 5,8% en 2024 à 4,1% en 2025. Cette décélération résulte principalement des effets cumulés de la baisse des prix des matières premières, notamment de l'énergie, du repli des prix internationaux des produits alimentaires, de la modération de l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation) dans plusieurs économies ainsi que des effets des politiques monétaires restrictives antérieures et une amélioration relative des chaînes d'approvisionnement.

Dans les « pays avancés », la croissance économique progresse légèrement, s'établissant à 1,9% en 2025 après 1,8% en 2024. Cette croissance, bien que modérée, demeure solide, soutenue essentiellement par une consommation des ménages, les retombées des investissements dans les technologies de pointe, des conditions financières plus favorables et des dépenses et soutiens budgétaires accrus.

L'inflation enregistre un léger ralentissement pour s'afficher à 2,5% en 2025 après 2,6% en 2024, reflétant principalement des prix toujours élevés dans les services conjugués à un recul du prix de l'énergie et une modération des prix des produits alimentaires dans de nombreux pays.

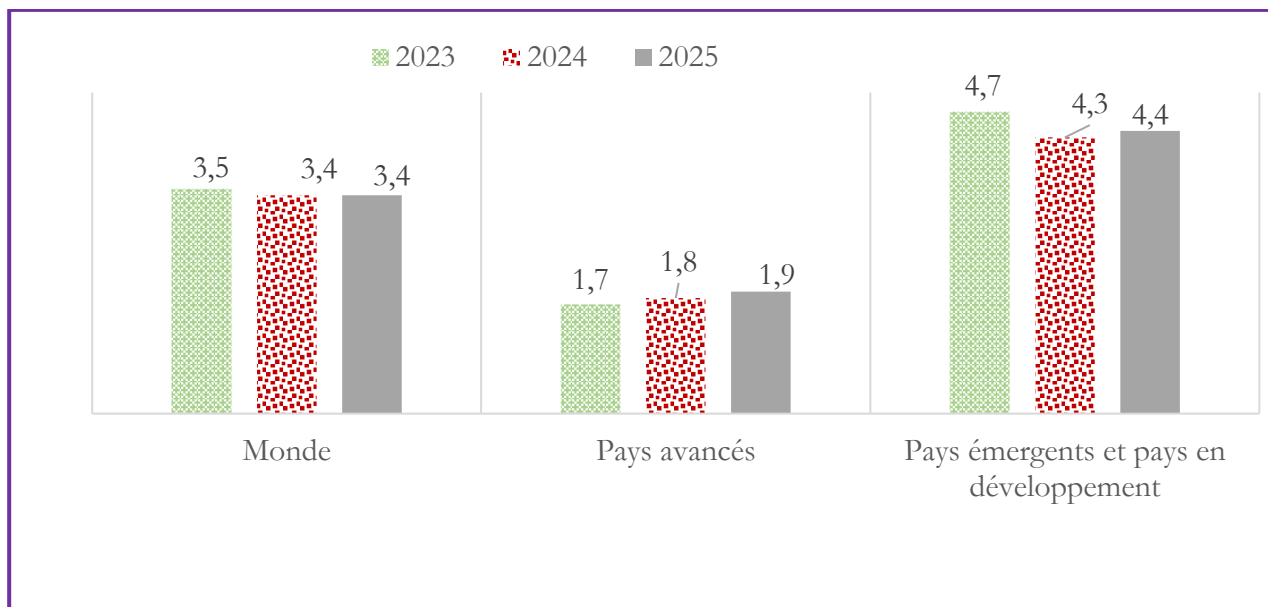
Les « pays émergents et en développement » enregistrent une croissance économique de 4,4% en 2025 après 4,3% en 2024. Cette légère progression serait attribuable, entre autres, au dynamisme de la consommation des ménages et des exportations, aux investissements dans les infrastructures, l'industrie et l'énergie, au recul de l'inflation et à des politiques monétaires plus souples.

L'inflation poursuit sa décélération en passant de 7,9% en 2024 à 5,2% en 2025. Cette décélération serait liée principalement au repli des prix de l'énergie et des produits

¹ FMI, perspectives économiques mondiales (PEM), avril 2026

alimentaires, à l'application de politiques monétaires prudentes et à la stabilisation des monnaies locales dans plusieurs régions.

Graphique 1 : Évolution de la croissance économique dans les différentes zones sur la période 2023-2025 (en %)



Source : DGEES, à partir des données du FMI, PEM (janvier 2026, avril 2026)

I.1.1 Dans les pays avancés

Aux États-Unis, la croissance économique décélère en s'établissant à 2,1% en 2025 après 2,8% en 2024. Cette décélération résulterait principalement des répercussions négatives de la politique commerciale adoptée en début d'année 2025. Ces répercussions se sont traduites, notamment par un affaiblissement de la consommation, une contraction du secteur de l'immobilier et un recul des investissements dans un contexte marqué par les effets différés du resserrement monétaire et un environnement international moins favorable.

L'inflation s'atténue pour s'afficher à 2,7% en 2025 après 3,0% en 2024. Cette atténuation serait liée aux effets retardés de la politique monétaire restrictive, au recul des prix de l'énergie et à une demande moins dynamique. Toutefois, ce niveau qui reste supérieur à la cible de 2,0% de la Fed², reflète la persistance de l'inflation des services et un soutien budgétaire important.

Dans la zone Euro, la croissance économique s'établit à 1,4% en 2025 après 0,9% en 2024. Ce redressement est soutenu notamment par une demande intérieure robuste, des conditions financières accommodantes et une inflation modérée. L'Espagne s'affiche comme la locomotive de la zone en 2025 avec une croissance de 2,9%, bien qu'en décélération comparée au taux de croissance de 3,5% en 2024. En Allemagne, l'économie est marquée par une reprise de la croissance qui s'établit à 0,2% en 2025 contre une

² Banque centrale des États Unis d'Amérique

contraction de 0,5% en 2024. En France et en Italie, l'activité économique se modère avec des croissances respectives de 0,8% et 0,5% en 2025 après 1,1% et 0,7% en 2024.

L'inflation continue de ralentir pour s'afficher à 2,1% en 2025 après 2,4% en 2024, à la faveur de la combinaison de plusieurs facteurs, notamment la baisse des prix de l'énergie, la modération de l'inflation sous-jacente et de celle des services, le ralentissement de la hausse des salaires ainsi qu'une politique monétaire prudente.

Au Japon, l'activité économique enregistre un rebond en s'établissant à 1,1% en 2025 contre une contraction de 0,2% en 2024. Cette croissance a bénéficié d'une reprise de la demande intérieure, d'un marché du travail solide et d'une inflation maîtrisée.

L'inflation s'est accélérée pour s'établir à 3,2% en 2025 après 2,7% en 2024. Cette accélération serait imputable, notamment à la montée graduelle des prix de l'énergie, à la forte hausse des prix des biens alimentaires ainsi qu'à la faiblesse du Yen.

I.1.2 Dans les pays émergents et les pays en développement

Croissances contrastées dans les BRICS³

En Chine, la croissance économique maintient le même rythme qu'en 2024 en s'affichant à 5,0% en 2025. Cette croissance a été portée, notamment par la politique budgétaire expansionniste et les mesures de relance pour soutenir l'activité économique, le dynamisme des exportations et les efforts pour stimuler la consommation domestique.

Le niveau général des prix est resté stable en 2025 après une croissance de 0,2% en 2024, en raison principalement de la faible demande intérieure, de la persistance du repli des prix à la production dans le secteur industriel et de la faible augmentation des prix des produits alimentaires et des services.

Concernant la **Russie**, la croissance économique ralentit fortement pour s'afficher à 1,0% en 2025 après 4,3% en 2024. Cette forte décélération s'expliquerait notamment par une inflation élevée, une politique monétaire restrictive, une baisse des revenus issus des exportations énergétiques, liées aux tensions géopolitiques et aux sanctions occidentales.

L'inflation s'est encore accentuée pour s'établir à 9,7% en 2025 après 8,4% en 2024, sous l'effet de pressions persistantes sur les prix des produits alimentaires et des services, de coûts de production élevés liés à une politique monétaire restrictive, ainsi que des sanctions occidentales perturbant les chaînes d'approvisionnement.

S'agissant de l'**Inde**, la croissance économique reste robuste, s'établissant à 7,6% en 2025 après 6,5% en 2024. Elle est soutenue principalement par une forte demande intérieure, des investissements publics plus dynamiques, une politique budgétaire expansionniste, le dynamisme des secteurs des services et de la manufacture ainsi qu'une modération de l'inflation.

L'inflation poursuit son atténuation, s'affichant à 2,1% en 2025 après 4,6% en 2024. Cette atténuation reflète le repli des prix des produits alimentaires, une modération de

³ Groupe géopolitique regroupant dix (10) pays dont le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud

l'inflation des services ainsi qu'une politique monétaire prudente en dépit des risques liés, entre autres, aux tensions commerciales.

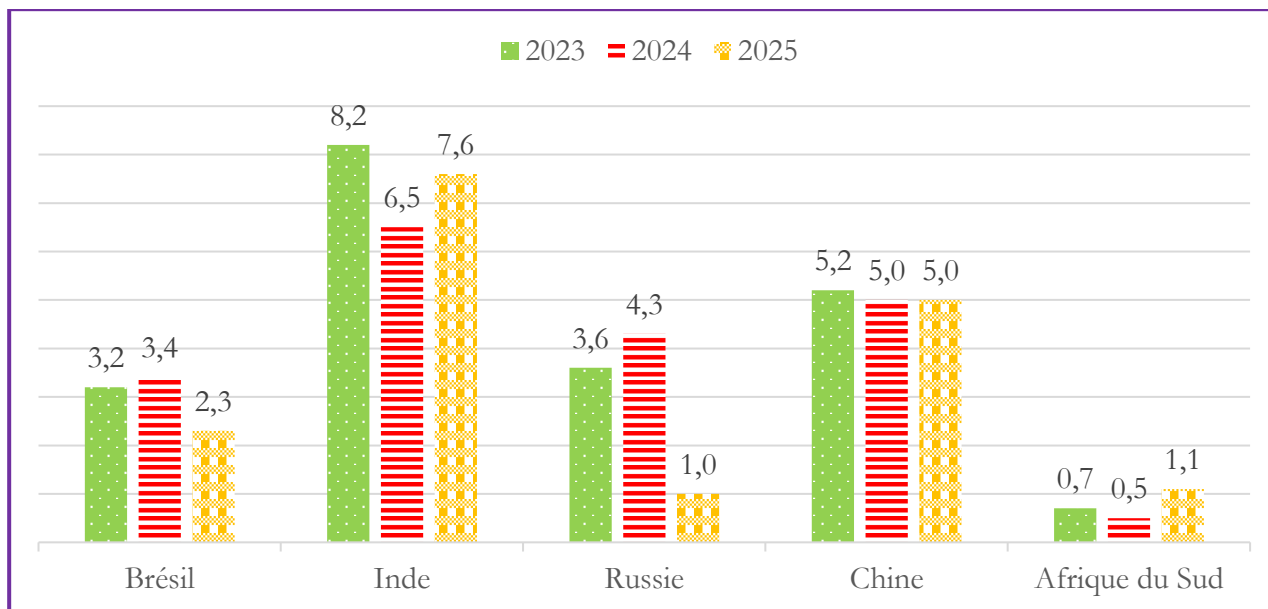
En ce qui concerne le **Brésil**, il enregistre un ralentissement de la croissance économique qui se situe à 2,3% en 2025 après 3,4% en 2024. Ce ralentissement est principalement lié à la politique monétaire restrictive qui freine la demande intérieure et les investissements, à la contribution agricole plus faible et des contraintes budgétaires.

L'inflation s'est accentuée en 2025 pour s'afficher à 5,0% après 4,4% en 2024. Cette accentuation est principalement en lien avec la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie, la dépréciation persistante du Réal (monnaie brésilienne), aggravée par les tensions commerciales avec les Etats-Unis et les chocs climatiques fréquents.

Quant à l'**Afrique du Sud**, elle affiche une croissance économique de 1,1% en 2025 après 0,5% en 2024. Cette accélération reposerait essentiellement sur des réformes structurelles, une agriculture dynamique et le regain de confiance des consommateurs et des entreprises, stimulant à la fois la consommation et l'investissement.

L'inflation décélère pour s'afficher à 3,2% en 2025 après 4,4% en 2024. Cette décélération reflète principalement une modération des prix de l'énergie et des produits alimentaires, une politique monétaire restrictive et la stabilité du taux de change du Rand (monnaie sud-africaine), réduisant ainsi l'inflation importée.

Graphique 2 : Évolution de la croissance économique dans les BRICS sur la période 2023-2025 (en %)



Source : DGESS, à partir des données des PEM du FMI (janvier 2026 ; avril 2026)

Croissance économique modérée et persistance de l'inflation en Afrique

En Afrique⁴, la croissance économique se renforce pour atteindre 4,4% en 2025 après 3,5% en 2024. Cette dynamique est portée par l'amélioration de la production agricole, des politiques macroéconomiques favorables ainsi que par la hausse des prix des minerais et des métaux. En outre, la dépréciation du dollar américain a contribué à atténuer l'impact de la réduction de l'aide internationale et des tensions commerciales sur les économies africaines.

L'inflation demeure élevée, mais s'atténue fortement pour se situer à 13,7% en 2025 après 21,8% en 2024. Cette atténuation s'expliquerait par le renforcement des monnaies nationales dans de nombreux pays, la baisse des prix de l'énergie et le recul des prix des denrées alimentaires, lié à une amélioration de l'offre et à de meilleures conditions météorologiques.

En Afrique subsaharienne⁵, la croissance économique s'accélère en s'établissant à 4,5% en 2025 après 3,8% en 2024. Cette accélération reposerait sur la reprise de la demande intérieure et le dynamisme des secteurs de l'agriculture, des services et industries extractives, et soutenu par des politiques budgétaires prudentes, des investissements publics, des réformes structurelles et des conditions financières globalement accommodantes.

L'inflation reste élevée, mais connaît une forte décélération, passant de 20,3% en 2024 à 12,5% en 2025. Cette décélération résulterait du maintien de politiques monétaires restrictives ou prudentes, de l'atténuation des pressions sur les prix des produits alimentaires et énergétiques, de la réduction de l'inflation importée, de la stabilisation relative des monnaies et d'une demande intérieure modérée.

Au **Nigéria**, la croissance s'affiche à 4,2% en 2025 après 4,1% en 2024. Cette croissance serait soutenue essentiellement par le rebond de la production pétrolière et gazière, le dynamisme du secteur des services, les réformes économiques et structurelles renforçant la stabilité macroéconomique et la confiance des investisseurs, l'amélioration de l'approvisionnement en énergie, la bonne tenue de l'agriculture et la progression des activités non pétrolières. L'inflation reste élevée, mais s'affiche en atténuation pour se situer à 23,0% en 2025 après 31,4% en 2024.

Au **Ghana**, la croissance économique décélère pour se situer à 4,0% en 2025 après 5,7% en 2024, sous l'effet, entre autres, de contraintes dues au redressement budgétaire, du resserrement monétaire et du ralentissement du secteur extractif, notamment celui pétrolier et gazier. Quant à l'inflation, elle est en atténuation avec un taux de 16,6% en 2025 après 22,9% en 2024.

⁴ BAD, Perspectives économiques en Afrique, mai 2026

⁵ FMI, PEM avril 2026, Perspectives économiques en Afrique, mai 2026

Renforcement du dynamisme de croissance dans l'UEMOA

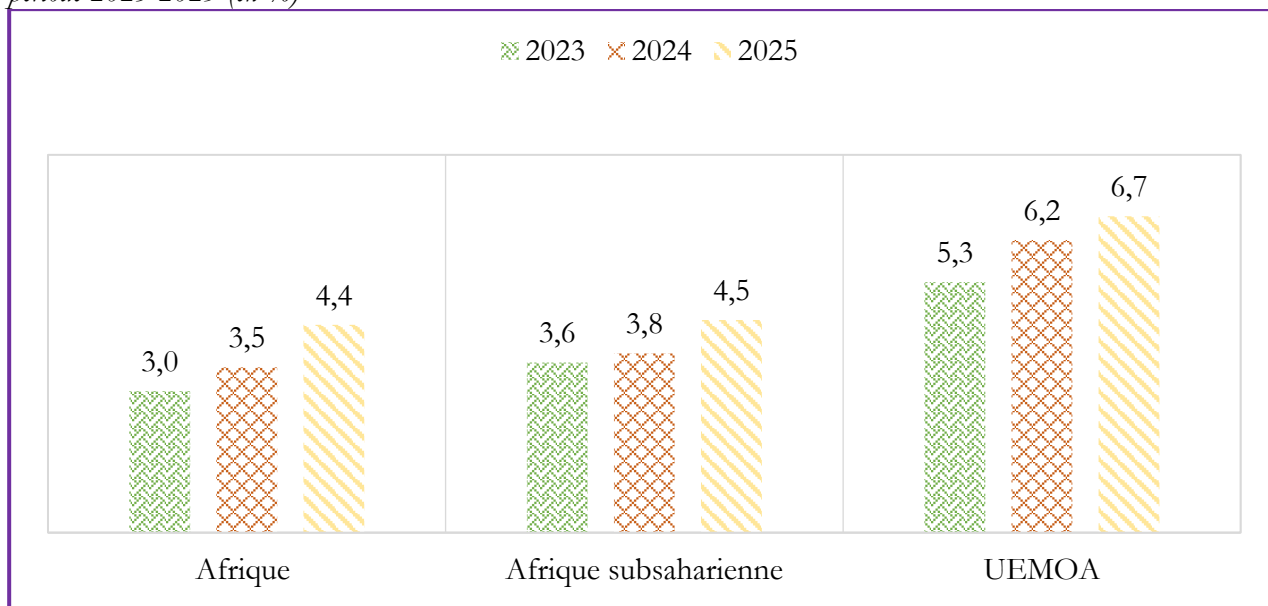
Dans la Zone UEMOA⁶, la croissance économique demeure vigoureuse, passant de 6,2% en 2024 à 6,7% en 2025. Cette performance est portée, notamment par le dynamisme des activités commerciales et des services, le renforcement des productions pétrolières, minières et manufacturières, ainsi que l'accroissement de la production agricole lors de la campagne 2025/2026.

L'inflation dans l'Union s'établit à 0,0% en 2025 après 3,5% en 2024. Cette stabilisation du niveau général des prix s'expliquerait par l'amélioration de l'offre domestique de produits vivriers et la détente des cours mondiaux des produits alimentaires et pétroliers.

Au **Sénégal**, la croissance économique ressort à 7,8% en 2025 après 6,1% en 2024, renforcée par le démarrage de la production gazière et l'expansion de celle pétrolière. Quant à l'inflation, elle s'accroît pour s'établir à 1,4% en 2025 après 0,8% en 2024.

En **Côte d'Ivoire**, la croissance s'accélère pour s'afficher à 6,5% en 2025 après 6,0% en 2024. Cette progression résulterait, entre autres, du dynamisme des investissements et de la hausse de la production extractive et de celle des cultures vivrières. L'inflation fléchit à 0,1% en 2025 après 3,5% en 2024.

Graphique 3 : Évolution de la croissance économique en Afrique, en Afrique Subsaharienne et dans l'UEMOA sur la période 2023-2025 (en %)



Source : DGEES, à partir des données de la BCEAO, mars 2026, de la BAD, mai 2026 et du FMI, janvier, avril 2026

Confédération AES : maintien d'une croissance soutenue dans un contexte de défis persistants

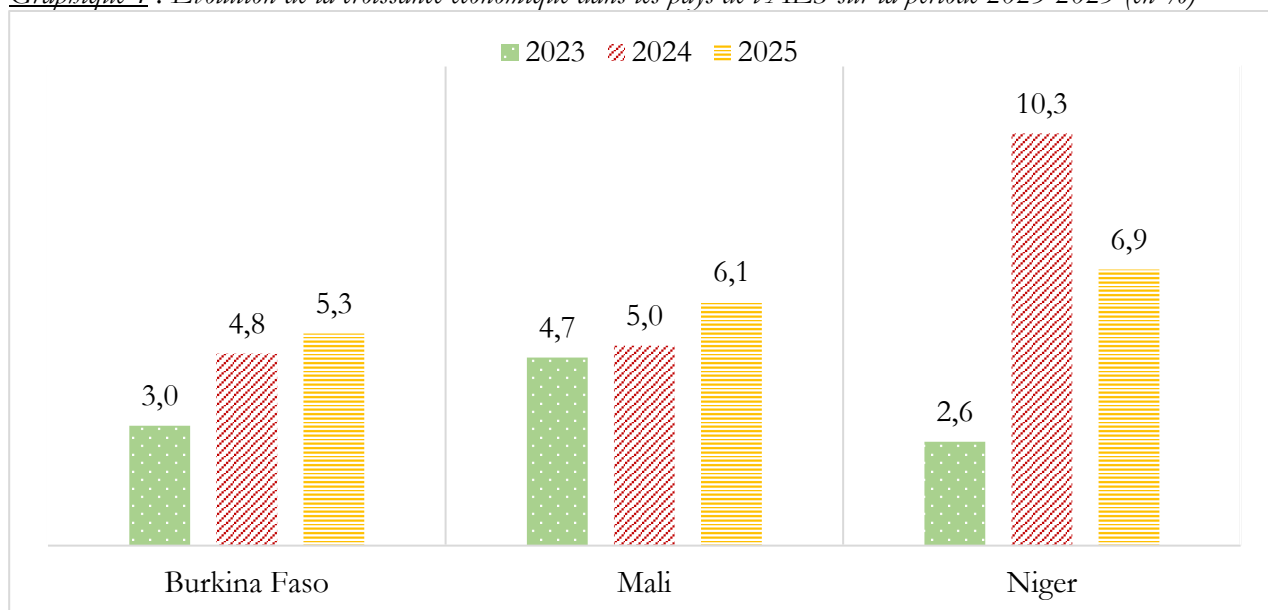
Au **Mali**, la croissance économique s'accélère pour se situer à 6,1% en 2025 après 5,0% en 2024. Cette accélération est essentiellement portée par le secteur minier, en lien avec

⁶ BCEAO, Rapport sur la Politique Monétaire dans l'UMOA, décembre 2025 et mars 2026

les performances de la production aurifère. L'inflation s'atténue pour s'établir à 2,3% en 2025 après 3,2% en 2024, sous l'effet du repli des prix des denrées alimentaires et des services de transport.

Au **Niger**, la croissance économique, bien qu'en ralentissement, demeure vigoureuse en s'établissant à 6,9% en 2025 après 10,3% en 2024. Cette croissance reposerait sur les bons résultats de la campagne agricole 2025/2026, le renforcement de la production pétrolière et la bonne tenue des services. Quant à l'inflation, elle enregistre un retournement pour s'afficher à -4,7% en 2025 contre une forte hausse de 9,1% en 2024.

Graphique 4 : Évolution de la croissance économique dans les pays de l'AES sur la période 2023-2025 (en %)



Source : DGEES, à partir des données de la BCEAO, mars 2026

I.2. Contexte économique national

Accélération de la croissance de l'activité économique

L'activité économique en 2025 a évolué dans un contexte international marqué par les tensions géostratégiques et commerciales, les nouvelles orientations de la politique américaine, la situation géopolitique de la sous-région ouest-africaine et l'ancrage de la confédération « Alliance des États du Sahel (AES) ». Au plan national, la situation sécuritaire et humanitaire, la dynamique de la reconquête du territoire et la campagne agro-pastorale favorable ont aussi influencé le cadre macroéconomique.

I.2.1 Évolution du PIB réel

L'activité économique en 2025 enregistre une accélération de son rythme de croissance par rapport à 2024. Le taux de croissance du PIB réel ressort à 5,3% après 4,8% en 2024.

Cette croissance est tirée par l'ensemble des secteurs : primaire (+11,5%), secondaire (+4,7%) et tertiaire (+2,6%). En termes de contribution à la croissance du PIB, le secteur

primaire contribue à 2,4 points de pourcentage, le tertiaire (y compris impôts et taxes nets sur les produits) à 1,7 point de pourcentage et le secondaire à 1,2 point de pourcentage.

Le PIB nominal s'établit à 16 176,27 milliards FCFA en 2025 après 14 022,22 milliards FCFA en 2024.

I.2.1.1. Ressources du PIB⁷

➤ Secteur primaire

Bonne performance de l'agriculture

La valeur ajoutée du secteur primaire ressort en hausse de 11,5% en 2025 après 10,0% en 2024. Cette performance serait due aux branches « agriculture vivrière » (+14,9%), « agriculture de rente » (+5,4%), « sylviculture-chasse-pêche » (+2,2%) et « élevage et activités annexes à l'élevage » (+2,0%). Cette croissance du secteur a été atténuée par une baisse des performances au niveau de l'« égrenage coton » (-29,9%).

S'agissant de l'agriculture vivrière, sa valeur ajoutée est impulsée par la production céréalière qui s'établit à 7 142,5 milliers de tonnes pour la campagne agricole 2025/2026, en hausse de 17,6% par rapport à la campagne précédente. Cette augmentation s'expliquerait principalement par la mise en œuvre de l'initiative présidentielle pour la production agricole et l'autosuffisance alimentaire couplée à l'offensive agropastorale et halieutique (2023-2025) ainsi qu'une pluviosité favorable.

Concernant l'agriculture de rente, la hausse de sa valeur ajoutée (+5,4%) provient de l'augmentation de la production cotonnière de 14,9%, passant de 294 452 tonnes en 2024 à 338 469 tonnes en 2025, du karité (+5,0%) et de l'arachide coque (+1,6%). Le sésame quant à lui, connaît une baisse de sa production de 5,7%.

En ce qui concerne la branche « élevage et activités annexes à l'élevage », sa progression (+2,0%) en 2025 s'expliquerait par l'amélioration de la couverture sanitaire des animaux et la création d'un environnement favorable à une production animale durable.

En somme, la contribution du secteur primaire à la croissance du PIB est de 2,4 points de pourcentage en 2025 après 1,9 point de pourcentage en 2024. Sa part à la formation du PIB est de 21,0% en 2025 après 21,1% en 2024.

➤ Secteur secondaire

Hausse de la production d'or artisanale et semi mécanisée

La valeur ajoutée du secteur secondaire est en hausse de 4,7% en 2025 après une baisse de 2,9% en 2024. Cette performance serait principalement liée aux branches « autres extractives » (+13,6%), « construction » (+13,2%), « électricité-gaz et eau » (+12,0%), « activités manufacturières » (+4,9%) et « extraction d'or » (+2,1%).

⁷ Comité de prévision et de conjoncture, note de cadrage macroéconomique, mars 2026

La performance de la branche « extraction d'or » s'explique par la hausse de la production d'or artisanale et semi mécanisée. La quantité d'or collectée par la Société nationale des substances précieuses (SONASP) s'élève à 39,225 tonnes au 31 décembre 2025, faisant passer la production nationale d'or à 90,721 tonnes contre 85,336 tonnes en 2024.

Quant à la production industrielle d'or, elle connaît une contreperformance imputable à la baisse des productions de certaines mines comme BISSA Gold, WAHGNION Gold, RIVERSTONE KARMA, SOMITA, NORD Gold YIMIOUGOU, ROXGOLD et HOUNDE Gold et au rythme de production timide des mines de SEMAFO Boungou et KIAKA Gold.

La performance de la branche « construction » s'expliquerait par la poursuite et le démarrage des grands chantiers de construction et de bitumage des routes.

En somme, la contribution du secteur secondaire à la croissance du PIB est ressortie à 1,2 point de pourcentage en 2025 contre -0,8 en 2024. Sa part dans la formation du PIB s'est situé à 30,0% en 2025 après 26,5% en 2024.

➤ **Secteur tertiaire**

Poursuite du dynamisme du secteur tertiaire

La valeur ajoutée du secteur tertiaire ressort en hausse de 2,6% en 2025 après une croissance de 5,5% en 2024. Cette performance serait imputable aux activités des branches « informations et communication » (+12,4%), « commerce » (+4,7%), « services d'administrations publiques » (+4,3%), « transport » (+3,6%) et « activités immobilières » (+2,1%).

Le secteur tertiaire tirerait profit de l'amélioration du climat des affaires, du dynamisme du tourisme interne et de la tenue des grandes manifestations telles que le Festival Panafricain du Cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO), le Forum national de la Recherche Scientifique et des Innovations Technologiques (FRSIT), le Tour cycliste international du Faso, le Salon international du tourisme et de l'hôtellerie de Ouagadougou (SITHO), la Semaine des activités minières de l'Afrique de l'Ouest (SMAO), les Nuits atypiques de Koudougou (NAK), la Semaine régionale de la culture (SRC), le Salon régional de l'artisanat (SARA), la Semaine du numérique et la Foire internationale du livre de Ouagadougou (FILO).

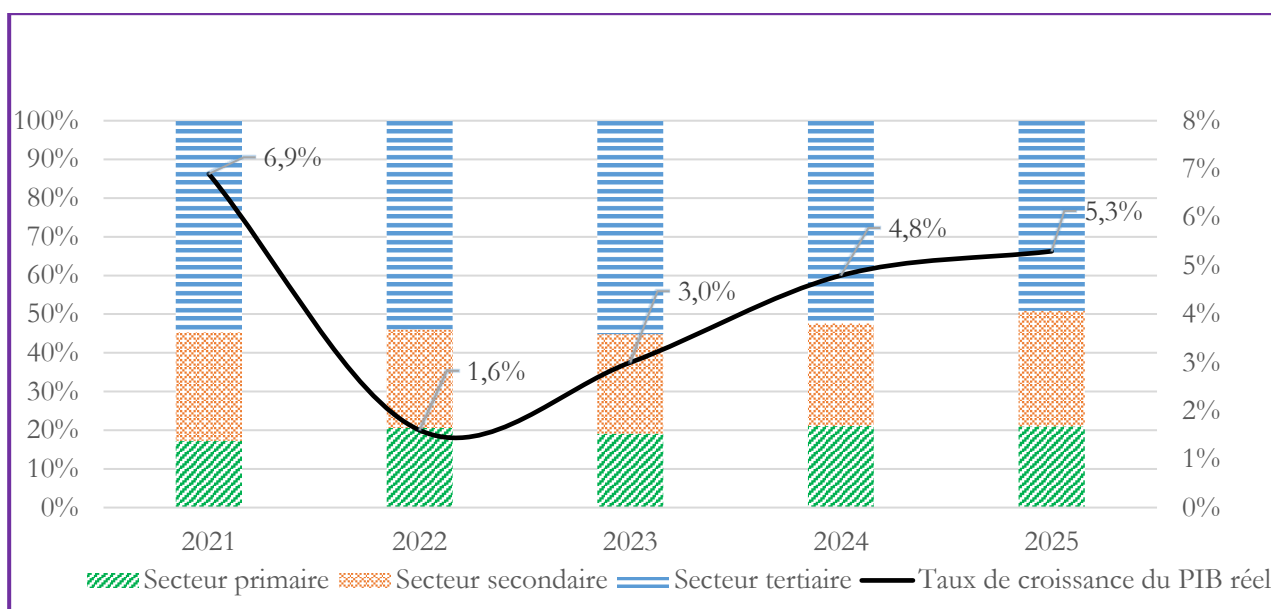
Globalement, la contribution du secteur tertiaire à la croissance du PIB est ressortie à 1,7 point de pourcentage en 2025 après 3,6 points de pourcentage en 2024. La part de ce secteur (y compris les Impôts et taxes nets sur les produits) à la formation du PIB est de 49,0% en 2025 contre 52,4% en 2024.

Tableau 1 : Evolution de la croissance du PIB et des valeurs ajoutées sectorielles sur la période 2021-2025

Rubrique	2021	2022	2023	2024	2025
Taux de croissance du PIB réel (%)	6,9	1,6	3,0	4,8	5,3
Secteur primaire (%)	-7,7	9,6	1,7	10,0	11,5
Secteur secondaire (%)	6,6	-8,4	4,4	-2,9	4,7
Secteur tertiaire (%)	12,5	4,2	2,8	5,5	2,6
Impôts et taxes nets sur les produits (%)	9,6	4,6	5,6	13,4	6,4
PIB nominal (en milliards FCFA)	10 922,9	11 615,9	12 200,4	14 022,2	16 176,3

Source : Comité de prévision et de conjoncture, note de cadrage macroéconomique, mars 2026

Graphique5: Évolution du taux de croissance du PIB réel et des contributions des valeurs ajoutées sectorielles (en %)



Source : DGEES, à partir des données du Comité de prévision et de conjoncture (CPC), mars 2026

1.2.1.2. Emplois du PIB

La croissance du PIB, estimée à 5,3% en 2025, est portée par la Consommation Finale, la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) et les Exportations nettes.

Bonne tenue de la consommation finale

La consommation finale enregistre un accroissement de 10,7% en 2025 après 9,0% en 2024. Cet accroissement est attribuable à la consommation des ménages (+14,3%).

La hausse de la consommation finale des ménages est due principalement à la consommation commercialisée (+16,5%).

En 2025, la consommation finale a contribué à la croissance du PIB à hauteur de 8,7 points de pourcentage contre 7,7 points de pourcentage en 2024.

Baisse du rythme d'accroissement de la Formation Brute de Capital Fixe

La Formation Brute de Capital Fixe s'affiche à 4,8% en 2025 après 9,7% en 2024. Cette décélération (-4,9 points de pourcentage) s'explique par la baisse de la composante publique qui passe de 9,7% en 2024 à -10,0% en 2025.

En 2025, la FBCF contribue à la croissance du PIB à hauteur de 0,8 point de pourcentage contre 1,8 point de pourcentage en 2024.

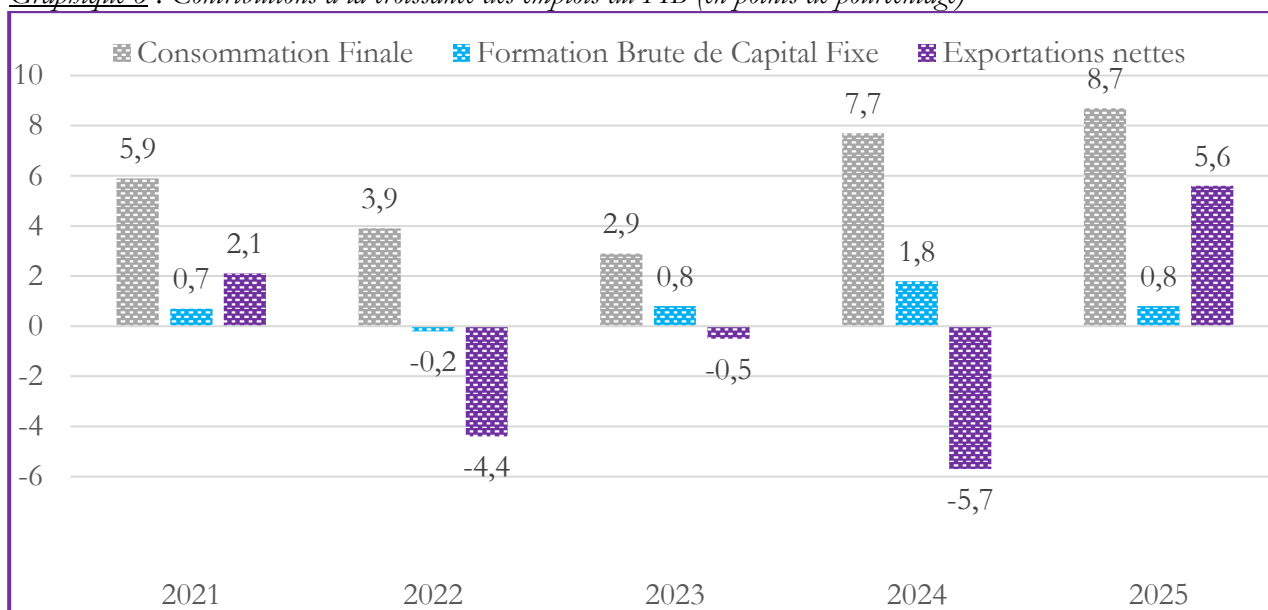
Contribution positive des exportations nettes à la croissance du PIB

Les exportations de biens et services progressent de 65,0% en 2025 contre une baisse de 13,4% en 2024. Cette reprise est essentiellement tirée par les exportations des biens (+70,0%).

Quant aux importations de biens et services, elles augmentent de 5,7% en 2025 après une hausse de 7,4% un an plus tôt. Cette progression résulte à la fois de celle des biens et services qui augmentent respectivement de 5,8% et de 5,5% par rapport à 2024.

En termes d'apport à la croissance du PIB, les échanges extérieurs nets de biens et services contribuent positivement de 5,6 points de pourcentage en 2025, en amélioration de 11,3 points de pourcentage par rapport à 2024. Cette contribution positive est attribuable à une hausse plus importante des exportations de biens et services (+65,0%) que celle des importations (+5,7%).

Graphique 6 : Contributions à la croissance des emplois du PIB (en points de pourcentage)



Source : Comité de prévision et de conjoncture, note de cadrage macroéconomique, mars 2026

I.2.2 L'inflation

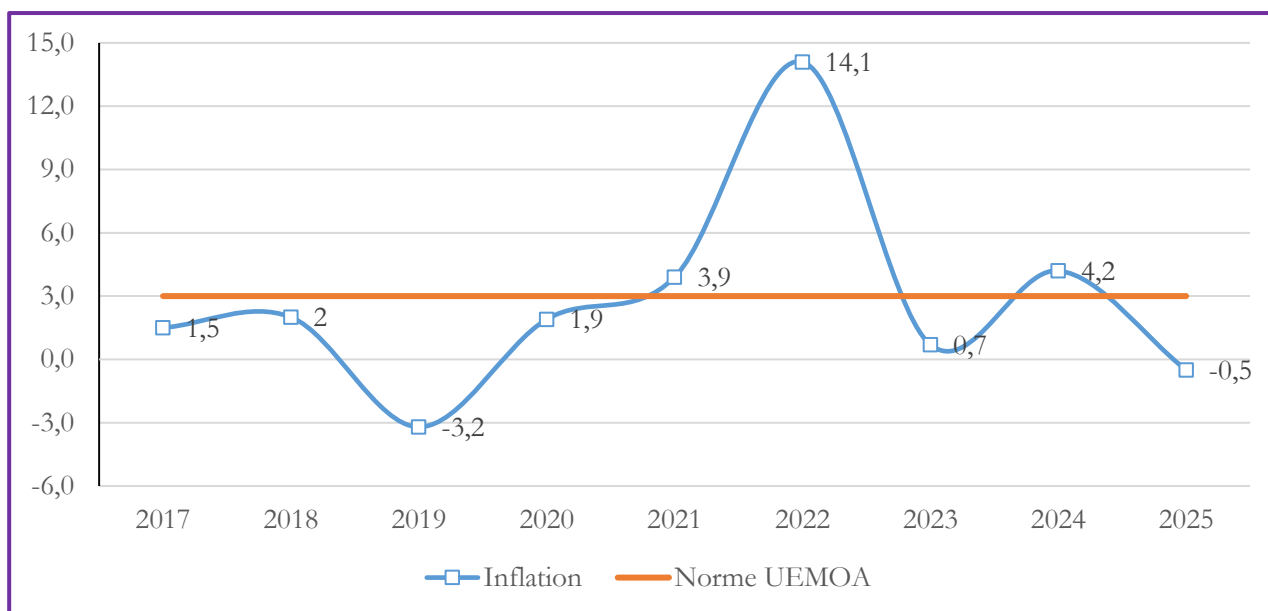
Baisse du niveau général des prix

L'inflation en moyenne annuelle s'établit à -0,5% à fin décembre 2025 contre 4,2% à fin décembre 2024, en décélération de 4,7 points de pourcentage. Cette baisse est en lien avec celles enregistrées essentiellement dans les fonctions « logement, eaux, électricité,

gaz » (-3,9%) contre 6,1% en décembre 2024, « information et communication » (-1,7%) contre 0,3%, « loisirs, sport et culture » (-0,4%) contre 0,5% et les « services d'enseignement » (-0,6%) contre 2,1%.

Le taux d'inflation en glissement annuel en décembre 2025 s'établit à -2,2% contre 4,9% en décembre 2024. La baisse en glissement annuel du niveau général des prix est due principalement à celle des prix des produits des fonctions suivantes : « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-4,6%) contre 8,9%, « Information et communication » (-3,4%) contre 0,0%. La baisse des prix en glissement annuel des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » provient essentiellement de la baisse des prix des produits alimentaires (-4,8%) dont pain et céréales (-12,7%), légumes en fruits frais ou réfrigérés (-26,0%).

Graphique 7 : Evolution de l'inflation en moyenne annuelle (en %)



Source : DGEES à partir des données du CPC, note de cadrage macroéconomique mars 2026



II.

PRINCIPALES ACTIONS, REFORMES OU
MESURES MISES EN ŒUVRE DANS LE
DOMAINE DES FINANCES PUBLIQUES

Dans le cadre de l'amélioration de la performance des finances publiques, le Ministère de l'économie et des finances a initié et mis en œuvre un ensemble de mesures et d'actions structurantes tendant à l'optimisation de la mobilisation des ressources publiques, au renforcement de la gestion budgétaire et de la comptabilité publique, ainsi qu'à la préservation des intérêts et du patrimoine de l'État.

II.1. Mobilisation des ressources budgétaires

Les ressources budgétaires sont constituées de ressources intérieures et extérieures.

II.1.1 Mobilisation des ressources intérieures

Les ressources intérieures sont composées des recettes ordinaires (recettes fiscales, recettes non fiscales et recettes en capital). Pour une optimisation du recouvrement des recettes intérieures, diverses actions ou mesures ont été mises en œuvre, dont les principales sont les suivantes :

➤ La poursuite de la mise en œuvre de la facture normalisée

La facture normalisée a été initiée par la Direction générale des impôts (DGI) en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie dans le cadre du renforcement des moyens de lutte contre la fraude fiscale et la corruption. Plusieurs activités ont été menées en 2025 dans l'optique de la généralisation de l'usage de la facture normalisée. Il s'agit entre autres des opérations de contrôle sensibilisation sur l'usage de la facture normalisée.

Au 31 décembre 2025, le taux d'adhésion à la facture normalisée s'établit comme suit, au niveau des grandes Unités de recouvrement UR (87,7% pour le réel normal d'imposition (RNI) et 42,6% pour le réel simplifié d'imposition (RSI)), au niveau des Directions des centres des impôts (74,8% pour le RNI et 62,5% pour le RSI) et au niveau des Directions provinciales des impôts (84,5% pour le RNI et 69,5% pour le RSI) pour une cible de 100%.

✓ La gestion du cadastre fiscal

Au cours de l'année 2025, les actions de consolidation du projet de cadastre fiscal ont été poursuivies à travers la numérisation et l'archivage électronique des documents fonciers de la DGI. La mise en exploitation de la plateforme SYC@D, effective depuis mars 2025, a constitué une étape majeure dans la modernisation de la gestion foncière. Destinée à soutenir la mise en place d'un cadastre fiscal performant, cette plateforme contribue à la sécurisation des données foncières et à l'optimisation des recettes foncières. À fin décembre 2025, un total de 1 613 dossiers fonciers avait été traité sous format numérique.

➤ La simplification des procédures de recouvrement des impôts individuels à faible rendement

Au cours de l'année 2025, les actions menées ont été orientées vers le renforcement et l'extension de la digitalisation du paiement de la Taxe de résidence (TR) et de la Taxe sur les véhicules à moteur (TVM). À cet effet, le dispositif de paiement par Mobile Money a été étendu à l'ensemble des opérateurs de paiement électronique (Orange Money, Coris Money, MobiCash, Sank Money et Faso Arzêka), afin de faciliter l'acquittement des obligations fiscales par les contribuables et d'améliorer l'efficacité du recouvrement.

Par ailleurs, une opération spéciale de délivrance de titres d'occupation a été organisée au profit des acquéreurs de terrains appartenant à des propriétaires immobiliers privés. Entièrement dématérialisée, cette opération s'est accompagnée d'une simplification des procédures administratives, permettant ainsi de réduire les délais de traitement des dossiers, d'accélérer la délivrance des titres d'occupation.

➤ **La mise en œuvre des téléprocédures**

Dans le cadre de l'amélioration de la gestion de l'impôt et du renforcement de la qualité des services offerts aux contribuables, la Direction générale des impôts (DGI) a poursuivi, au cours de l'année 2025, le déploiement et la consolidation des téléprocédures, notamment à travers les plateformes eTimbre, eEnregistrement et eSintax.

L'année 2025 a été marquée par une appropriation quasi totale des outils numériques par les contribuables. Le taux d'adhésion aux téléprocédures a atteint 100 % au niveau des entreprises relevant de la Direction des grandes entreprises (DGE) et 97,3% pour celles relevant de la Direction des moyennes entreprises (DME), traduisant une forte intégration des solutions digitales dans les pratiques fiscales.

Par ailleurs, le module eEnregistrement de la plateforme eSintax a été rendu pleinement opérationnel. Dans le cadre de la dématérialisation progressive des services, l'identification des contribuables par le Numéro d'Identification Personnel (NIP) est désormais effective dans les applications métiers SYC@D et IFU. En outre, les impôts fonciers destinés au recouvrement des restes à recouvrer (RAR) ont été identifiés et paramétrés dans le système en attente de leur mise en production.

S'agissant de la modernisation des applications métiers, le logiciel IFU a fait l'objet d'une refonte complète sous environnement Java. Par ailleurs, un consultant a été recruté afin d'accompagner l'administration dans la conception et le développement des fonctionnalités du futur système intégré de gestion fiscale.

Concernant la mise en place du système de Facturation Électronique Certifiée (FEC), des avancées significatives ont été enregistrées à savoir : (i) le recrutement du cabinet chargé de la mise en œuvre ; (ii) l'acquisition et la configuration de 250 Systèmes électroniques certifiés de facturation (SECeF) ; (iii) l'acquisition et la configuration de 200 cartes SIM ; (iv) l'installation du système de gestion des machines électroniques de facturation (SYGMEF) ; (v) l'identification de 150 contribuables pour la phase pilote ; et (vi) la formation des agents métiers et des informaticiens sur les

fondamentaux de la réforme, l'utilisation des équipements et l'architecture de la solution.

Enfin, la plateforme eDocument, lancée en octobre 2025, permet désormais la délivrance en ligne de plusieurs documents administratifs, notamment le quitus fiscal. En l'espace de deux mois de fonctionnement, elle a enregistré le traitement de 18 092 demandes, traduisant une forte adhésion des usagers ainsi qu'une performance opérationnelle significative.

➤ **L'élargissement de l'assiette fiscale**

Les actions engagées en matière d'élargissement de l'assiette fiscale ont permis d'accroître significativement le portefeuille des contribuables actifs pris en charge, qui est passé de 202 336 au 31 décembre 2024 à 227 596 au 31 décembre 2025. Cette évolution correspond à une augmentation nette de 25 260 contribuables, soit un taux de progression de 12,5%, supérieur à l'objectif fixé de 10,0%.

Cette performance résulte principalement des opérations de recensement et d'immatriculation de nouveaux contribuables, ainsi que des travaux de fiabilisation et de mise à jour du fichier fiscal. Ces travaux ont notamment permis de reclasser dans leur catégorie réelle plusieurs contribuables précédemment enregistrés comme potentiels, contribuant ainsi à une meilleure connaissance de la matière imposable.

Parallèlement, les mécanismes de gestion du fichier fiscal ont été consolidés à travers la désactivation systématique des contribuables défaillants chroniques et leur réactivation dès la régularisation de leur situation fiscale. Cette démarche a renforcé la qualité et la fiabilité du fichier des contribuables tout en améliorant le suivi des obligations déclaratives et de paiement.

Dans le même cadre, un dispositif de contrôle renforcé de l'enregistrement des contrats de bail et du paiement de l'impôt sur les revenus fonciers a été mis en œuvre. Cette action a favorisé une meilleure identification et une intégration accrue des contribuables concernés dans l'assiette fiscale.

En matière de contrôle fiscal, le renforcement des dispositifs opérationnels s'est traduit par l'examen de 3 619 dossiers dans le cadre des vérifications générales, des vérifications ponctuelles et des contrôles sur pièces. Ces opérations ont donné lieu à des notifications définitives d'un montant global de 280,43 milliards FCFA.

Par ailleurs, les actions menées dans le cadre de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales ont abouti à la clôture de 12 dossiers d'enquête. Les redressements issus des vérifications consécutives à ces enquêtes se sont élevés à 9,33 milliards FCFA.

L'ensemble de ces mesures, combinant l'élargissement de l'assiette fiscale, la fiabilisation du fichier des contribuables et le renforcement du contrôle fiscal, a contribué à la consolidation des recettes fiscales. Cette dynamique s'est notamment traduite par une progression soutenue des principaux impôts d'État, en particulier

l'Impôt sur les Sociétés, dont les recouvrements ont augmenté de 27,0%, et la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), qui a enregistré une hausse de 15,6%.

➤ Réformes Institutionnelles

Dans le cadre du renforcement de l'offre de services fonciers et de l'amélioration de la qualité de l'accueil des usagers, la deuxième Direction du guichet unique du foncier (DGUF II) a été rendue opérationnelle à Ouagadougou en avril 2025. Cette nouvelle structure a permis de déconcentrer les services fonciers, de réduire les délais de traitement des dossiers et d'améliorer les conditions de prise en charge des usagers, contribuant ainsi à une meilleure performance des services fonciers.

En outre, l'année 2025 a également été marquée par l'institution d'un mécanisme de retenue à la source de la TVA applicable aux entreprises exportatrices de biens éligibles au remboursement de crédits de la TVA. Cette mesure impose à ces entreprises d'opérer une retenue de 20,0% sur le montant de la TVA due lors de leurs acquisitions de biens et services. Cette réforme vise à renforcer la sécurisation des recettes de la TVA, à améliorer le suivi des opérations taxables et à réduire les risques liés aux demandes de remboursement de crédits de la TVA, tout en contribuant à une meilleure maîtrise des dépenses fiscales.

➤ Mesures de renforcement de la mobilisation des recettes et amélioration du recouvrement des restes à recouvrer (RAR)

Ces mesures concernent l'ensemble des régies et ont contribué à l'amélioration du taux de recouvrement des créances fiscales et à la sécurisation des recettes de l'État.

Au niveau de la DGI

En matière de renforcement des recouvrements, la Direction Générale des Impôts (DGI) a renforcé le pilotage des activités de recouvrement et l'encadrement de proximité des structures opérationnelles à travers : (i) la conduite d'opérations spéciales de recouvrement forcé visant les contribuables présentant d'importants arriérés fiscaux ; (ii) la poursuite de l'opération de compensation entre les créances détenues sur l'État et les dettes fiscales des contribuables ; (iii) le renforcement du suivi des dossiers à fort enjeu financier en vue d'accélérer leur dénouement ; (iv) l'amélioration de la coordination entre les services chargés de l'assiette, du contrôle et du recouvrement ; (v) l'intensification des actions de relance et de sensibilisation des contribuables en situation de retard de paiement.

En ce qui concerne l'amélioration du recouvrement des RAR cantonnés au 31 décembre 2024, les travaux d'encadrement des comités d'apurement des RAR se sont poursuivis en 2025 et ont permis d'apurer 283,87 milliards FCFA, dont 137,59 milliards FCFA en admission en non-valeur, 65,85 milliards FCFA en dégrèvement et 80,43 milliards FCFA en recouverts. Ce résultat correspond à un taux d'apurement de 7,7% du stock des RAR cantonnés au 31 décembre 2024 (1 254,07 milliards FCFA, en deçà de la cible de 8,0% en 2025).

Au niveau de la DGD

En matière de mesures de renforcement des recouvrements, il s'agit de la simplification des procédures d'accomplissement des opérations fiscales et douanières et l'organisation d'opérations conjointes de contrôle pour lutter efficacement contre la fraude douanière.

✓ la simplification des procédures d'accomplissement des opérations fiscales et douanières

Cette mesure a concerné des plateformes de la chaîne de mobilisation de recettes ainsi que le nouveau code des douanes.

S'agissant du système de paiement électronique (eDouanes), son expérimentation se poursuit au bureau des douanes de Ouaga Route. Des dysfonctionnements ont été relevés et des mesures correctives pour son amélioration sont attendues avant son déploiement dans tous les offices.

Quant à l'implémentation et à l'opérationnalisation du système d'émission d'avis de valeurs en douane, son développement a été finalisé et l'installation de son serveur est en cours pour la phase test. Ainsi, il permettra d'assurer un recouvrement optimal des recettes douanières de façon juste et équitable.

Concernant la plateforme Système de liaison virtuelle des opérations d'importation et d'exportation (SYLVIE), sa migration vers sa 2^{ème} version est effective depuis février 2025. Cette version avancée permet une prise en compte des nouvelles structures qui délivrent des documents de pré dédouanement et d'actualiser les procédures de délivrance des documents.

Aussi, l'ouverture stratégique du bureau de dédouanement des hydrocarbures de Pénis dans la région de Guiriko a permis de décongestionner les infrastructures douanières de la région tout en garantissant l'optimisation des recettes douanières liées aux produits pétroliers.

Par ailleurs, la bonne traçabilité des marchandises en transit notamment par le ciblage des chargements à partir des interconnexions et par le renforcement du suivi satellitaire (e-TRACKING) ainsi que le renforcement du contrôle non-intrusif par l'usage du scanner ont permis d'améliorer la prise en charge et l'évaluation des marchandises.

En outre, l'adoption du nouveau code des douanes en mars 2025 a permis l'alignement de la législation douanière nationale aux dispositions des standards internationaux pertinents qui régissent le commerce ainsi que les régimes et les pratiques douanières à l'échelle mondiale. Ce nouveau code permet désormais de moderniser le service public par la fluidité des opérations douanières, la simplification des procédures, la digitalisation et les nouveaux régimes économiques.

✓ **l'organisation d'opérations conjointes de contrôle pour lutter efficacement contre la fraude douanière**

En la matière, six (06) opérations conjointes de bouclage ont été menées et ont permis la saisie de 250 sacs et fûts de cyanure, 10 motos et 50 bidons d'acide nitrique ainsi que plusieurs véhicules et motos.

Au titre de l'amélioration du recouvrement des RAR, les travaux de l'équipe d'apurement des RAR en collaboration avec les receveurs des douanes se sont poursuivis en 2025 et ont permis d'obtenir des résultats.

Malgré les efforts fournis pour résorber les RAR de la DGD la situation demeure préoccupante. Le stock cantonné des RAR au 31 décembre 2024 s'élève à 497,5 milliards FCFA (dont 299,12 milliards FCFA en financement extérieur et 198,40 milliards FCFA en hors financement extérieur). Le Gouvernement a procédé à l'admission en non-valeur de 202,00 milliards FCFA de RAR nés des déclarations en financement extérieur mais le montant continue de croître.

Pour les RAR sur les déclarations hors financement extérieur, des solutions sont en cours pour leur maîtrise. En outre, plus de 196,00 milliards FCFA des RAR de la SONABHY ont été pris en compte dans une convention de compensation et qui devra être pris en charge probablement en 2026. Pour le reste, un accord a été trouvé pour l'apurer en trois (03) ans et sera matérialisé par une convention

Au niveau de la DGTCP

Les mesures de renforcement des recouvrements ont concerné principalement, l'opérationnalisation de la plateforme Faso Arzeka. C'est une plateforme nationale multicanal de paiements numériques au profit de l'administration publique burkinabè. Elle est accessible par application Web, applications mobiles (Android, iOS) et par (USSD). Elle vise à :

- optimiser le recouvrement des recettes publiques à travers la promotion de la monnaie électronique ;
- agréger les moyens de paiement numériques existants dans le cadre d'une gouvernance unique ;
- améliorer la transparence, la continuité, l'accès des usagers aux services publics, le contrôle et l'audibilité des transactions financières.

Encadré 1: Performance des régies de recettes en 2025

Au titre de l'année 2025, les recettes mobilisées par l'ensemble des régies se sont chiffrées à **3 311,66** milliards FCFA sur une prévision annuelle de **3 236,99** milliards FCFA, soit un taux de recouvrement de **102,3%**. Comparé aux réalisations de la même période de 2024, cela représente une augmentation de 19,6% équivalente à 542,48 milliards FCFA.

-Hausse du niveau de recouvrement des recettes douanières

À fin décembre 2025, les réalisations de la DGD se sont situées à **1 231,37** milliards FCFA sur une prévision de **1 253,60** milliards FCFA, soit un taux de réalisation de **98,2%**. Par rapport à 2024, la mobilisation des recettes de la DGD a connu une amélioration de 13,7% (+148,11 milliards FCFA).

-Amélioration du niveau de recouvrement de la DGI⁸

Au titre de la fiscalité intérieure, sur une prévision de **1 574,92** milliards FCFA en 2025, la DGI a recouvré **1 578,84** milliards FCFA au profit du budget de l'État, soit un taux de réalisation de **100,3%**. Par rapport à 2024, il ressort une progression de 22,1% (+285,52 milliards FCFA).

-Progression du niveau de recouvrement des recettes de services

La DGTCP a mobilisé **501,46** milliards FCFA au titre de l'exercice budgétaire 2025 sur une prévision annuelle de **408,48** milliards FCFA, soit un taux de réalisation de **122,8%**. Par rapport à 2024, les recettes de service ont enregistré une hausse de 27,7% (+108,85 milliards FCFA.⁹)

II.1.2 Mobilisation des ressources extérieures

Le Burkina Faso bénéficie de l'appui de ses partenaires bilatéraux et multilatéraux pour soutenir la production et l'activité économique nationale. Ces appuis de ressources extérieures sont constitués de prêts programmes ainsi que des dons et prêts projets.

Outre la poursuite des plaidoyers auprès des partenaires pour l'augmentation des appuis, d'autres actions rentrant dans le cadre de la mobilisation des ressources extérieures ont été menées en 2025. Il s'agit de:

- ✓ la tenue des cadres de concertation entre le Gouvernement et les PTF qui ont contribué au renforcement du dialogue politique, au suivi des portefeuilles de coopération et à l'alignement progressif des appuis extérieurs sur les priorités nationales. Ces cadres ont constitué des espaces de dialogue stratégique et

⁸ Rapport de l'atelier de stabilisation et de validation des recouvrements définitifs 2025 de la DGI, avril 2026

⁹ Rapport annuel de performance des régies au 31 décembre 2025

technique, permettant d'examiner l'état d'exécution des interventions, d'identifier les contraintes et de définir les perspectives de coopération ;

- ✓ la tenue d'une concertation État-ONG/AD et fondations centrée sur la transparence financière et la prévention des risques de Blanchiment de capitaux et financement du terrorisme ;
- ✓ la participation du Burkina Faso à plusieurs rencontres internationales sur la coopération au développement, le financement du développement, la transparence de l'aide et le suivi des flux financiers extérieurs : Ces participations ont concerné notamment la rencontre en ligne du Comité de pilotage du Forum sur le Total official support for sustainable development (TOSSD), l'atelier régional sur l'utilisation des données de l'International aid transparency initiative (IATI) pour une coopération efficace en Afrique de l'ouest francophone, l'Assemblée générale annuelle et le Comité de pilotage du Forum international sur le TOSSD, ainsi que l'Assemblée générale annuelle de l'IATI . Le Burkina Faso a également participé aux rencontres internationales sur le financement du développement, notamment la 63ème session du développement social, le Forum 2025 sur le financement du développement, ainsi que la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement ;
- ✓ la poursuite de la mise en œuvre du programme avec le FMI appuyé par la Facilité Élargie de crédit (FEC) a été un levier central de mobilisation de ressources extérieures ;
- ✓ la finalisation de la matrice de réformes pour l'accès de notre pays aux ressources de la Facilité pour la Résilience et la durabilité (FRD) s'est déroulée à Ouagadougou en marge de la tenue de la quatrième revue du programme FEC. Ce nouveau programme vise à renforcer la résilience macroéconomique et la stabilité extérieure du Burkina Faso en s'attaquant aux vulnérabilités liées au climat.

En plus, le rapport annuel provisoire sur l'état de mise en œuvre des stratégies et programmes de coopération avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux est disponible. De même, les tableaux de bord pour le suivi des conclusions et recommandations issues des consultations/négociations/missions d'appui, de supervision avec la Banque mondiale et le FMI ont été élaborés et suivis.

Concernant le décaissement des ressources des appuis budgétaires, le FMI a décaissé 18,61 milliards FCFA au titre du programme économique et financier 2023-2027 appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) et 30,15 milliards FCFA ont été décaissés par la Banque Mondiale dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Protection du

Capital Humain (PPCH). En sus, le Fonds OPEP a contribué à hauteur de 16,99 milliards FCFA.

Encadré 2 : Niveau de mobilisation des ressources extérieures en 2025

Au titre des appuis budgétaires, **65,76** milliards FCFA ont été décaissés au 31 décembre 2025 sur une prévision annuelle de **38,50** milliards FCFA, soit un taux de décaissement de **170,8%**¹⁰.

II.1.3 Exploitation d'autres sources de financement

L'Etat Burkinabè a poursuivi sa politique de prospection d'autres sources de financement en vue d'accroître ses ressources pour la réalisation de son programme de développement. Dans ce sens, les actions de renforcement de la promotion du Partenariat public-privé (PPP) ont été poursuivies en 2025 dans le respect des textes notamment de la loi n°032-2021/AN du 25 juin 2021 portant cadre juridique et institutionnel du partenariat public-privé au Burkina Faso.

Le programme de Partenariat public-privé a été officiellement adopté le 7 avril 2025, lors de la première session ordinaire 2025 de l'Assemblée générale du Conseil présidentiel d'orientation et de suivi du Bureau national des grands projets, en validant 27 projets mûrs portés par 10 départements ministériels sur 28 projets examinés.

Selon le type de projets, le programme PPP 2025 fait ressortir :

- ✓ trois (03) projets générateurs de revenus pour un coût estimé à 407,16 milliards FCFA ;
- ✓ quinze (15) projets d'énergie pour un coût estimé à 1 522,44 milliards FCFA ;
- ✓ cinq (05) projets de construction d'habitats pour un coût estimé à 2 824,96 milliards FCFA ;
- ✓ un projet (01) projet de construction de routes pour un coût estimé à 1 261,74 milliards FCFA ;
- ✓ un projet de construction de barrages pour un coût estimé à 437,04 milliards FCFA ;
- ✓ deux (02) projets sanitaires pour un coût estimé à 75,68 milliards FCFA.

Au 31 décembre 2025, 24 contrats de PPP d'un coût de 4 072,60 milliards FCFA étaient en exécution avec un taux d'exécution physique moyen de 29,87% et un taux d'exécution financière moyen de 10,99%. Parmi ces contrats, 22 sont à paiement par les usagers et 02 à paiement public avec une durée moyenne de 18,50 ans. A la même date, 11 projets du programme PPP 2025 ont fait l'objet de contractualisation couvrant les domaines de l'énergie, de l'habitat, de la santé et de la sécurité pour un montant de 3 446,31 milliards FCFA TTC. Aussi, 04 contrats de partenariat public-privé ont fait

¹⁰ Ce taux a été calculé en tenant compte du montant décaissé par la banque mondiale en cours d'année.

l'objet de négociations. Deux (02) projets d'arrêtés relatifs respectivement à la mise en place des cellules PPP au niveau des autorités contractantes et à la commission de sélection du partenaire privé ont été approuvés et signés en août 2025.

II.2. Gestion budgétaire, tenue des comptes publics, exercice de la tutelle et supervision des systèmes financiers

En 2025, dans le cadre de la programmation et de l'exécution budgétaire en matière de dépense publique, des actions ont été entreprises.

II.2.1 Programmation budgétaire

En matière de programmation budgétaire, les actions suivantes ont été réalisées :

✓ L'élaboration et la signature de la circulaire budgétaire

La circulaire budgétaire se définit comme un outil d'orientations budgétaires définissant les choix stratégiques et les priorités du gouvernement. La circulaire budgétaire 2026 a été signée le 02 juillet 2025. Elle a été mise à la disposition des ministères et institutions afin de leur permettre d'élaborer leurs Documents de programmation pluriannuelle des dépenses (DPPD), exercice 2026.

✓ L'élaboration du document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) :

Le Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) 2026-2028 a été élaboré et adopté en Conseil des ministres du 02 mai 2025. Ledit rapport aborde les projections des ressources et des dépenses selon trois scénarii (tendanciel, optimiste et pessimiste) permettant la préparation du projet de loi de finances exercice 2026, les budgets des Collectivités territoriales (CT) ainsi que celui des Etablissements publics de l'Etat (EPE).

Il est à noter que le Débat d'orientation budgétaire (DOB) a été tenu le 30 juin 2025 à l'Assemblée législative de transition (ALT). Aussi, le projet de loi de finances 2026 a été élaboré sur la base des plafonds DPBEP.

Pour le suivi de l'indicateur PI-5.1 PEFA « documentation budgétaire », le nombre d'éléments d'informations du budget à soumettre au pouvoir législatif (du cadre PEFA) a été évalué à 10 conformément à la cible.

✓ Renforcement des capacités des acteurs

Sur la prise en compte des thématiques transversales dans le budget (climat, genre, droit de l'enfant, nutrition), 160 acteurs (Responsables de programmes (RP) et des services financiers des ministères et institutions) ont été formés. Pour ce qui concerne les thématiques spécifiques liées à la réforme, 544 acteurs ont été formés sur diverses thématiques relatives au budget-programme. Parmi eux, 489 ont bénéficié d'un renforcement de capacités dans le cadre d'une convention avec l'Institut des Finances Publiques du Burkina.

Dans le cadre du renforcement des opérateurs pour l'élaboration des maquettes de leurs budgets programmes, la mise en œuvre effective a permis de former et d'accompagner 19 opérateurs dont 10 CT et 09 EPE pour l'élaboration des maquettes de leurs budgets programmes. Au titre des CT, il s'agit des Communes de Banfora, de Sindou, de Niankorodougou, de Moussodougou, de Koudougou, de Réo, de Kokologho et de Ténado et, des Conseils Régionaux de Nando et de Tannounyan. Quant aux EPE, il s'agit de l'Université Norbert ZONGO, de l'Agence nationale des évaluations environnementales, de l'Agence burkinabè de l'électrification rurale, du Centre national de recherche scientifique et technologique, du Centre national des œuvres universitaires, de l'Ecole nationale d'administration et de la magistrature, de l'Institut national de la statistique et de la démographie, de l'Office national du contrôle des aménagements et des constructions et du Salon international de l'artisanat de Ouagadougou.

✓ **Adoption des lois de finances**

La loi de règlement de la loi de finances pour l'exécution du budget 2024 a été élaborée et adoptée par le Conseil des ministres du 18 septembre 2025 et par l'Assemblée législative de transition le 14 octobre 2025. En outre, le projet de loi de finances rectificative a été élaboré et adopté par l'ALT le 16 octobre 2025. La loi de finances initiale 2026 a été élaborée et adoptée par le Conseil des ministres du 16 octobre 2025 et par l'ALT le 27 décembre 2025.

✓ **Production de documents d'appui à la programmation**

Les activités relatives au Programme d'investissement public (PIP) 2026-2028 ont été réalisées et ont permis de disposer du rapport PIP validé depuis la fin du deuxième trimestre 2025.

La Déclaration sur les risques budgétaires (DRB) au Burkina Faso au titre du budget exercice 2026 a été élaborée et a permis d'identifier les principaux risques budgétaires, de présenter leurs impacts sur certains agrégats macro budgétaires et de proposer des mesures d'atténuation ou d'annihilation pour y faire face.

✓ **Mise en œuvre du budget programme**

Au titre de la mise en œuvre du budget programme, les actions suivantes ont été entreprises en 2025 :

- (i) la feuille de route, le rapport annuel de mise en œuvre des innovations de la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF) ont été adoptés ;
- (ii) les sessions du cadre de concertation des Responsables programmes (RP), du comité national du budget programme ainsi que les quatre (04) sessions du comité de suivi de la mise en œuvre du budget programme ont été tenues ;
- (iii) une revue complémentaire des programmes budgétaires des ministères en charge des finances, de l'agriculture et de la sécurité a été réalisée. A l'issue de cette revue, les programmes budgétaires du ministère en charge de la sécurité ont été définis

et ceux du Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques sont passés de 10 à 7, conformément aux dispositions du document d'orientation.

II.2.2 Exécution des dépenses

Dans le cadre de la poursuite de l'amélioration de l'exécution du budget, les actions suivantes ont été réalisées au titre de l'année 2025 :

✓ Poursuite des actions d'amélioration du système d'information

Les travaux d'amélioration du SI-N@folo se sont poursuivis en 2025. Le module comptabilité a été stabilisé et est exploité en double commande avec la Comptabilité intégrée de l'Etat (CIE). Les corrections sur les anomalies/observations ont été prises en compte, la comptabilisation des opérations de Faso Arzeka a été prise en compte dans le module comptabilité de SI-N@folo. Des améliorations ont été apportées sur les décrets d'annulation et d'ouverture de crédits dans le cadre de la mise en œuvre de SI-N@folo. La clôture budgétaire et comptable (Loi de règlement, Compte administratif et Clôture comptable) a été finalisée pour l'exercice 2024 et les points de contrôle niveau CF¹¹ ont été implémentés.

✓ Renforcement du suivi et du contrôle de la dépense publique

Au titre du renforcement du suivi et du contrôle de la dépense publique, les actions suivantes ont été menées en 2025 :

- (i) quatre (04) rapports trimestriels sur l'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat ont été produits. Il s'agit des rapports au 31 décembre 2024, au 31 mars 2025, au 30 juin 2025 et au 30 septembre 2025. Ces rapports ont été adoptés en Conseil des ministres, transmis à l'ALT et publiés sur le site web complémentaire de la DGB ;
- (ii) quatre (04) rapports trimestriels consolidés de traitement de la solde mensuelle des agents publics et de suivi de l'exécution des paiements hors solde sont élaborés ;
- (iii) le rapport final de l'audit du Système intégré de gestion administrative et salariale du personnel de l'Etat (SIGASPE) est disponible ;
- (iv) la revue à mi-parcours de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025 s'est tenue et le rapport en Conseil des ministres y relatif est élaboré ;
- (v) le rapport sur la conduite des opérations de clôture du budget de l'Etat, exercice 2024 est élaboré et est disponible ;
- (vi) la tenue des cadres de concertation (trimestriels) des acteurs de la chaîne de la dépense qui a permis de résoudre de nombreuses difficultés survenant dans l'exécution des dépenses ;

¹¹ contrôle financier

- (vii) pour le suivi des opérations de clôture budgétaire, un chronogramme de clôture de l'exercice 2025 a été élaboré et les travaux du comité de suivi des opérations de clôture ont été conduits conformément audit chronogramme. 12 fiches techniques hebdomadaires assorties de recommandations et scénarii de clôture ont été produites par le secrétariat technique en charge du suivi des opérations de clôture ;
- (viii) le rapport synthèse de l'analyse des RAP est disponible. Il est à noter que si des améliorations ont été constatées pour certains ministères, des insuffisances demeurent néanmoins dans le processus d'élaboration des RAP.

✓ Renforcement de la transparence budgétaire

A ce titre, les documents suivants ont été produits :

- (i) les annuaires statistiques (2023 et 2024) de la commande publique ont été produits et diffusés sur le site web de la DGCMEF ;
- (ii) le budget citoyen 2025 a été élaboré, édité et mis en ligne sur le site web complémentaire de la DGB (<https://budgetouvert.wordpress.com>) ;
- (iii) l'annuaire statistique budgétaire et le tableau de bord budgétaire annuel 2024 ont été produits en 2025 et mis en ligne afin de rendre compte auprès du grand public des résultats de l'exécution budgétaire.

Tableau 2: Evolution de la situation d'exécution des dépenses du budget de l'Etat, exercice 2024 et 2025 (milliards FCFA)

Dépenses exécutées	2024	2025	Variation annuelle
Dépenses ordinaires	2 296,14	2 774,59	478,45
Charges financières de la dette	310,42	359,53	49,11
Dépenses de personnel	1 170,75	1 272,82	102,07
Dépenses d'acquisitions de biens et services	220,88	226,85	5,97
Dépenses de transferts courants	592,34	913,95	321,60
Dépenses en atténuation des recettes	1,74	1,44	-0,30
Dépenses en capital	1 356,34	1 302,18	-54,16
Investissements exécutés par l'État	1 300,09	1 270,03	-30,06
Part État	827,39	753,43	-73,96
Subvention	179,52	170,35	-9,17
Prêt	293,17	346,25	53,08
Transferts en capital	56,25	32,15	-24,10
Dépense globale	3 652,47	4 076,77	424,30

Source : lois de règlement de 2024, rapport trimestriel sur l'exécution du budget de l'Etat et de la trésorerie au 31 décembre 2025

Les dépenses budgétaires exécutées en 2025 se sont établies à 4 076,77 milliards FCFA contre 3 652,47 milliards FCFA en 2024, soit une hausse de 424,30 milliards FCFA en volume. En valeur relative, il ressort une progression de 11,62 % par rapport à 2024.

Le niveau global de progression des dépenses budgétaires s'explique par l'effet conjugué de la hausse des dépenses ordinaires (+478,45 milliards FCFA) et de la baisse des dépenses en capital (-54,16 milliards FCFA). La progression des dépenses ordinaires est portée principalement par les dépenses de transferts courants (+321,60 milliards FCFA), les dépenses de personnel (+102,07 milliards FCFA), les charges financières de la dette (+49,11 milliards FCFA) et les dépenses d'acquisition de biens et services (+5,97 milliards FCFA).

L'augmentation des dépenses de transferts de 321,60 milliards FCFA par rapport à 2024 est portée principalement par le poste de dépenses « 649-Autres transferts » (+309,92 milliards FCFA) suivi du poste « 645-Transferts aux ménages » (+38,23 milliards FCFA). Cependant, le poste « 639-Subventions à d'autres catégories de bénéficiaires » enregistre une baisse de 38,62 milliards FCFA.

La hausse des dépenses de personnel s'expliquerait essentiellement par l'augmentation des charges des personnels des Forces armées nationales (au titre des mesures militaires prises dans le cadre de la reconquête de l'intégrité territoriale), des rappels sur indemnités (dépenses spécifiques) au profit des agents du MEBAPLN et MESFPT et les intégrations statutaires.

L'accroissement des charges financières de la dette est lié principalement à la variation des taux de change et des nouvelles obligations liées aux prêts contractés.

Pour les investissements exécutés par l'Etat, ils affichent une baisse de 30,06 milliards FCFA. Cette contraction est liée à la réduction des dépenses d'investissements Part Etat (-73,96 milliards FCFA) et de celle des subventions (-9,17 milliards FCFA). Il est à noter que les prêts ont connu une hausse de 53,08 milliards FCFA. Pour les mesures concernant la commande publique, les avis généraux de passation des marchés publics ont été publiés dans les délais (au plus tard le 31 mars 2025). Par ailleurs, les quatre (04) rapports trimestriels sur la situation d'exécution des Plans de passation des marchés (PPM) et des Plans de déblocage de fonds (PDF) 2025 sont élaborés et disponibles. Aussi, la cartographie des risques assortie d'un plan de mitigation des structures déconcentrées de la DGCMEF est élaborée.

A la suite de l'adoption du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, d'importantes innovations ont été introduites en 2025 dans la gestion des marchés publics à travers les arrêtés suivants :

- Arrêté n°2025-0307/MEF/CAB 30 juin 2025 portant détermination des prestations spécifiques et procédures applicables ;

- Arrêté n°2025-0322/MEF/CAB du 04 juillet 2025 portant fixation d'une cote part des projets à déléguer aux agences publiques de maîtrise d'ouvrage et modalités de mise en œuvre. ;
- Arrêté n°2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025 portant fixation des pièces administratives exigées des candidats des marchés publics, modalité de fonctionnement des commissions d'attribution des marchés, commission de réception et des comités de validation.
- Arrêté n°2025-0324/CAB du 09 juillet 2025 portant procédures d'élaboration des plans annuels de passation des marchés publics, composition et fonctionnement des comités chargés de leur examen ;
- Arrêté n°2025-0325/MEF/CAB du 09 juillet 2025 portant procédures d'archivage des documents de la commande publique ;
- Arrêté n°2025-0336/MEF/CAB du 21 juillet 2025 portant modalités d'immatriculation de la commande publique,
- Arrêté n°2025-0339/MEF/CAB du 23 juillet 2025 portant modalités de mise en œuvre des accords-cadres et des marchés de clientèle ;
- Arrêté n°2025-0347/MEF/CAB du 28 juillet 2025 portant fixation des modalités de répartition des produits de pénalités de retard prélevées au titre des marchés publics ;
- Arrêté n°2025-0348/MEF/CAB du 28 juillet 2025 portant conditions et modalités de mise en régie des marchés publics ;
- Arrêté n°2025-0349/MEF/CAB 28 juillet 2025 portant modalités de constitutions des garanties exigées dans les marchés publics ;
- Arrêté n°2025-0445/MEF/CAB du 12 septembre 2025 portant adoption du référentiel des délais de passation des marchés publics ;
- Arrêté n°2025-0497/MEF/CAB du 09 octobre 2025 portant modalités d'acquisition de titre de transport aérien par les administrations publiques.

✓ **Situation d'exécution des plans de passation des marchés des Ministères et Institutions**

De façon globale, l'exécution des Plans de passation des marchés (PPM) des ministères et institutions transmise à la DGCMEF donne une situation en valeur à fin décembre 2024 et 2025 respectivement de 662,33 milliards FCFA et de 215,26 milliards FCFA dont les caractéristiques sont présentées dans le tableau ci-après.

Tableau 3¹²: Situation d'exécution des PPM des ministères et institutions à fin décembre 2024 et 2025 (en %).

Caractéristiques des dossiers PPM	2024	2025
Dossiers non encore lancés	18,49	10,45
Dossiers d'appel à concurrence non encore lancés	18,49	10,45
Dossiers connaissant ou ayant connu un début de lancement	81,51	89,55
Dossiers d'appels à concurrence en attente de délai réglementaire en vue de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution)	10,52	17,66
Examen des offres (en traitement par les Commissions d'Attribution des Marchés)	11,34	9,70
Dossiers au niveau de l'Organe de Règlement des Différends (ORD)	0,55	0,07
Projets de contrats en cours d'approbation	12,85	18,72
Contrats approuvés et en attente de notification définitive	5,57	1,63
Contrats en cours d'exécution	26,32	26,08
Contrats dont l'exécution est achevée	14,36	15,70

Source : DGEES à partir des données de la DGCMEF

La proportion des dossiers non lancés enregistre une baisse en 2025 de l'ordre de 8,04 points de pourcentage et une augmentation du même ordre des dossiers ayant connu un début d'exécution. Cette situation s'expliquerait notamment par le recours fréquent aux procédures exceptionnelles dans la passation des marchés.

✓ Réduction des délais de traitement et de paiement de la dépense publique

Les délais de paiement sont un indicateur qui témoigne de la bonne performance administrative et économique. Au titre de l'évaluation des délais de traitement et de paiement de la dépense publique en 2025, 12 rapports sur les délais de paiement ont été produits et le délai moyen de paiement est de 47 jours contre 61 jours en 2024 pour une norme de 47 jours. Ce délai concerne la période qui va de la délivrance par le gestionnaire de crédits du reçu de demande de liquidation au règlement de la dépense par le comptable public. Aussi, 13 réunions du Comité technique et quatre (04) réunions du Comité de pilotage du CODEP-MP¹³ ont été organisées.

✓ Mise en place de la dématérialisation des procédures de passation et d'exécution des marchés publics

La dynamique de la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics s'est poursuivie en 2025 avec la poursuite du développement de la plateforme E-Burkindi. Le module planification « PPM » a été entièrement paramétré sur la plateforme. A cet effet une phase pilote a été effectuée auprès des ministères et institutions sur ce module. Par ailleurs une formation de formateurs a été organisée

¹² La présente situation ne reflète pas la situation exhaustive des PPM des Ministères et institutions mais uniquement ce qui a été transmis à la DGCMEF.

¹³ Comité de suivi des délais d'exécution de la dépense publique et de passation des marchés publics

auprès de 42 directeurs de contrôles des marchés publics et des engagements financiers.

✓ **Bilan des activités de contrôle menées par les structures de contrôle**

Concernant le contrôle de l'exécution physique de la commande publique, 19 missions ont été effectuées et ont permis de contrôler 254 marchés pour une cible prévue de 250 marchés de plus de 20 millions Francs CFA.

II.2.3 Gestion de la trésorerie

Au titre de la gestion de la trésorerie en 2025, un certain nombre d'actions ont été entreprises.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Compte unique du Trésor (CUT) et de la rationalisation des comptes publics, les conventions d'ouverture de comptes au profit des RAF ont été révisées. À cet effet, cinq (05) établissements bancaires ont été retenus sur les 16 banques de la place, entraînant la fermeture de 257 comptes RAF dans les autres banques.

Par ailleurs, les 12 sessions mensuelles du Comité de suivi de l'exécution du budget et de la trésorerie (CSEBT), ainsi que les réunions hebdomadaires du comité de trésorerie, se sont tenues régulièrement.

La régularité de ces cadres de concertation a permis d'assurer une gestion efficace de la trésorerie publique, permettant à l'État d'honorer, à bonne date, l'ensemble de ses engagements financiers, tant au titre de la dette intérieure que de la dette extérieure. Cette performance a contribué à renforcer la confiance des investisseurs et des partenaires au développement, comme l'illustre le succès des émissions de titres publics. Ainsi, sur un montant de 1 116,02 milliards FCFA mis en adjudication, le montant global retenu est ressorti à 1 188,62 milliards FCFA, soit un taux de couverture de 106,5%, témoignant de la crédibilité et de la solidité de la signature souveraine du Burkina Faso.

La création de la Banque des dépôts du Trésor (BDT) a marqué une étape importante dans le renforcement de la fonction bancaire de l'État et l'optimisation de la gestion des ressources publiques. Cette réforme s'est notamment traduite par le rapatriement des fonds publics, la centralisation accrue des disponibilités, la domiciliation des rémunérations des agents publics et l'élargissement de l'offre de services financiers.

II.2.4 Règlementation financière

Dans le cadre de l'amélioration de la réglementation financière en 2025, plusieurs textes ont été élaborés et adoptés. Ils sont relatifs au contrôle interne comptable des collectivités territoriales, à la nomenclature des pièces justificatives des collectivités territoriales, à l'apurement administratif des comptes de gestion des collectivités territoriales, au guide d'apurement administratif des comptes de gestion des collectivités territoriales et au référentiel des délais de paiement en matière d'exécution des dépenses publiques. Il s'agit en particulier :

- du Décret n°2025-0182/PRES/PM/MEF du 27 février 2025 portant modalités et procédures d'apurement administratif des comptes de gestion des collectivités territoriales et des établissements publics locaux ;
- de l'Arrêté n°2025-0155/MEF/SG/DGTCP/DELF du 11 avril 2025 portant guide d'apurement administratif des comptes de gestion des collectivités territoriales et des établissements publics locaux ;
- de l'Arrêté n°2025-0163/MEF/SG/DGTCP/DELF du 18 avril 2025 portant nomenclature des pièces justificatives des recettes et des dépenses des collectivités territoriales du Burkina Faso ;
- de l'Arrêté n°2025-0193/MEF/SG/DGTCP/DELF du 02 mai 2025 portant adoption du Guide de contrôle interne comptable des collectivités territoriales ;
- de l'Arrêté n°2025-0397/MEF/SG/DGTCP/DELF du 01 septembre 2025 portant adoption du référentiel des délais de paiement en matière d'exécution des dépenses de l'État et des autres organismes publics.

II.3. Prévention et gestion du contentieux de l'Etat

Sur 205 dossiers d'indemnisation de victimes d'accidents impliquant les véhicules de l'Etat reçus à fin décembre, 164 dossiers ont été traités sur 167 dossiers complets.

Aussi, 112 dossiers ont été payés à hauteur de 88,34 millions FCFA et deux (02) dossiers qui sont en attente de paiement pour un montant de 553 268 FCFA.

Le montant des recouvrements des créances contentieuses au profit du budget de l'Etat s'élève à 3,01 milliards FCFA, celui au profit des démembrements de l'Etat s'élève à 4,78 milliards FCFA

Le pourcentage des décisions favorables à l'Etat est de 78,0% pour une cible annuelle de 80,0%.



DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

*Au service du développement
économique et social !*



**Je suis citoyen,
je déclare et paye
mes impôts et taxes**



III.

ANALYSE DES PRINCIPAUX AGREGATS DES FINANCES PUBLIQUES

III. 1. Analyse des opérations financières de l'État

Les Manuels de Statistiques de finances publiques (MSFP) constituent les références méthodologiques pour l'élaboration du Tableau des opérations financières de l'État (TOFE). Deux (02) versions de TOFE sont actuellement utilisées : le TOFE selon le MSFP de 1986¹⁴ et celui de 2014.

Encadré 3: Définition de quelques indicateurs du TOFE selon le MSFP 1986

Recettes totales : Somme des recettes courantes et des recettes en capital.

Dons : Concours financiers non remboursables reçus de donateurs nationaux et/ou étrangers. On distingue les dons intérieurs et les dons extérieurs, d'une part, et les dons programmes répondant à des objectifs généraux d'aide budgétaire et les dons projets correspondant aux aides aux projets spécifiques d'investissement, d'autre part.

Solde (déficit ou excédent) global : Différence entre les recettes totales et dons et, les dépenses totales et prêts nets.

Dépenses : Engagements non remboursables des administrations, qu'il s'agisse d'opérations avec ou sans contrepartie. Elles se décomposent en dépenses courantes (salaires et traitements, charges de la dette publique, fonctionnement et transferts courants) et en dépenses en capital.

À fin décembre 2025, les recettes totales et dons se sont établis à 3 787,71 milliards FCFA et les dépenses totales et prêts nets se sont chiffrés à 4 076,42 milliards FCFA, soit un déficit global (base engagement) de 288,72 milliards FCFA. Ce solde représente -1,8 % du PIB nominal contre -5,8% en 2024.

Le déficit base caisse est ressorti à 628,75 milliards FCFA en détérioration de 30,06 milliards FCFA par rapport à 2024.

III.1.1. Recettes totales et dons

Les recettes totales et dons sont en hausse de 22,8% en 2025 (+704,32 milliards FCFA) par rapport à 2024. Cette augmentation est principalement liée à celle des recettes totales (+712,46 milliards FCFA), les dons ayant poursuivi leur baisse entamée en 2024 (-8,14 milliards FCFA). Rapporté au PIB nominal, ce niveau de recettes totales et de dons a représenté 23,4%, en amélioration de 1,4 point de pourcentage par rapport à 2024.

¹⁴ Un choix délibéré a été opéré de continuer d'analyser les indicateurs du TOFE selon le MSFP 1986 en attendant le basculement complet dans la méthodologie du MSFP 2014.

Par rapport à la prévision révisée de 2025, le taux de réalisation des recettes totales et dons est de 110,0% contre 102,1% en 2024. Ce niveau de performance atteint, résulte principalement du dynamisme de l'activité économique et des réformes engagées.

III.1.1.1. Recettes totales

Sur une prévision annuelle révisée¹⁵ de 3 254,01 milliards FCFA, les recettes totales se sont établies à 3 617,36 milliards FCFA en 2025, soit un taux de recouvrement de 111,2 % après 102,2% une année plus tôt. Comparé au niveau de recouvrement en 2024, les recettes totales sont en hausse de 712,46 milliards FCFA (+24,5%).

Rapportées au PIB¹⁶, les recettes totales ont représenté 22,4% après 20,7% en 2024.

Sur la période 2020-2025, les recettes totales ont enregistré une progression quasi continue, avec une croissance annuelle moyenne de 16,9%.

III.1.1.1.1. Recettes courantes

Les recettes courantes se sont affichées à 3 617,36 milliards FCFA en 2025.

Ces recettes sont constituées de 85,4% de recettes fiscales. Elles enregistrent une hausse de 24,5% (+712,46 milliards FCFA) par rapport à 2024. Cette augmentation est imputable à la fois aux recettes fiscales (+514,49 milliards FCFA) et aux recettes non fiscales (+197,97 milliards FCFA).

a) Recettes fiscales

Sur une prévision de 2 809,14 milliards FCFA, les recettes fiscales ont été mobilisées à hauteur de 3 090,31 milliards FCFA en 2025, soit un taux de recouvrement de 110,0%. Par rapport à 2024, les recettes fiscales ont enregistré une augmentation de 20,0%. Les « taxes sur biens et services » et les « Impôts sur revenus et bénéfices », principales composantes de cette nature de recette, ont porté cet accroissement avec des hausses respectives de 16,4% (+231,25 milliards FCFA) et de 28,6% (+205,90 milliards FCFA).

Rapportées au PIB nominal en 2025, les recettes fiscales ont représenté 19,1% contre 18,4% une année plus tôt.

L'accroissement des recettes fiscales en 2025 s'explique d'une part par le dynamisme de l'activité économique marquée par un taux d'accroissement de 5,3% et d'autre part à travers l'efficacité de l'administration publique dans l'amélioration de l'assiette fiscale, le renforcement du contrôle fiscal et de la modernisation progressive des procédures. Elle dénote également de la résilience des unités de recouvrement.

➤ Les taxes sur les biens et services

¹⁵ La prévision utilisée est celle de la LFR dans tout le document.

¹⁶ Comité de prévision et de conjoncture, note de cadrage macroéconomique, mars 2026

A fin décembre 2025, les ressources mobilisées au titre des taxes sur les biens et services se sont établies à 1 638,50 milliards FCFA, en progression de 231,25 milliards FCFA par rapport à fin décembre 2024. Pour une prévision de 1 416,18 milliards FCFA, le taux de réalisation en 2025 est de 115,7% contre 125,1% une année auparavant. Ces impôts représentent 53,0% des recettes fiscales.

Les taxes sur les biens et services sont composées de la taxe sur la valeur ajoutée (30,1% des recettes fiscales), de la taxe sur les produits pétroliers (5,7%), des bénéfices des monopoles fiscaux (8,0%) et des autres taxes spécifiques sur la consommation (9,2%). L'augmentation de cette nature de recette est principalement due à la taxe sur la valeur ajoutée (+127,03 milliards FCFA) et aux autres taxes spécifiques sur la consommation (+49,99 milliards FCFA).

L'évolution de la TVA est expliquée non seulement par la dynamique de la demande intérieure en termes de consommation finale des ménages (+9,3% en valeur), mais aussi par l'accroissement des importations (+7,7% en valeur).

➤ ***Les impôts sur les revenus et bénéfices***

Les impôts sur les revenus et bénéfices ont été mobilisés à hauteur de 925,99 milliards FCFA pour un montant prévisionnel de 861,56 milliards FCFA, soit un taux de recouvrement de 107,5%. Ces impôts représentent 30,0% des recettes fiscales.

Comparé à leur niveau en 2024, il ressort une hausse de 28,6% (+205,90 milliards FCFA), imputable principalement à la hausse de l'impôt sur les sociétés de 27,0% (+107,12 milliards FCFA).

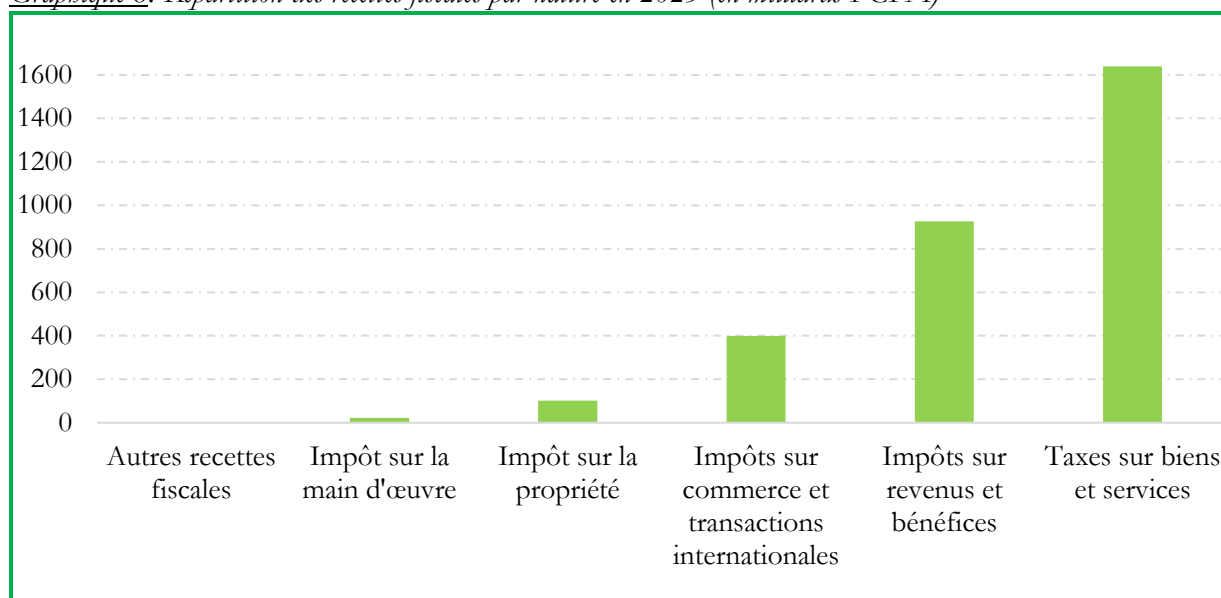
L'évolution de l'impôt sur les sociétés a été particulièrement marquée par le dynamisme des entreprises dans le secteur secondaire (+29,9% en valeur) et notamment des entreprises extractives (+68,7% en valeur) en lien avec l'évolution du cours de l'or.

➤ ***Les impôts sur le commerce et les transactions internationales***

A fin décembre 2025, les impôts sur le commerce et les transactions internationales se sont établis à 399,35 milliards FCFA sur une prévision annuelle de 395,40 milliards FCFA, soit un taux de recouvrement de 101,0%. Ces impôts représentent 12,9% des recettes fiscales.

En glissement annuel, ils ont progressé de 17,3% (+59,00 milliards FCFA) en raison essentiellement de la hausse du recouvrement des droits sur le commerce extérieur de 16,9 % (+51,93 milliards FCFA).

Graphique 8: Répartition des recettes fiscales par nature en 2025 (en milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données du TOFE, 2025

b) Recettes non fiscales

A fin décembre 2025 les recettes non fiscales ont été mobilisées à hauteur de 527,05 milliards FCFA sur une prévision de 444,86 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 118,5%. Par rapport à 2024, il ressort une hausse de 60,2% (+197,97 milliards FCFA). Cette augmentation est due essentiellement à la rubrique Produits financiers de 214,5% (+121,80 milliards FCFA), aux autres recettes non fiscales de 27,8% (+59,40 milliards FCFA) et aux ventes non industrielles de 34,7% (+14,15 milliards FCFA). Le bond des Produits financiers est expliqué principalement par la hausse des recettes minières notamment les dividendes et les royalties. La hausse des dividendes s'explique notamment par l'augmentation des parts de l'Etat au niveau des sociétés minières et l'embellie du cours de l'or sur le marché international.

Quant à celle des royalties, elle est liée à la réforme du code minier qui instaure une proportionnalité entre la part des royalties de l'Etat et l'évolution du cours de l'or.

III.1.1.1.2. Recettes en capital

Il n'a pas été enregistré de recettes en capital en 2025. En effet, il n'y a pas eu de cessions d'actifs depuis la dernière opération passée en 2020.

III.1.1.2. Dons¹⁷

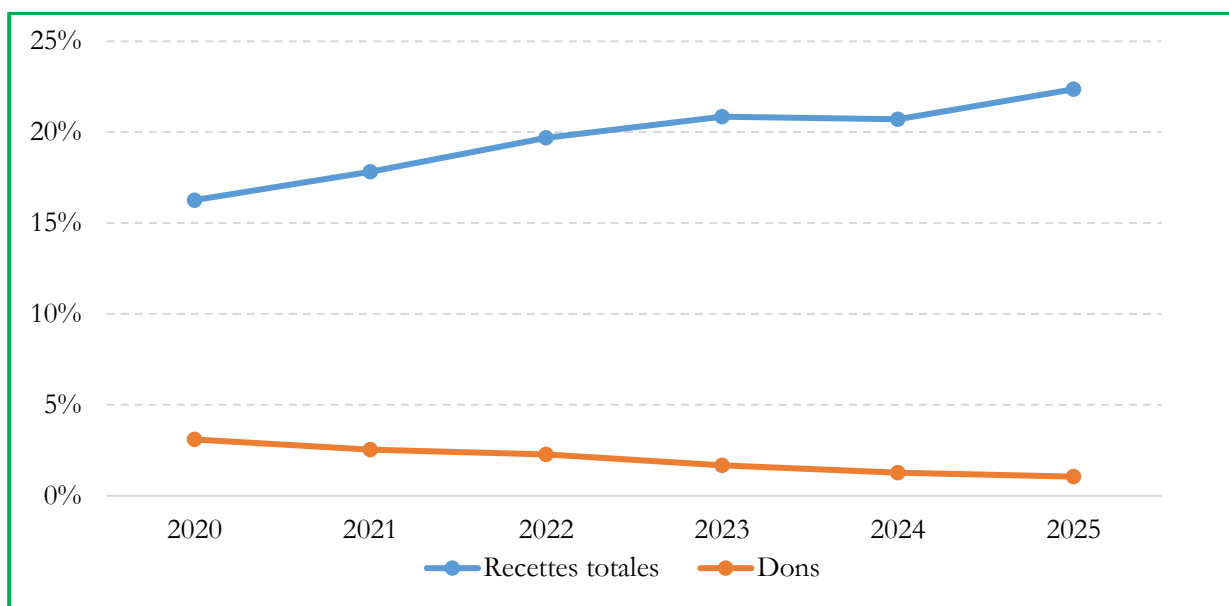
À fin décembre 2025, les dons se résument uniquement en dons projets mobilisés à hauteur de 170,35 milliards FCFA sur une prévision de 187,80 milliards FCFA, soit un taux de décaissement de 90,7% contre 99,4% à la même période en 2024.

¹⁷ Les dons retracent tous les encaissements non remboursables, provenant de versement non obligatoire d'autres administrations publiques, nationales ou étrangères et d'organismes internationaux.

Comparativement à 2024, les dons ont enregistré une baisse de 4,6% (-8,14 milliards FCFA). Cette diminution est principalement expliquée par la contraction des dons projets reçus d'organisations internationales (-5,90 milliards de FCFA) ainsi que ceux en provenance d'administrations publiques étrangères (-5,77 milliards de FCFA).

Rapportés au PIB nominal, les dons ont représenté 1,1% en 2025, enregistrant ainsi une baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport à 2024.

Graphique 9: Évolution des recettes totales et dons en proportion du PIB de 2020 à 2025



Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2020 à 2025

Sur la période 2020-2025, les recettes totales ont représenté en moyenne de 19,6% du PIB contre 2,0% pour les dons mobilisés.

Tableau 4: Évolution des recettes totales et dons sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA).

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes totales	1 747,70	1 946,59	2 288,25	2 543,72	2 904,90	3 617,36
Recettes courantes	1 747,70	1 946,59	2 288,25	2 543,72	2 904,90	3 617,36
Recettes fiscales	1 424,86	1 687,51	2 052,45	2 246,19	2 575,82	3 090,31
Recettes non fiscales	322,83	259,08	235,81	297,52	329,07	527,05
Recettes en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dons	134,27	277,27	263,69	203,50	178,49	170,35
Projets	45,89	196,35	203,43	203,50	178,49	170,35
Programmes	88,38	80,93	60,27	0,00	0,00	0,00
Recettes totales et dons	1 881,97	2 223,87	2 551,94	2 747,22	3 083,39	3 787,71
PIB nominal¹⁸	9 393,80	10 922,88	11 615,92	12 200,44	14 022,22	16 176,30
Part des recettes totales dans le PIB (en %)	18,60	17,8	19,7	20,8	20,7	22,4
Part des dons dans le PIB (en %)	1,4	2,5	2,3	1,7	1,3	1,1
Part des recettes totales et dons dans le PIB (en %)	20,0	20,4	22,0	22,5	22,0	23,4

Source : DGESS à partir des données du TOFE de 2020 à 2025

III.1.2. Dépenses totales et prêts nets

Les dépenses totales et prêts nets se sont établis à 4 076,42 milliards FCFA à fin décembre 2025, sur une prévision de 3 904,29 milliards FCFA avec un taux d'exécution de 104,4% soit une baisse de 1,1 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2024.

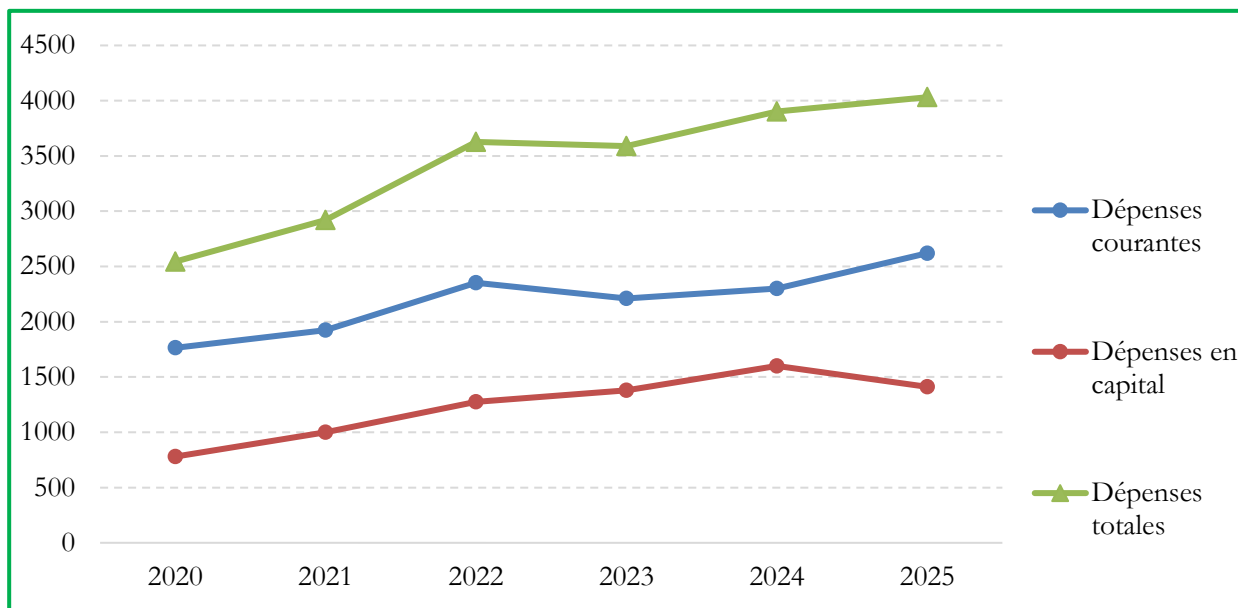
III.1.2.1 Dépenses totales

Sur une prévision de 3 912,27 milliards FCFA, les dépenses totales ont été exécutées à hauteur de 4 031,29 milliards FCFA à fin décembre 2025, soit un taux d'exécution de 103,0% contre 105,3% en 2024. Comparativement à l'année 2024, il ressort une hausse des dépenses totales de 3,3% (+129,61 milliards FCFA). Cette augmentation est imputable principalement à la hausse des dépenses courantes de 13,8% (+318,72 milliards FCFA).

Le ratio dépenses totales sur le PIB est ressorti à 24,9% en 2025 après 27,8% en 2024.

¹⁸ Comité de prévision et de conjoncture, note de cadrage macroéconomique, mars 2026

Graphique 10: Évolution des dépenses totales et de ses composantes sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2020 à 2025

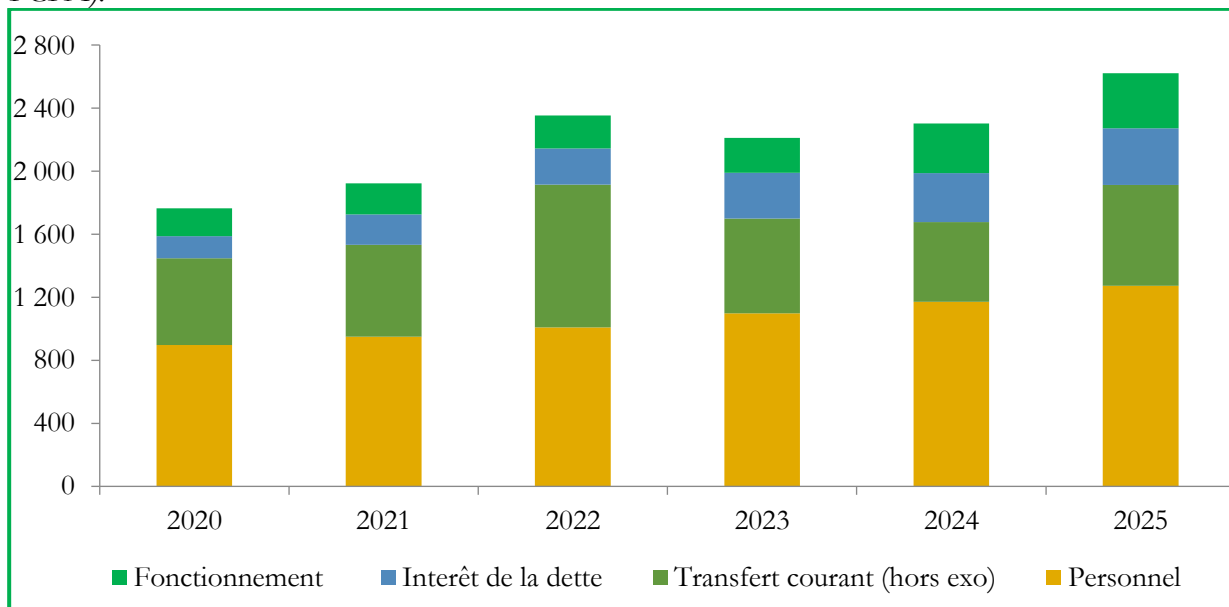
Sur la période 2020-2025, l'évolution des dépenses totales a été marquée par une tendance haussière avec un taux d'accroissement annuel moyen de 9,6%.

En termes de proportion, les dépenses totales sont prédominées par les dépenses courantes sur la période sous revue (63,9% en moyenne par an).

III.1.2.1.1 Dépenses courantes

Sur une prévision de 2 533,00 milliards FCFA, les dépenses courantes ont été exécutées à hauteur de 2 620,13 milliards FCFA en 2025, soit un taux d'exécution de 103,4%. Comparativement à l'année 2024, elles ont enregistré une hausse de 13,8% en lien principalement avec la hausse des transferts courants de 132,23 milliards FCFA (+26,1%) et des salaires de 101,91 milliards FCFA (+8,7%). Les dépenses courantes représentent 65,0% des dépenses totales en 2025.

Graphique 11: Évolution des dépenses courantes et de ses composantes sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA).



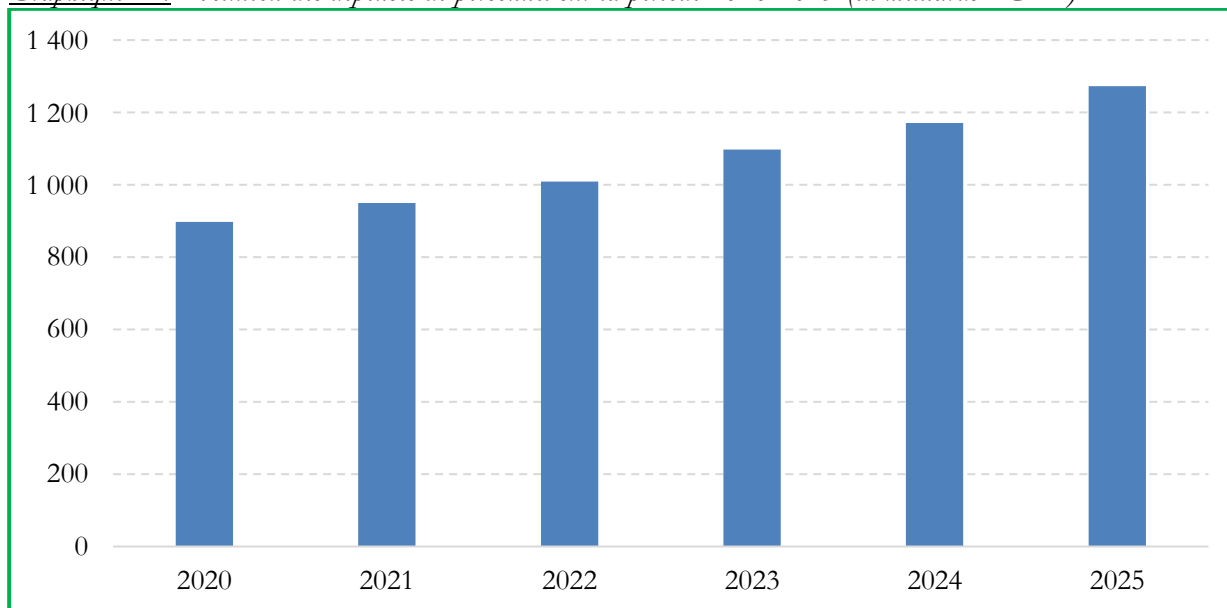
Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2020 à 2025

Le graphique ci-dessus montre que sur la période 2020-2025, les dépenses courantes ont une tendance haussière (+8,2% en moyenne par an) et sont tirées par les intérêts de la dette (+20,7%), les dépenses de fonctionnement (+14,6%), les dépenses de personnel (+7,2%) et les transferts courants (+3,0%). En 2025, les dépenses de personnel et les transferts courants ont représenté respectivement 48,6% et 24,4% des dépenses courantes.

a) Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel se sont chiffrées à 1 272,76 milliards FCFA à fin décembre 2025 sur une prévision annuelle de 1 274,60 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 99,9% contre 97,4% en 2024. Par rapport à 2024, les dépenses de personnel ont progressé de 8,7% (+101,91 milliards FCFA), après une hausse de 6,7% une année plus tôt. Cet accroissement s'explique entre autres par la prise en charge des actes de promotions statutaires (avancement statutaire et de classe, bonification, etc.), des effectifs additionnels d'agents de l'Etat et des actes relatifs à la mise à jour de la situation indemnitaire des agents.

Graphique 12: Évolution des dépenses de personnel sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)



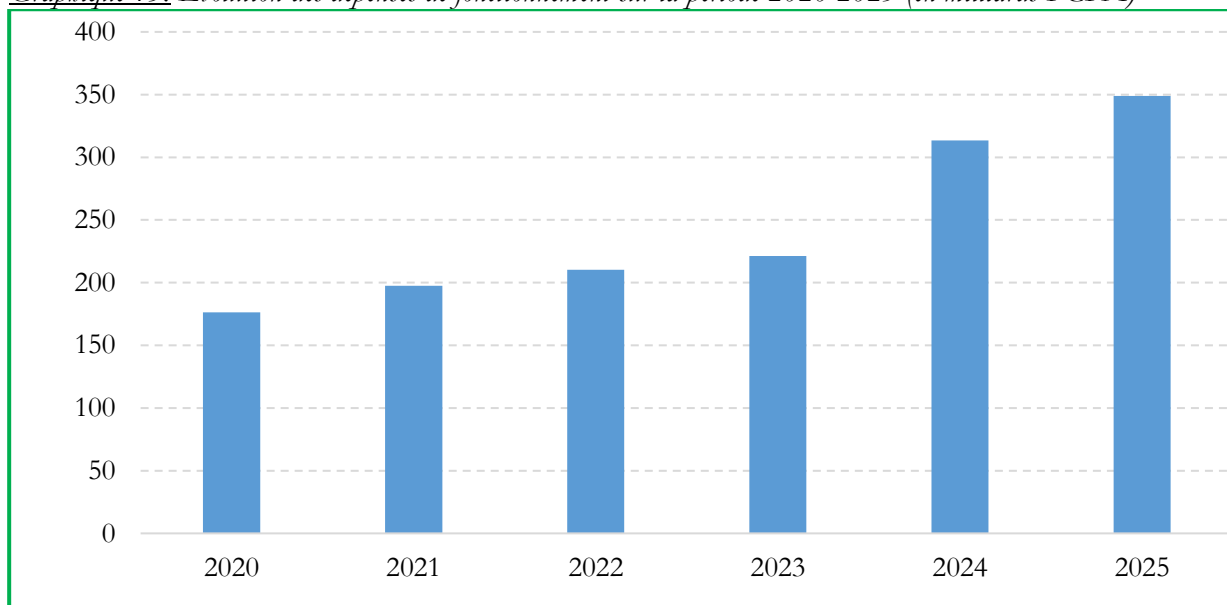
Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2020 à 2025.

Sur la période 2020-2025, les dépenses de personnel ont connu une augmentation continue avec une croissance annuelle moyenne de 7,2%.

b) Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été exécutées en 2025 à hauteur de 348,90 milliards FCFA sur une prévision de 346,37 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 100,7% contre 139,2% en 2024. En comparaison à leur niveau de 2024, elles ont enregistré une hausse de 11,3% (+35,52 milliards FCFA).

Graphique 13: Évolution des dépenses de fonctionnement sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2020 à 2025

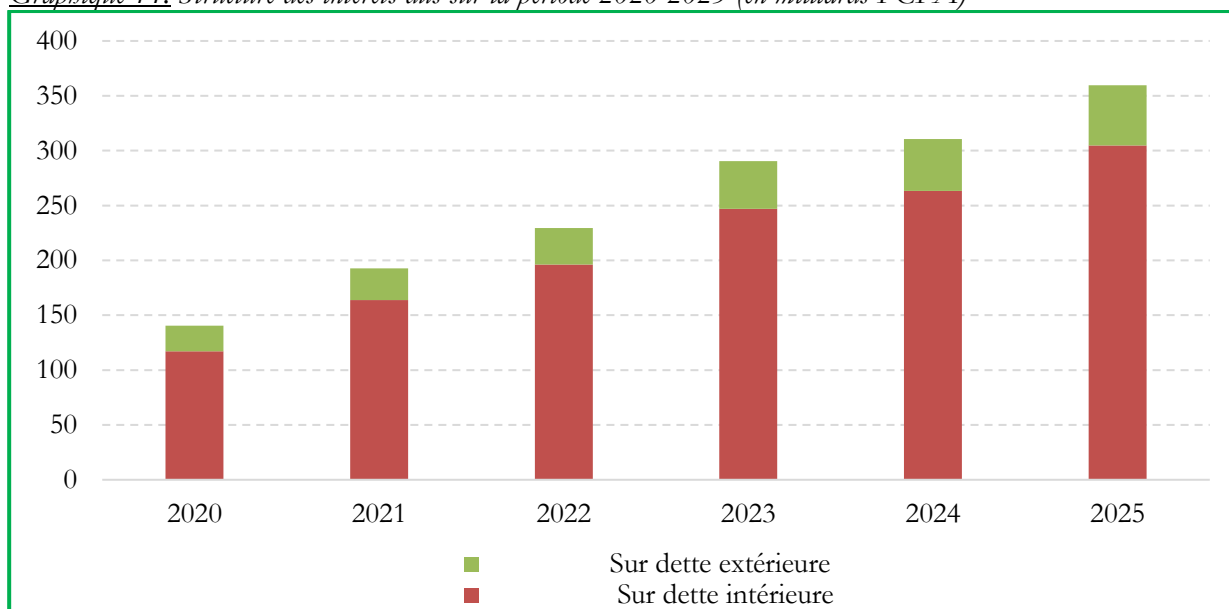
Sur la période sous-revue, il ressort une tendance haussière des dépenses de fonctionnement avec une hausse annuelle moyenne de 14,6%.

c) Intérêts dus

Les intérêts de la dette ont été payés à hauteur de 359,53 milliards FCFA à fin décembre 2025 sur une prévision annuelle de 343,95 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 104,5% contre 106,1% en 2024. Ils sont constitués de 84,8% d'intérêts dus sur la dette intérieure et de 15,2% d'intérêts dus sur la dette extérieure.

Par rapport à 2024, les intérêts payés ont connu une hausse de 15,8% (+49,06 milliards FCFA), liée principalement à l'augmentation de sa composante intérieure (+41,58 milliards FCFA), notamment les paiements des intérêts des émissions des titres publics (obligations et bons du trésor).

Graphique 14: Structure des intérêts dus sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)



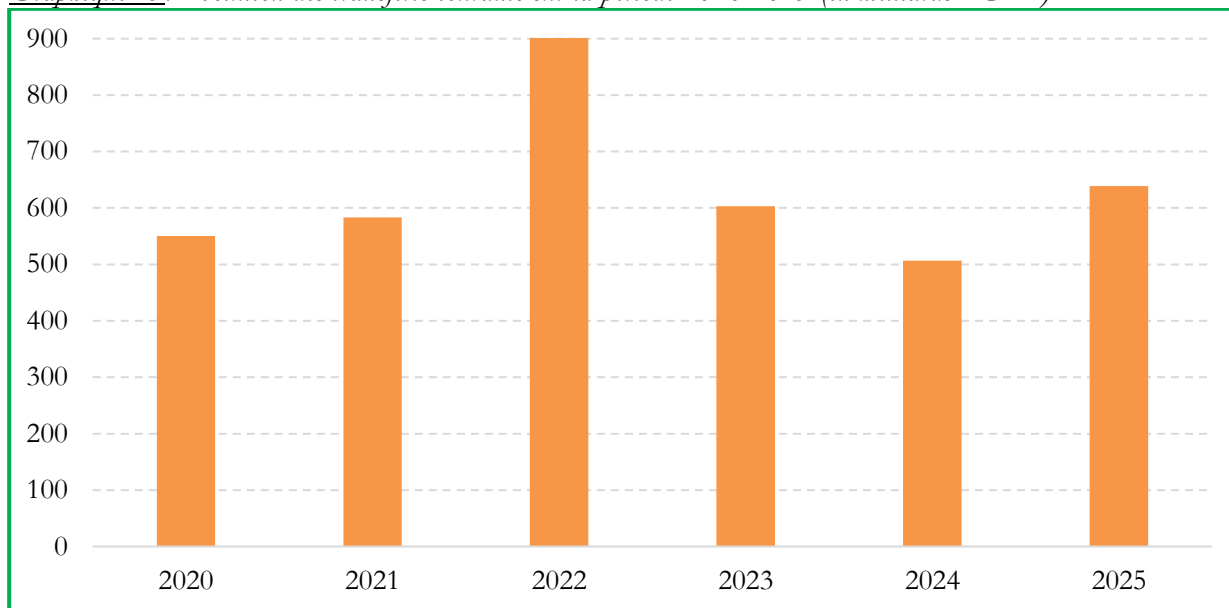
Source : DGEES, à partir des données du TOFE de 2020 à 2025

Sur la période sous revue, l'évolution du paiement des intérêts de la dette révèle une tendance haussière qui est principalement imprimée par celle des intérêts de la dette intérieure (+21,1% en moyenne annuelle).

d) Transferts courants

A fin décembre 2025, les transferts courants ont été exécutés à hauteur de 638,95 milliards FCFA sur une prévision de 568,09 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 112,5%. Comparativement à l'année 2024, ils sont en hausse de 26,1% (+132,23 milliards FCFA). Cette hausse s'explique essentiellement par une augmentation des subventions au profit de la SONABEL et des ménages (subvention hydrocarbure (+72,01 milliards FCFA) et gaz (+72,39 milliards FCFA)) et des transferts aux Etablissements publics de l'Etat (EPE).

Graphique 15: Évolution des transferts courants sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)



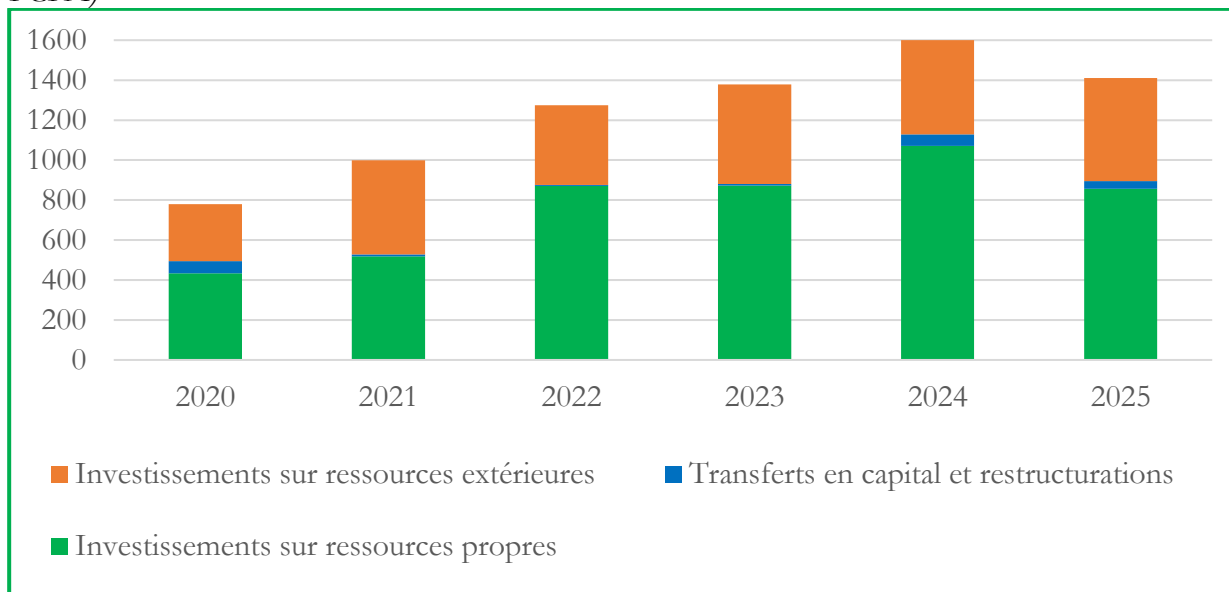
Source : DGEES, à partir des données du TOFE de 2020 à 2025

Sur la période 2020-2025, les transferts courants ont connu une tendance en dent de scie pour une croissance annuelle moyenne de 3,0% avec un pic observé en 2022. Le niveau de 2022 s'explique par l'augmentation des subventions aux hydrocarbures qui ont atteint un niveau exceptionnel de 594,92 milliards FCFA.

III.1.2.1.2 Dépenses en capital

Les dépenses en capital se sont établies à 1 411,16 milliards FCFA en 2025 sur une prévision de 1 379,27 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 102,3% contre 113,0% en 2024. Comparativement à 2024, elles sont en baisse de 11,8% (-189,12 milliards FCFA) due à la baisse des dépenses d'investissement sur ressources propres (-213,68 milliards FCFA) et des transferts en capital et restructurations (-21,71 milliards FCFA). Les dépenses sur ressources extérieures, quant à elles, ont augmenté de 46,27 milliards FCFA.

Graphique 16: Évolution des dépenses en capital et de ses composantes sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2020 à 2025

Les dépenses en capital ont enregistré une croissance sur la période sous-revue (+12,6% en moyenne annuelle). La hausse est liée à la mise en œuvre des projets et programmes d'investissements et aux dépenses liées à la crise sécuritaire.

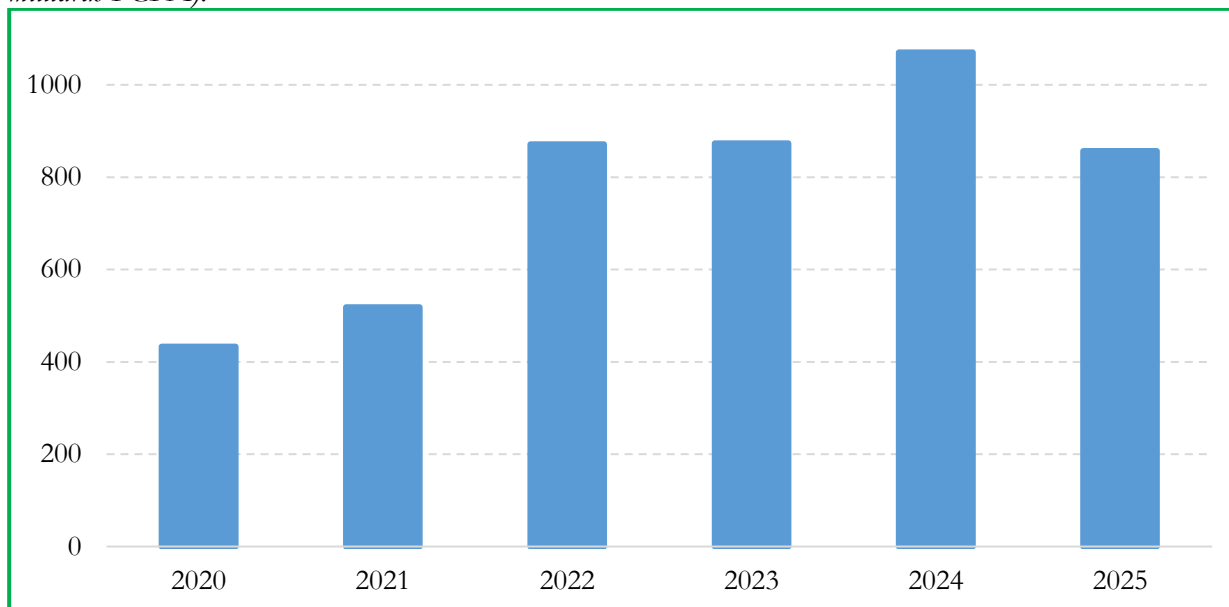
La part moyenne des investissements sur ressources propres dans les dépenses en capital s'affiche à 62,4%.

a) Dépenses d'investissements sur ressources propres

A fin décembre 2025, les dépenses d'investissements financées sur ressources propres se sont situées à 856,93 milliards FCFA sur une prévision de 951,47 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 90,1%. Comparé à 2024, il ressort une baisse de 20,0% (- 213,68 milliards FCFA).

Rapportées au PIB nominal, les dépenses d'investissements sur ressources propres sont passées de 7,6% en 2024 à 5,3% en 2025, soit une baisse de 2,3 points de pourcentage.

Graphique 17: Evolution des dépenses d'investissements financées sur ressources propres de la période 2020-2025 (en milliards FCFA).



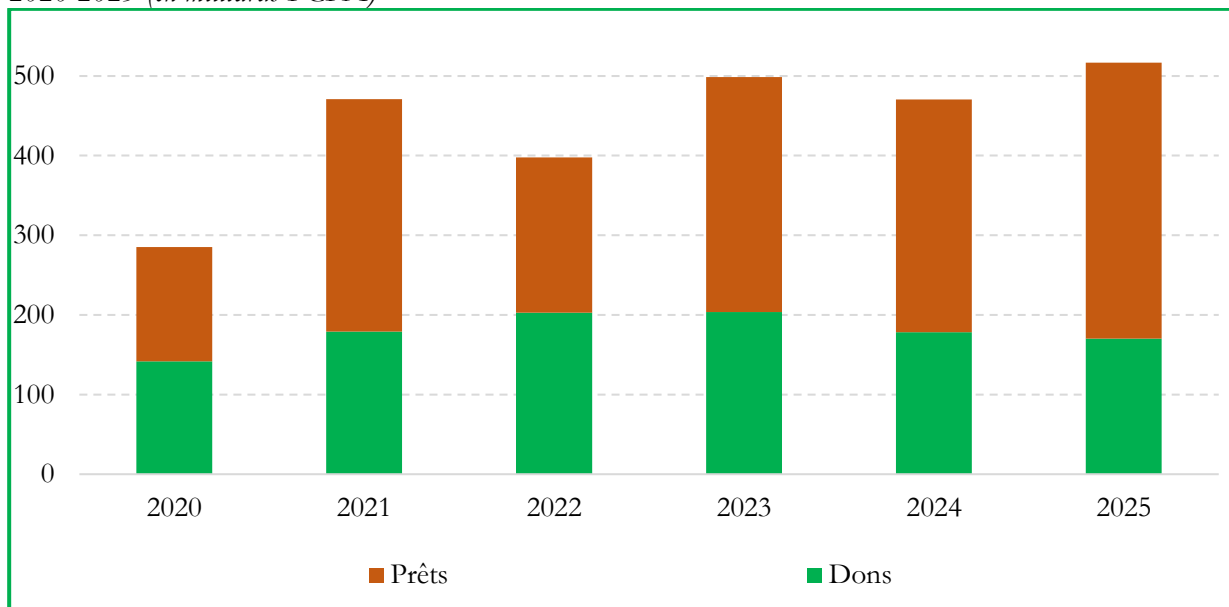
Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2020 à 2025

Sur la période 2020-2025, les dépenses d'investissements financées sur ressources propres ont connu une croissance continue avec un taux de croissance annuel moyen de 14,6%.

b) Dépenses d'investissements sur ressources extérieures

En 2025, les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures ont été exécutées à hauteur de 516,95 milliards FCFA sur une prévision annuelle de 412,80 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 125,2%. Ces dépenses ont été financées par les dons et les prêts respectivement de 170,35 milliards FCFA et 346,61 milliards FCFA. Comparé à 2024, il ressort une hausse de 9,8% (+46,27 milliards FCFA) due principalement à la hausse des prêts de 18,6% (+54,41 milliards FCFA).

Graphique 18: Evolution des investissements financés sur ressources extérieures et leurs composantes sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)



Source : DGESE, à partir des données du TOFE de 2020 à 2025

Sur la période 2020-2025, les dépenses d'investissement sur ressources extérieures ont connu une évolution erratique avec un taux de croissance annuel moyen de 12,6% et sont dominées par les prêts avec une part moyenne de 59,2%.

c) Transferts en capital et restructuration

Les transferts en capital et restructuration ont été exécutés à hauteur de 37,28 milliards FCFA en 2025 contre 58,98 milliards FCFA en 2024, soit une baisse de 21,71 milliards FCFA (-36,8%).

III.1.2.2 Prêts nets

Sur une prévision de -7,98 milliards FCFA, les prêts nets se sont établis à 45,13 milliards FCFA en 2025, traduisant des crédits octroyés plus important que les remboursements.

Tableau 5: Récapitulatif des dépenses et prêts nets sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses courantes	1 764,28	1 922,60	2 353,55	2 211,54	2 301,41	2 620,13
Salaires	897,21	949,55	1 009,12	1 096,95	1 170,85	1 272,76
Dépenses de fonctionnement	176,29	197,54	210,37	221,33	313,37	348,90
Intérêts dus	140,58	192,55	229,59	290,41	310,48	359,53
sur dette intérieure	117,03	163,93	196,28	246,96	263,24	304,82
sur dette extérieure	23,55	28,62	33,31	43,45	47,23	54,71
Transferts courants	550,20	582,96	904,47	602,85	506,72	638,95
Dépenses en capital	780,00	999,08	1 273,80	1 378,55	1 600,27	1 411,16
Investissements sur ressources propres	432,92	518,66	871,38	873,14	1 070,60	856,93
Transferts en capital et restructurations	61,69	9,55	4,83	6,82	58,98	37,28
Investissements sur ressources extérieures	285,39	470,88	397,59	498,58	470,69	516,95
Dons	141,93	179,30	202,80	203,50	178,49	170,35
Prêts	143,46	291,57	194,79	295,08	292,20	346,61
Dépenses totales	2 544,28	2 921,68	3 627,35	3 590,08	3 901,68	4 031,29
Prêts nets	- 4,35	10,24	- 9,52	- 11,48	- 1,76	45,13
Dépenses totales et prêts nets	2 539,93	2 931,92	3 617,83	3 578,61	3 899,93	4 076,42
PIB nominal¹⁹	10 202,27	10 922,88	11 615,92	12 200,44	14 022,22	16 176,27
Part des dépenses totales dans le PIB (%)	24,94	26,75	31,23	29,43	27,83	24,92
Part des dépenses d'investissement sur ressources propres dans le PIB (%)	4,24	4,75	7,50	7,16	7,64	5,30

Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2020 à 2025

III.1.3. Soldes budgétaires et financement

L'analyse porte sur les principaux soldes caractéristiques et le financement.

III.1.3.1 Principaux soldes caractéristiques

Il s'agit du solde global base engagement, du solde global base caisse et du solde de base. A l'exception du solde de base, les autres soldes sont tous ressortis déficitaires en 2025.

a) Solde global base engagement

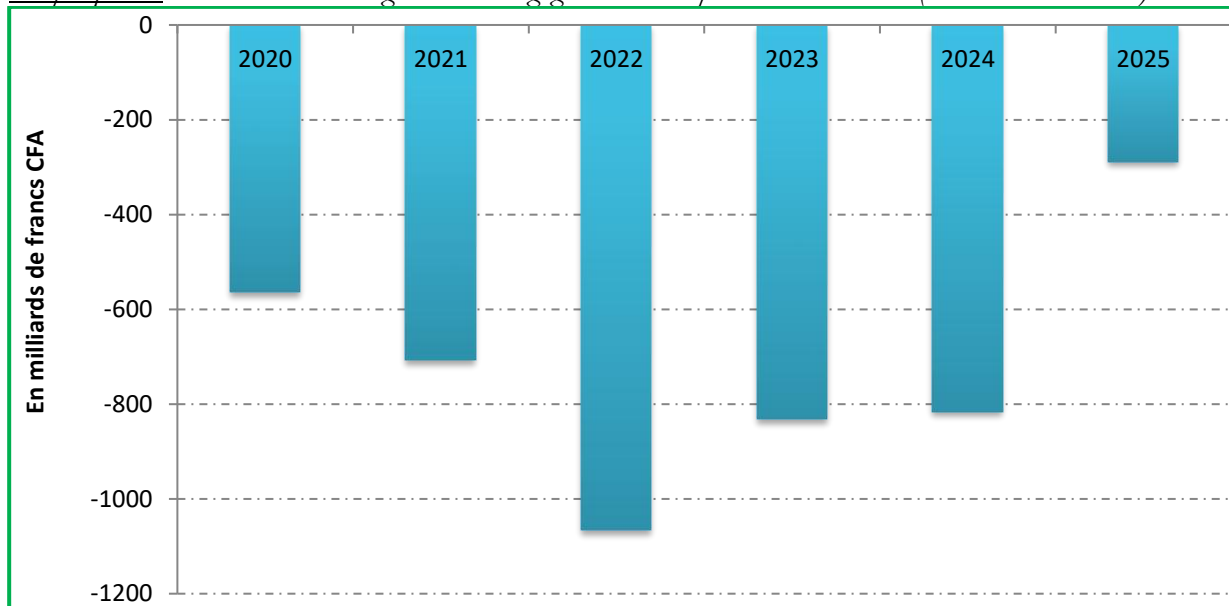
Le solde global base engagement²⁰ s'est situé à -288,72 milliards FCFA en 2025 contre -816,54 milliards FCFA en 2024, en amélioration de 527,82 milliards FCFA. Cette situation est due à une maîtrise des dépenses et aussi à l'augmentation des recettes,

¹⁹ Comité de prévision et de conjoncture, note de cadrage macroéconomique, mars 2026

²⁰ Le solde global base engagement mesure l'écart entre les ressources (recettes totales et dons) et les dépenses (dépenses totales et prêts nets)

principalement des recettes fiscales. Ce solde a représenté -1,8% du PIB nominal en 2025 contre -5,8% en 2024.

Graphique 19: Évolution du solde global base engagement sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2020 à 2025

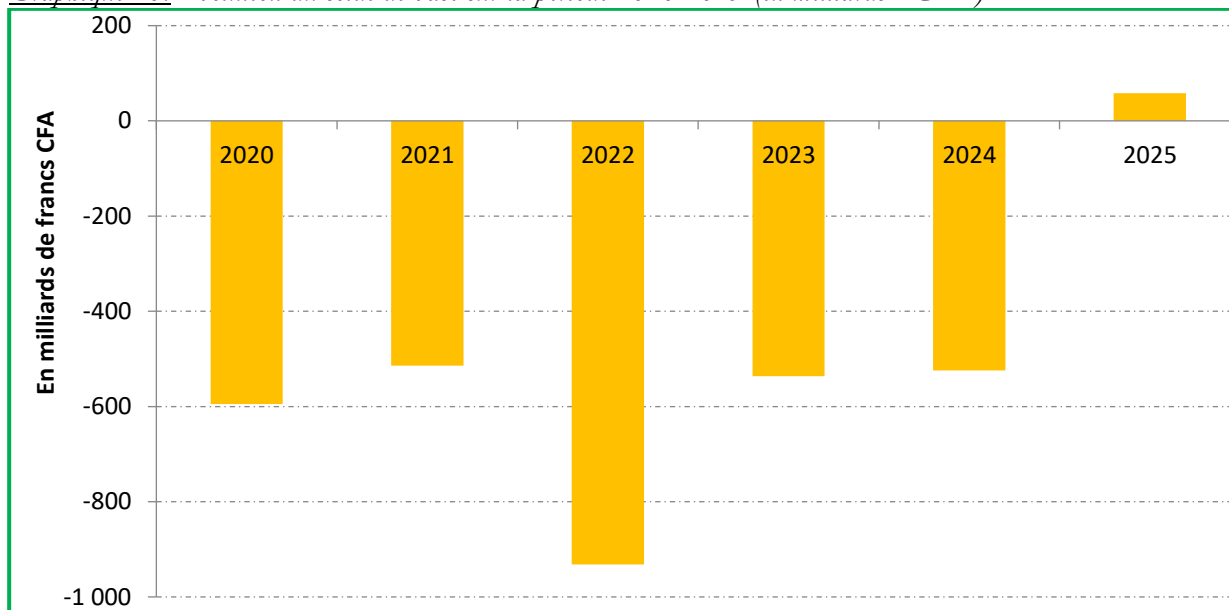
b) Solde de base

Le solde de base²¹ est ressorti à 57,89 milliards FCFA en 2025 contre -524,34 milliards FCFA en 2024, soit une amélioration de 582,23 milliards FCFA. Rapporté au PIB nominal, le solde de base a représenté 0,4% en 2025 contre -3,7% en 2024.

L'amélioration du déficit en 2025 se justifie par une hausse plus importante des recettes propres (+712,46 milliards FCFA) comparativement à celles des dépenses courantes (+318,72 milliards FCFA) et une baisse des dépenses d'investissement sur ressources propres (-213,68 milliards FCFA).

²¹ Le solde de base s'obtient en déduisant des recettes hors dons, les dépenses courantes et les dépenses d'investissement sur ressources propres. Il permet de mesurer la soutenabilité de la politique budgétaire.

Graphique 20: Évolution du solde de base sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2020 à 2025

c) Solde global base caisse

A fin décembre 2025, le solde global base caisse²² s'est affiché à -628,75 milliards FCFA contre -598,70 milliards FCFA à la même période en 2024, traduisant une dégradation du déficit de 30,06 milliards FCFA. Ce solde a représenté -3,9% du PIB nominal en 2025 contre -4,3% en 2024.

Graphique 21: Évolution du solde global base caisse sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2020 à 2025

²² Le solde global base caisse correspond à la différence entre les recettes totales y compris les dons et les dépenses totales et prêts nets augmentée des ajustements caisses.

Sur la période 2020-2025, le plus faible niveau de déficit de ce solde a été observé en 2023 (-515,70 milliards FCFA) et le déficit le plus élevé en 2022 (-875,75 milliards FCFA).

III.1.3.2 Financement du déficit

D'un montant de 624,85 milliards FCFA, le financement du déficit de 2025 est en hausse de 4,1% par rapport à celui de 2024.

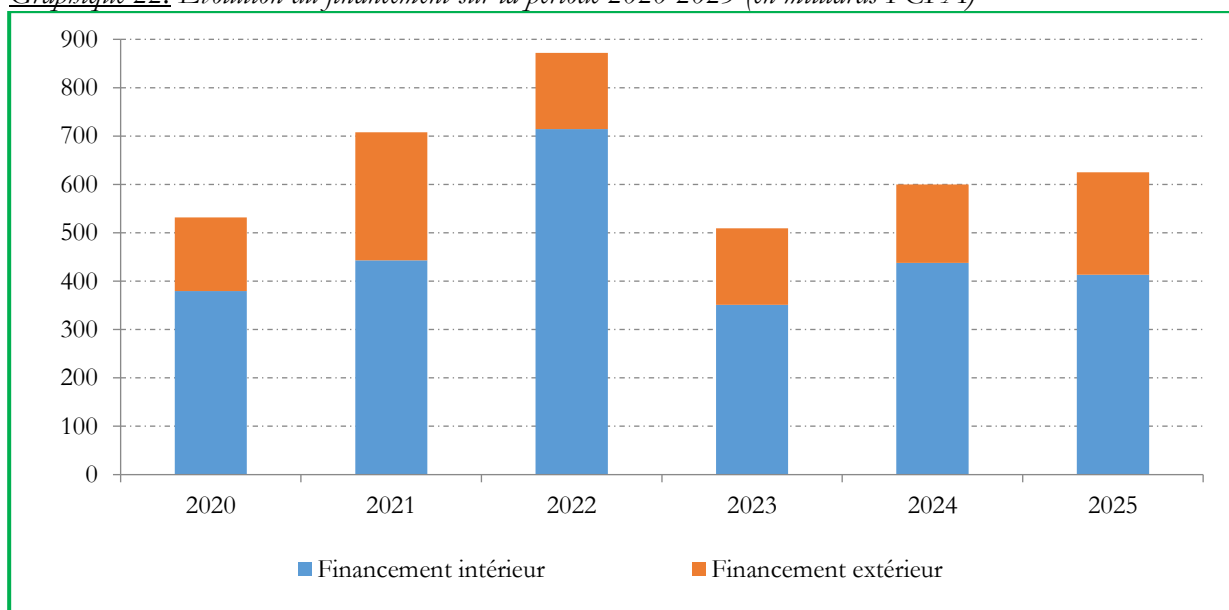
a) Financement extérieur

Le financement extérieur net est ressorti à 211,66 milliards FCFA en 2025 après 162,39 milliards FCFA à la même période de 2024, enregistrant ainsi une hausse de 30,3%. Il est constitué des décaissements obtenus à hauteur de 393,75 milliards FCFA, diminués de l'amortissement de la dette extérieure de 182,09 milliards FCFA.

b) Financement intérieur

En 2025, le financement intérieur net²³ s'est affiché à 413,19 milliards FCFA après 437,81 milliards FCFA en 2024, soit une baisse de 5,6%, représentant un montant de 24,62 milliards FCFA. La baisse est portée principalement par le financement bancaire (-253,11 milliards FCFA). Toutefois, cette baisse a été atténuée par la hausse du financement non bancaire de 228,49 milliards FCFA.

Graphique 22: Evolution du financement sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2020 à 2025

²³ Le financement intérieur net : c'est l'ensemble des prêts moins les remboursements en capital consentis par tous les agents résidents de l'économie, en dehors de ceux qui sont considérés comme faisant partie de l'État.

III.2. Analyse de l'évolution des appuis budgétaires¹⁹

En 2025, en plus des ressources du FMI de 18,61 milliards FCFA, le Burkina Faso a bénéficié d'un décaissement de la Banque Mondiale de 30,15 milliards FCFA et d'un décaissement du fonds de l'OPEP de 16,99 milliards FCFA, soit un total de 65,76 milliards FCFA.

De 2020 à 2025, l'évolution des appuis budgétaires a été caractérisée par une tendance baissière. Sur la période, ils sont passés de 342,35 milliards FCFA à 65,76 milliards FCFA, soit une baisse de 80,8%.

Tableau 6: Synthèse des appuis budgétaires par type de partenaires sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)

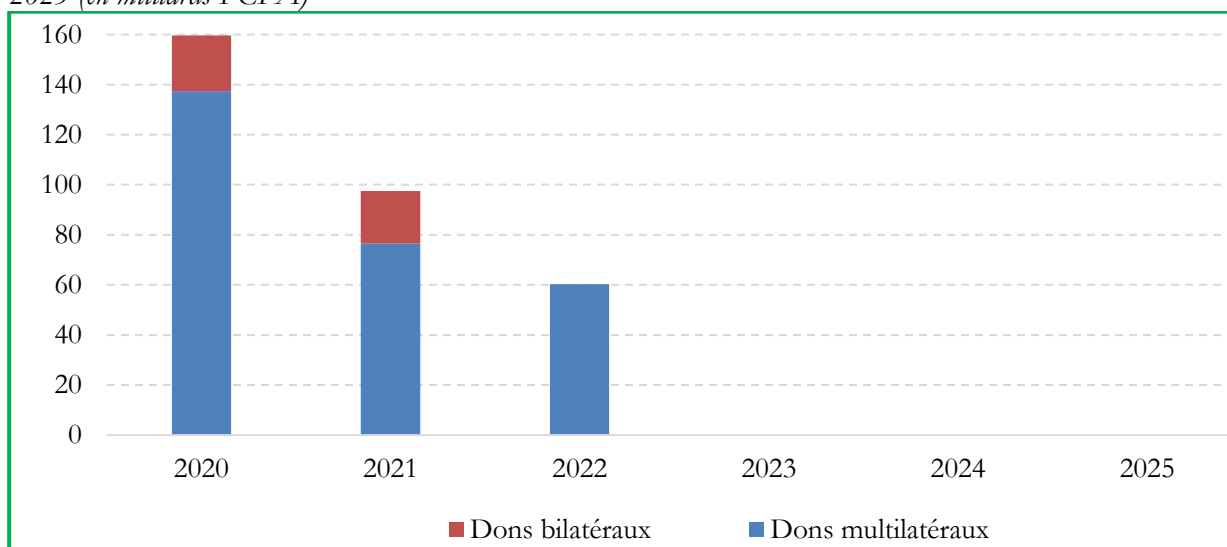
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Multilatérale	314,87	122,27	117,01	68,53	67,61	65,76
Prêts	177,43	45,72	56,74	68,53	67,61	65,76
Dons	137,44	76,55	60,27	0,00	0,00	0,00
Bilatérale	27,48	20,97	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	5,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dons	22,23	20,97	0,00	0,00	0,00	0,00
Total appuis budgétaires	342,35	143,25	117,01	68,53	67,61	65,76
Prêts	182,68	45,72	56,74	68,53	67,61	65,76
Dons	159,68	97,53	60,27	0,00	0,00	0,00

Source : DGEES, à partir des données de la DGCOOP

III.2.1. Dons

Le Burkina Faso n'a pas enregistré de décaissement de dons programmes de 2023 à 2025.

Graphique 23: Evolution des dons reçus par type de partenaires au titre des appuis budgétaires sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de la DGCOOP

Sur la période 2020-2022, les dons reçus proviennent essentiellement des partenaires multilatéraux à hauteur de 86,3% du montant total cumulé au titre des dons budgétaires décaissés (317,88 milliards FCFA).

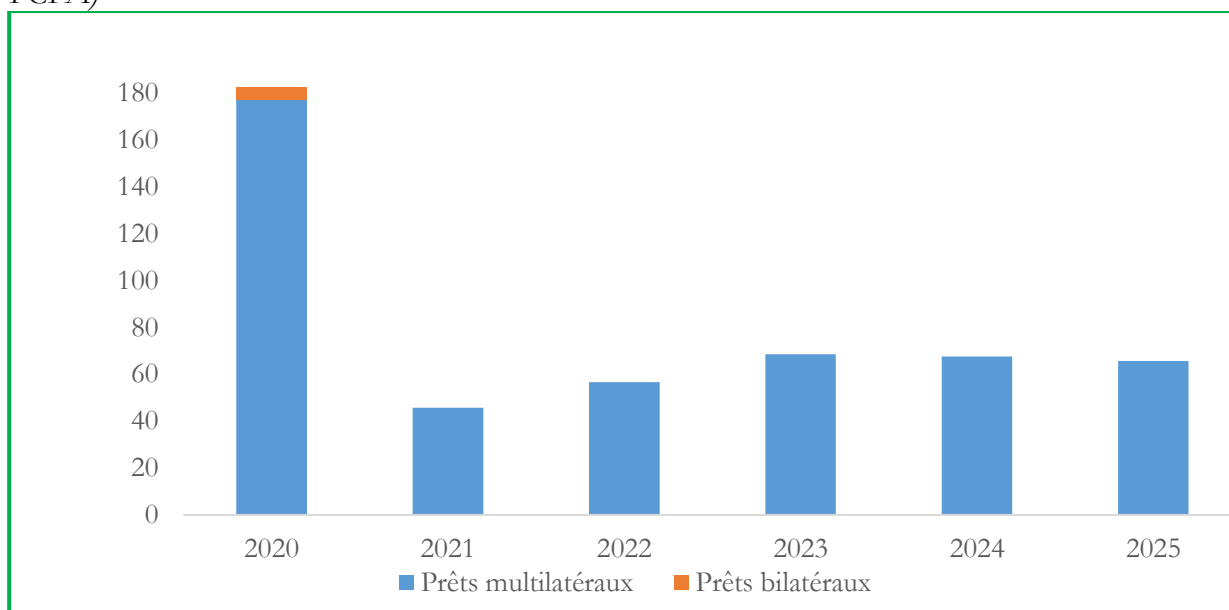
La valeur élevée en 2020 s'explique entre autres par le fait que le Burkina Faso ait bénéficié d'un montant de 20,32 milliards FCFA au titre des appuis budgétaires affectés à la lutte contre la Covid-19 provenant de la BAD pour 15,73 milliards FCFA et du Trésor français pour 4,59 milliards FCFA.

III.2.2. Prêts

Le Burkina Faso a bénéficié de décaissements de 65,76 milliards FCFA de prêts programmes au titre de l'année 2025 contre 67,61 milliards FCFA l'année précédente.

Il faut relever que depuis 2021, les partenaires bilatéraux n'ont pas effectué de décaissement.

Graphique 24: Evolution des prêts contractés au titre des appuis budgétaires sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données de la DGCOOP

Au cours de la période 2020-2025, il ressort que les prêts reçus proviennent essentiellement des partenaires multilatéraux à hauteur de 98,9% du montant total cumulé au titre des prêts budgétaires décaissés (487,04 milliards FCFA).

La valeur élevée en 2020 s'explique entre autres par le fait que le Burkina Faso ait bénéficié d'un accompagnement de certains partenaires au titre des appuis budgétaires d'un montant de 84,78 milliards FCFA affectés à la lutte contre la Covid-19 provenant de la BAD pour 15,47 milliards FCFA et du FMI pour 69,30 milliards FCFA.

III.3. Mobilisation de l'épargne nationale et sous régionale

Encadré 4: Définition de quelques concepts

1. Bons Assimilables du Trésor (BAT)

Les Bons Assimilables du Trésor (BAT) sont des titres de créances à court terme (maturité de moins de deux ans) émis par l'Etat. Un titre assimilable est un titre qui peut être émis une première fois pour une taille déterminée, puis abondé dans le cadre de nouvelles émissions. Chaque nouvelle tranche de titre émise est rattachée aux tranches antérieures et possède les mêmes caractéristiques (nominal unitaire, date de maturité, base de calcul des intérêts). Seuls les taux et les dates d'émission changent.

2. Obligations Assimilables du Trésor

Les Obligations Assimilables du Trésor (OAT) sont des titres de créances à moyen et long terme (maturité initiale supérieure ou égale à trois ans) émis par l'Etat. Un titre assimilable est un titre qui peut être émis une première fois pour une taille déterminée, puis abondé dans le cadre de nouvelles émissions. Ces obligations sont dites assimilables car chaque nouvelle tranche de titre émise est rattachée aux tranches antérieures et possède les mêmes caractéristiques (identifiant ISIN, nominal unitaire, coupon, dates de détachement des coupons, dates de paiement de principal, date de maturité, base de calcul des intérêts). Seuls les prix d'émissions ainsi que les dates des émissions changent.

3. Emission par adjudication et émission par syndication

L'adjudication est une vente aux enchères des titres publics (BAT et OAT).

La syndication renvoie à un regroupement de plusieurs partenaires, généralement des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI), dans le but de réaliser une opération financière (levée de fonds par exemple). C'est le rassemblement de ces SGI qui est dénommé « syndicat ».

4. Taux de couverture

C'est le rapport entre le montant global retenu et le montant mis en adjudication/syndication.

Dans l'optique de faire face aux besoins de trésorerie et de financement des investissements structurants, le gouvernement a poursuivi sa politique de mobilisation de l'épargne nationale et sous régionale en émettant des bons et des obligations du trésor.

Pour l'année 2025, l'exécution du calendrier annuel d'émissions de titres publics a permis d'organiser 26 émissions pour un montant de 1 188,62 milliards FCFA contre

22 émissions en 2024 pour un montant mobilisé de 1 036,08 milliards FCFA, soit une hausse de 14,7%.

Sur la période 2020-2025, le Burkina Faso a émis en moyenne par an sur le marché sous régional 833,71 milliards FCFA. Après une hausse en 2021 due à l'émission des obligations de relance, les émissions ont chuté en 2022 suite au durcissement de la politique monétaire de la BCEAO et au changement institutionnel. Le reste de la période sous revue est marquée par une reprise des émissions malgré un contexte interne et externe toujours difficile sur le marché. La hausse du niveau des émissions en 2025 (+14,7%) par rapport à 2024 s'explique par la poursuite des opérations de titrisation de la dette intérieure.

Malgré le contexte difficile, les opérations d'émissions sur le marché se sont globalement soldées par des succès en termes de couverture des montants mis en adjudication grâce à la constitution d'une base solide d'investisseurs résidents et d'une politique de gestion prudente de la dette. Depuis 2022, on observe une baisse du taux de couverture qui est passé de 103,34% à 97,16% en 2024, imputable au contexte national entraînant une dégradation de la note de crédit de long terme en devises étrangères de "B" assortie d'une perspective stable à CCC+/perspective stable. Cependant l'augmentation du taux de couverture en 2025 s'explique en partie par la croissance relativement soutenue de l'économie ainsi que l'amélioration de la situation sécuritaire.

Tableau 7: Situations des bons et obligations (en milliards FCFA) et des taux de couverture de 2020 à 2025

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Bons	437,19	455,46	119,86	221,49	320,85	429,93
Obligations	635,77	933,63	653,62	672,45	715,23	758,69
Total	1 072,97	1 389,09	773,48	893,93	1 036,08	1 188,62
Taux de couverture moyen (%)	124,66	109,84	103,34	99,23	97,16	106,51

Source : DGEES, à partir des données sur la situation des émissions des titres publics de 2020 à 2025 de la DGTCP/DAMOF.

III.3.1 Bons Assimilables²⁴ du Trésor

En 2025, les bons ont été émis pour un montant de 429,93 milliards FCFA contre 320,85 milliards FCFA en 2024, soit une hausse de 34,0% (+109,08 milliards FCFA) expliquée par la préférence des investisseurs pour ces instruments. Globalement, les taux de rendement sont en baisse de 2020 à 2022 avant de connaître une hausse à

²⁴ L'assimilation consiste à émettre une première fois un titre pour une taille donnée puis abonder dans le cadre de nouvelles émissions

partir de 2023. La hausse des taux de rendement s'explique par la normalisation de la politique monétaire de la BCEAO et le contexte national.

Tableau 8²⁵: Situation des rendements moyens pondérés (RMP) des bons assimilables du trésor par maturité de 2020 à 2025 (%)

Rendement	Rendement minimum			Rendement maximum		
Maturité	3 mois	6 mois	12 mois	3 mois	6 mois	12 mois
2025	-	-	7,43	-	-	9,84
2024	7,11	8,02	8,70	9,39	8,57	9,85
2023	5,99	4,65	7,17	8,40	7,57	8,48
2022	-	3,14	3,01	-	3,14	4,02
2021	3,84	3,48	2,52	3,48	3,97	4,53
2020	2,26	4,72	4,49	4,01	4,90	5,68

Source : DGTCP/DAMOF, situation des émissions des titres publics de 2020 à 2025

III.3.2 Obligations du Trésor

En 2025, les émissions obligataires ont permis de lever 758,69 milliards FCFA sur le marché financier régional de l'UEMOA destiné à combler en partie le besoin de financements de l'Etat contre 715,23 milliards FCFA en 2024, soit une hausse de 43,46 milliards FCFA (+6,1%).

En 2025, les émissions d'obligations par adjudications ont représenté 82,7% et la part des obligations par syndication est ressorti à 17,3% des émissions obligataires. L'augmentation des OAT, s'explique par le rachat de titres pour le reprofilage et dans les efforts du pays à accroître la maturité de la dette.

Globalement, les taux de rendement sont en baisse de 2020 à 2021 avant de connaître une hausse à partir de 2022. Cette baisse est liée à l'émission des obligations de relance à des prix encadrés. La hausse des taux de rendement des obligations sur le reste de la période s'explique par la normalisation de la politique monétaire de la BCEAO à partir de juin 2022 et le contexte national.

Tableau 9²⁶: Situation des rendements moyens pondérés des obligations du trésor par maturité de 2020 à 2025 (%)

Maturité	Rendement minimum						Rendement maximum					
	3 ans	5 ans	7 ans	8 ans	10 ans	12 ans	3 ans	5 ans	7 ans	8 ans	10 ans	12 ans
2025	6,60	6,82	7,06	-	7,59	-	9,80	8,48	8,34	-	7,59	-
2024	7,46	6,13	6,00	6,89	-	-	9,63	8,63	8,17	6,89	-	-
2023	6,76	6,68	6,61	-	6,73	-	8,56	8,31	7,58	-	6,73	-
2022	4,87	4,4	6,13	-	6,14	6,53	5,82	5,94	6,53	-	6,14	6,53
2021	3,46	4,53	5,61	-	6,15	-	6,11	6,15	6,22	-	6,73	-
2020	5,38	6,25	6,41	6,79	-	-	6,65	6,59	6,41	6,79	-	-

Source : DGTCP/DAMOF, situation des émissions des titres publics 2020 à 2025

²⁵ Une cellule du tableau est vide s'il n'y a pas eu d'émissions d'un titre pour la maturité concernée

²⁶ Une cellule du tableau est vide s'il n'y a pas eu d'émissions d'un titre pour la maturité concernée

III.4. Analyse de l'évolution de la dette publique

Encadré 5: Définition de l'encours et du service de la dette

Encours de la dette publique : Montant décaissé des emprunts non encore remboursés ou annulés. En d'autres termes, il s'agit du total des décaissements réels moins le remboursement du principal.

Service de la dette : Représente le principal remboursé ou à rembourser ainsi que les autres charges liées à l'emprunt (intérêts, commissions) payées ou à payer pendant une période donnée.

Dette intérieure : Ensemble des dettes contractées auprès d'acteurs résidents dans le pays et exprimées en monnaie locale.

Dette extérieure : Représente le montant à une date donnée des engagements contractuels en cours et ayant donné lieu à un versement des résidents d'un pays vis-à-vis des non-résidents, comportant obligation de remboursement du principal avec ou sans paiement d'intérêt.

L'analyse de l'évolution de la dette publique porte sur l'encours et le service de la dette publique. L'encours de la dette publique a connu une croissance annuelle moyenne de 12,8% sur la période 2020-2025. Quant au service de la dette, il a enregistré sur la période sous revue une croissance annuelle moyenne de 10,8%.

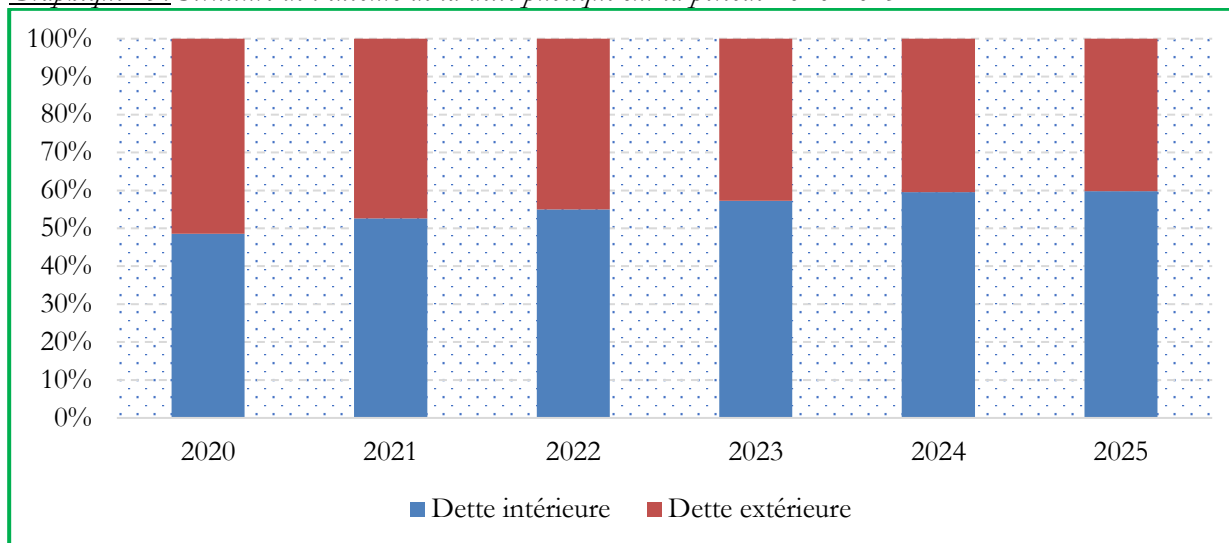
III.4.1. Encours de la dette publique

En 2025, l'encours de la dette publique, dominé par sa composante intérieure (59,8%), s'est établi à 8 692,67 milliards FCFA contre 8 029,59 milliards FCFA en 2024, soit une hausse de 8,3%. En effet, la composante intérieure de la dette a enregistré une hausse de 418,11 milliards FCFA en 2025 pour se situer à 5 196,02 milliards FCFA, soit 8,8%. La composante extérieure a également enregistré une hausse de 7,5 % (+244,97 milliards FCFA) pour se situer à 3 496,65 milliards en 2025.

L'accroissement de l'encours de la dette extérieure en 2025 est attribuable à l'augmentation de la dette multilatérale (+237,25 milliards FCFA) et de la dette bilatérale (+22,63 milliards FCFA). Quant à l'accroissement de la dette intérieure, elle est imputable principalement aux Obligations assimilables du Trésor (OAT) (+421,86 milliards FCFA) et aux Bons assimilables du Trésor (BAT) (+132,84 milliards FCFA).

L'encours de la dette rapporté au PIB nominal a représenté 53,7% en 2025, en baisse de 3,5 points de pourcentage par rapport à 2024.

Graphique 25: Structure de l'encours de la dette publique sur la période 2020-2025



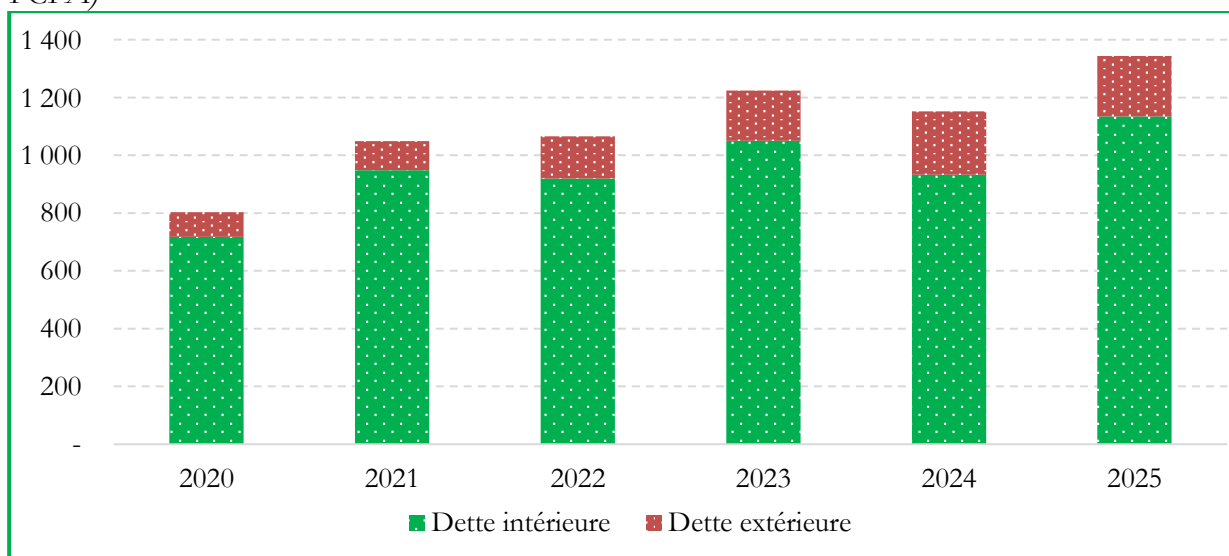
Source : DGESS, à partir des données de la Direction de la dette publique, 2020-2025

Sur la période 2020-2025, le taux d'accroissement annuel moyen de la dette publique est de 12,8%. En termes de poids, la part de l'encours de la dette intérieure augmente d'année en année, passant de 48,5% en 2020 à 59,8% en 2025. Cette hausse est liée aux différentes opérations des bons et obligations pour couvrir les besoins de ressources de trésorerie et financer le déficit.

III.4.2. Service de la dette publique

Le service de la dette publique est passé de 1 152,16 milliards FCFA en 2024 à 1 343,66 milliards FCFA en 2025, soit une hausse de 16,6%. Cette hausse est portée par sa composante intérieure (+21,7%). La composante extérieure ayant connu une baisse de 4,8%.

Graphique 26: Evolution du service de la dette publique par composante sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données de la Direction de la dette publique, 2020-2025

Sur la période 2020-2025, le service de la dette a connu un taux de croissance annuel moyen de 10,8% et est majoritairement constitué de sa composante intérieure (86,2% en moyenne annuelle). Cette situation est due à la hausse du niveau de mobilisation ces dernières années des financements intérieurs, notamment les titres publics (bons et obligations du Trésor).

Tableau 10: Évolution de la situation de la dette publique sur la période 2020-2025 (en milliards FCFA)

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Encours de la dette	4 765,45	5 998,33	6 737,20	6 946,52	8 029,59	8 692,67
<i>Dette intérieure</i>	2 313,42	3 155,49	3 704,34	3 980,15	4 777,91	5 196,02
<i>Dette extérieure</i>	2 452,03	2 842,84	3 032,86	2 966,37	3 251,68	3 496,65
Service de la dette	802,95	1 049,01	1 065,72	1 223,76	1 152,16	1 343,66
<i>Dette intérieure</i>	718,04	947,85	919,80	1 049,78	932,54	1 134,58
<i>Dette extérieure</i>	84,91	101,16	145,92	173,98	219,62	209,08
PIB nominal	10 202,27	10 922,88	11 615,92	12 200,44	14 022,22	16 176,27
Encours dette (en % du PIB)	46,7	54,9	58,0	56,9	57,3	53,7
<i>Dette intérieure</i> (en % du PIB)	22,7	28,9	31,9	32,6	34,1	32,1
<i>Dette extérieure</i> (en % du PIB)	24,0	26,0	26,1	24,3	23,2	21,6

Source : Direction de la dette publique et DGEP / DPAM, LAP, mars 2026



IV.

SUIVI DE QUELQUES INDICATEURS MACROECONOMIQUES

*Encadré 6: Définition des indicateurs macroéconomiques***1. Ratio du solde budgétaire global dons compris (base engagement) au PIB nominal**

Le solde global en % du PIB représente le rapport entre les recettes totales dons y compris net des dépenses totales et prêts nets et le Produit intérieur brut nominal²⁷.

2. Taux d'inflation annuel moyen

Le taux d'inflation annuel moyen est la variation du niveau de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) entre deux années consécutives. Il mesure entre deux périodes l'évolution moyenne des prix des biens et services consommés par les ménages.

3. Encours de la dette rapporté au PIB nominal

Il représente le montant à une date donnée des décaissements de dette non encore remboursés en proportion du PIB nominal.

4. Masse salariale sur recettes fiscales

Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales représente l'ensemble des salaires et traitements rapporté aux recettes fiscales.

5. Taux de pression fiscale

Le taux de pression fiscale mesure la proportion des recettes fiscales par rapport au PIB nominal.

Cet indicateur mesure le poids des impôts dans l'économie d'un pays.

6. Réserves brutes en mois d'importation

Il s'agit du produit des avoirs extérieurs bruts de la Banque centrale d'un pays par un douzième de ses importations (CAF).

Les réserves de change comprennent les avoirs de la Banque centrale en or, en droits de tirage spéciaux (DTS), en devises et autres créances.

Les importations portent sur l'ensemble des acquisitions en biens et services en provenance de l'étranger.

7. Variation du taux de change nominal

La variation du taux de change nominal d'une monnaie (X) par rapport à une autre (Y) est l'évolution relative de ce taux, qui se fixe sur le marché des changes, sans prendre en compte les différences de pouvoirs d'achat des deux devises respectives.

²⁷ Conformément au MSFP/FMI 86

IV.1. Convergence macroéconomique au titre de l'UEMOA

L'acte additionnel n°01/2015/CCEG/UEMOA portant pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les Etats membres de l'UEMOA a défini cinq (05) critères de convergence qui sont :

Critères de premier rang

- ✓ Ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal, le critère clé : $\geq -3\%$;
- Taux inflation annuel moyen : $\leq 3\%$;
- Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal : $\leq 70\%$.

Critères de second rang

- Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales : $\leq 35\%$;
- Taux de pression fiscale : $\geq 20\%$.

Conformément à l'article 25 du Pacte de convergence, l'horizon de convergence a été reporté au 31 décembre 2020, en attendant l'adoption de nouveaux textes. Cependant, la crise sanitaire mondiale a négativement affecté l'activité économique et occasionné d'énormes dépenses dans le cadre de la lutte et de la riposte à la pandémie ainsi que des mesures prises dans le cadre de la relance de l'économie. Les effets économiques de la pandémie ont été, essentiellement, perceptibles à travers la baisse des échanges commerciaux, des investissements directs étrangers, ainsi que le reflux de l'activité, notamment dans les secteurs des transports, du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration.

Dans ce contexte, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union a décidé, le 27 avril 2020, à travers une Déclaration, la suspension temporaire de l'application du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. L'objectif visé est de donner une marge de manœuvre aux Etats membres dans le cadre de la lutte contre cette crise sanitaire. La durée de la suspension n'a pas été précisée.

Toutefois, l'exercice de la surveillance multilatérale dans les Etats membres se poursuit conformément à la recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020 relative aux modalités de l'exercice de la surveillance multilatérale dans les Etats membres de l'UEMOA pendant la période de suspension du Pacte.

De l'estimation de l'activité économique pour l'année 2025, les ratios macroéconomiques du Burkina Faso se présentent ainsi qu'il suit :

- ✓ le besoin de financement rapporté au PIB nominal ressort à -1,3% du PIB, en amélioration de 4,1 points de pourcentage par rapport à 2024 ;
- ✓ le taux d'inflation annuel moyen s'établit à -0,5% en 2025, en baisse de 4,7 points de pourcentage par rapport à 2024 où il s'était établi à 4,2% ;
- ✓ le ratio de l'encours total de la dette sur PIB nominal se situe à 53,8% en 2025 contre 57,3% en 2024, soit une amélioration de 3,5 points de pourcentage ;
- ✓ le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales s'établit à 37,8% en 2025 contre 41,3% en 2024 en amélioration de 3,5 points de pourcentage ;
- ✓ le taux de pression fiscale s'établit à 19,1% en 2025 contre 18,4% en 2024 en amélioration de 0,7 point de pourcentage.

Ainsi, les performances du Burkina Faso au titre des indicateurs macroéconomiques en 2024 et 2025 se présentent comme suit :

Tableau 11: Etat des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso en 2024 et 2025

Indicateurs	Norme	2024	2025
Ratio du solde budgétaire global dons compris en % du PIB	≤ -3	-5,4	-1,3
Taux d'inflation en moyenne annuelle (en %)	≤ 3	4,2	-0,5
Ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal (en % du PIB)	≤ 70	57,3	53,8
Ratio masse salariale sur recettes fiscales (en %)	≤ 35	41,3	37,8
Taux de pression fiscale (en %)	≥ 20	18,4	19,1

Source : CNPE, mars 2026

IV.2. Autres indicateurs

Indicateurs de bonne gouvernance économique en matière de marchés publics des ministères et institutions

Les indicateurs de bonne gouvernance économique en matière de marchés publics sont au nombre de deux (02), à savoir IP18 et IP19.

L'indicateur IP18 permet d'apprécier le pourcentage des marchés publics conclus dans le délai de validité des offres tandis que l'indicateur IP19 apprécie en nombre et en valeur le pourcentage des marchés publics conclus suivant le type de procédures.

Tableau 12: Situation de l'indicateur IP18 en pourcentage à fin décembre des années 2024 et 2025 des ministères et institutions (calculé selon les valeurs des marchés).

Validité des offres selon les critères de délai	2024	Cible Matrice du cadre de résultats 2024-2025 du PTA du MEF	2025	Cible Matrice du cadre de résultats 2024-2025 du PTA du MEF
Dans les délais	100	≥90	98,43	≥90
Hors délai	0	≤10	1,57	≤10

Source : DGESS, à partir des données de la DGCMEF

Au 31 décembre 2024 et 2025, il ressort que les cibles ont été atteintes.

Tableau 13: Situation de l'indicateur IP19 en pourcentage à fin décembre 2024 et 2025 des ministères et institutions (calculé selon les valeurs des marchés).

Type de procédures	2024	2025	Cible Matrice du cadre de résultats 2024-2025 du PTA du MEF
Appels à concurrence ouverte (Appel d'Offres Ouvert + Demande de Propositions + Demande de Prix)	40,19	24,06	≥85
Procédures exceptionnelles (Entente Directe + Appel d'offres Restreint)	59,81	75,94	≤15

Source : DGESS, à partir des données de la DGCMEF

Il ressort au titre de la répartition des marchés selon les procédures, une contreperformance globale de la situation en valeur au cours de ces deux années. On note que les écarts par rapport aux cibles de référence sont fortement remarquables en 2025, ce qui traduit le recours très courant aux procédures exceptionnelles



V.

DIFFICULTES, DEFIS ET PERSPECTIVES

V.1. Difficultés

Plusieurs difficultés ont été enregistrées aussi bien au niveau de la mobilisation des ressources budgétaires que de l'exécution des dépenses.

V.1.1. Difficultés liées à la mobilisation des ressources

Les difficultés majeures qui ont entravé la mobilisation des ressources financières se présentent comme suit :

- les incidents informatiques survenus sur les applications métiers, couplés avec des perturbations du réseau internet
- la situation sécuritaire qui limite certaines actions de recouvrement, la conduite des missions foraines d'immatriculation des engins, des missions de prospection de nouvelles recettes et le respect du planning de contrôle des régies de recettes ;
- la persistance de l'incivisme et de la fraude fiscale ;
- l'insuffisance des moyens matériels et roulants qui n'a pas permis aux UR des régies de mettre en œuvre certaines actions de mobilisation optimale des ressources domestiques.

Les principales difficultés qui ont freiné la mobilisation des ressources extérieures et les ressources de trésorerie sont les suivantes :

- le maintien de la note souveraine à « CCC⁺ » qui n'incite pas les investisseurs ;
- le resserrement des conditions financières mondiales qui affecte la mobilisation des ressources d'emprunts (montant, rendement et maturité).

V.1.2. Difficultés liées à l'exécution des dépenses

Les difficultés de l'exécution des dépenses concernent essentiellement :

- l'instabilité du réseau informatique ;
- l'absence d'interface fonctionnelle entre SI-N@folo , SIGASPE, SIMP, CIFE, etc. ;
- les retards des structures bénéficiaires de crédits dans la transmission des pièces justificatives et leur faible qualité ;
- les modifications tardives et/ou récurrentes des plans de déblocage en vue de prendre en compte les modifications budgétaires intervenues ;
- l'insuffisance du suivi administratif dans la gestion des marchés publics et la non maîtrise des procédures de passation par certains acteurs.

V.2. Principaux défis

Dans l'optique d'une gestion plus efficace des finances publiques, les défis majeurs suivants doivent être relevés.

V.2.1. Défis d'ordre général

De manière générale, les défis à relever sont, entre autres :

- l'amélioration du système d'information financière et de reporting ;
- la stabilisation du réseau internet pour un bon fonctionnement des logiciels métiers ;
- l'amélioration de la programmation et du suivi des investissements ;
- la rationalisation des dépenses, la transparence et la reddition des comptes ;
- le renforcement du contrôle, de l'audit et de la sauvegarde des intérêts de l'Etat ;
- la poursuite de la mise en œuvre des réformes dans le domaine des finances publiques et l'élargissement des assiettes fiscales ;
- la consolidation et la création des cadres de partenariat ;
- le déploiement du RESINA auprès de toutes les autorités contractantes pour la mise en œuvre effective de la dématérialisation de procédures de passation des marchés publics ;
- la finalisation et le déploiement effectif de la plateforme E-Burkindi auprès des autorités contractantes et la formation de tous les utilisateurs pour son exploitation ;
- le renforcement des capacités des acteurs de la gestion de la chaîne des dépenses du ministère sur les marchés publics ;
- la mise à disposition d'un instrument contraignant de collecte des données de la commande publique et de transmission de tous contrats approuvés à la DGCMEF.

V.2.2. Défis liés à la mobilisation des ressources

Les principaux défis à relever dans le cadre de la mobilisation des ressources sont les suivants :

- la poursuite du déploiement du logiciel de Système de gestion automatisée des recettes de services (SYGARS) et de l'utilisation de Faso Arzeka par les régies de recettes ;
- le renforcement de la lutte contre la fraude, le faux et la corruption ainsi que le blanchiment des capitaux ;

- l'informatisation effective des offices non connectés au SYDONIA World ;
 - la stabilisation du réseau internet pour un bon fonctionnement de SYDONIA World ;
 - la poursuite de l'éducation au civisme fiscal.

V.2.3. Défis liés à l'exécution des dépenses

Les défis majeurs à relever au titre de l'exécution des dépenses sont :

- l'amélioration de la fluidité du réseau informatique et l'interfaçage des logiciels métiers (SI-N@folo , SIGASPE, SIMP, CIFE) ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la reforme budget programme ;
- la mise en place des budgets opérationnels de programme (BOP) et des unités opérationnelles de programme (UOP) ;
- la poursuite des réformes budgétaires et comptables engagées ;
- la poursuite de la formation des acteurs sur la nouvelle nomenclature des pièces justificatives en vue d'améliorer la qualité des dossiers ;
- le renforcement de la transparence dans la gestion de la commande publique.

V.3. Perspectives

Les perspectives pour 2026 et les années suivantes concernent le recouvrement des recettes propres de l'Etat et la mobilisation des financements extérieurs.

V.3.1. En matière des recettes propres

Pour 2026, le recouvrement des recettes propres a été fixé à 3 341,53 milliards FCFA. A cet effet, il s'agira pour l'ensemble des régies de recettes d'entreprendre de nouvelles mesures et de poursuivre les actions déjà entreprises en matière de réformes fiscales et douanières.

Au titre de la DGI

La DGI poursuivra la mise en œuvre de son plan stratégique 2023-2027 à travers son plan d'actions opérationnel (PAO) 2025-2027 pour une mobilisation optimale de ressources souveraines, un renforcement de la sécurité foncière et la promotion du civisme fiscal.

De manière spécifique, la DGI mettra en œuvre son plan d'actions prioritaires en vue d'améliorer le recouvrement, notamment :

- ✓ l'intensification des opérations spéciales de recouvrement forcé ;

- ✓ l'apurement des RAR cantonnés ;
- ✓ la poursuite de l'opération de compensation des créances/dettes ;
- ✓ la poursuite de la digitalisation des procédures fiscales, domaniales, foncières et cadastrales ;
- ✓ le renforcement de l'opérationnalité de la plateforme SYC@D ;
- ✓ le renforcement de la stabilité des applications métiers ;
- ✓ l'intensification des contrôles fiscaux et la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales.

Au niveau de la DGD

Dans l'optique d'une amélioration de ses performances en matière de mobilisation efficace des recettes et de la facilitation des échanges commerciaux, l'administration des douanes poursuivra la mise en œuvre d'un certain nombre de réformes stratégiques :

- ❖ la poursuite du perfectionnement e-TRAKING et du ciblage des chargements à partir des interconnexions pour l'amélioration de la traçabilité du transit des marchandises ;
- ❖ la poursuite du renforcement du contrôle non-intrusif par l'usage du scanner comme moyen de contrôle des chargements dans les offices qui en disposent et leur installation dans les offices frontaliers ;
- ❖ l'opérationnalisation de l'interconnexion des systèmes informatiques des douanes du Burkina Faso, du Ghana et du Benin qui permettra d'améliorer la fluidité du commerce transfrontalier et de réduire les risques de fraude liés au transit communautaire ;
- ❖ la mise en place d'un système douanier intelligent « SMART DOUANE » au bureau des douanes de Ouaga Route qui permettra de réduire le temps d'attente et d'améliorer le contrôle et la collecte d'information ;
- ❖ le cautionnement des marchandises en transit qui permettra de garantir les droits et taxes dus sur les marchandises objet de transit depuis le bureau de départ ;
- ❖ la mise en œuvre du Programme de Partenariat Privilégié (PPP) pour la facilitation des échanges et la sécurisation de la chaîne logistique internationale par la célérité et la simplification dans le traitement des opérations douanières ;
- ❖ l'interfaçage des systèmes informatiques de la Direction générale des douanes, de la Direction générale du transport terrestre et maritime, de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso, du Conseil burkinabè des chargeurs et le Customs Declaration System (CDS) de la Poste BF.

Au niveau de la DGTCP

En vue de l'atteinte de ses objectifs, la DGTCP poursuivra la mise en œuvre de certaines actions ou mesures identifiées notamment :

- ❖ l'exécution des missions de contrôle des sociétés minières en termes de rapprochement des données sur les royalties déclarées et les quantités d'or réelles vendues ;
- ❖ la poursuite de l'application du décret modificatif sur les tranches de liquidation des royalties ;
- ❖ la mise en œuvre du plan de contrôle/supervision des structures sous tutelle ;
- ❖ la relance des sociétés à capitaux publics en vue du recouvrement des dividendes dus ;
- ❖ la tenue de cadres de concertation avec les acteurs de la chaîne de mobilisation des recettes de service ;
- ❖ la prospection de nouvelles recettes de service ;
- ❖ l'opérationnalisation de la perception des nouvelles recettes autorisées ;
- ❖ la poursuite du déploiement du logiciel Système de gestion automatisée des recettes de service (SYGARS) et de l'utilisation de la plateforme nationale de paiement électronique Faso Arzeka dans le cadre de l'informatisation du recouvrement des recettes de service.

V.3.2. En matière de ressources extérieures

Dans le cadre de la mobilisation des ressources extérieures, les actions ou mesures suivantes seront réalisées :

- ✓ L'adoption et la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie nationale de coopération au développement 2026-2030 ;
- ✓ la poursuite de la mise en œuvre du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI et l'approbation prochaine d'un nouveau programme appuyé par la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) en vue de faire face aux chocs liés aux risques climatiques ;
- ✓ l'amélioration de la prévisibilité des ressources extérieures pour assurer une meilleure planification des dépenses ;
- ✓ le renforcement du dialogue avec les partenaires au développement ;
- ✓ le renforcement de la maturation des projets et programmes de développement.

V.3.3. En matière de gestion des dépenses

La gestion des dépenses sera marquée par :

- le renforcement de l'efficacité de la gestion des dépenses d'investissement pour permettre une meilleure prévisibilité des investissements et leurs exécutions ;
- la poursuite de la mise en œuvre des actions de maîtrise de dépenses courantes à travers des mesures de rationalisation pour réduire le train de vie de l'Etat ;
- la mise en œuvre de la dématérialisation du processus de passation et de gestion des marchés publics et des délégations de services publics pour améliorer les procédures de passation des marchés ;
- l'application effective du contrôle modulé pour améliorer l'exécution des dépenses publiques selon le champs de contrôle modulé ;
- la formation des acteurs sur le plan d'engagement afin de maîtriser l'outil et d'améliorer l'exécution du budget ;
- la poursuite des travaux d'amélioration des fonctionnalités des modules « Exécution », « Suivi-évaluation de l'exécution budgétaire » sur le fonctionnement du SI-N@folo pour optimiser l'exécution et le suivi-évaluation en vue d'améliorer la reddition des comptes ;
- la poursuite de la formation des acteurs de la chaîne de la dépense sur le SI-N@folo et le E-burkindi pour renforcer la capacité technique des acteurs sur le processus de traitement de la dépense afin d'optimiser l'exécution des dépenses.



Un Espace - Un Peuple - Un Destin

CONCLUSION

L'environnement économique mondial en 2025 a été marqué par une résilience relative face aux multiples incertitudes géopolitiques, commerciales et financières. La croissance économique s'est établie à 3,4% en 2025 comme en 2024. De même, les tensions inflationnistes ont poursuivi leur reflux, avec un taux d'inflation de 4,1% après 5,8% en 2024.

Au niveau national, le contexte a été marqué par la dynamique de la reconquête du territoire et l'accélération de mise en œuvre des initiatives présidentielles. De ce fait, l'économie nationale a fait preuve d'une résilience appréciable, avec une accélération de la croissance économique qui s'est établie à 5,3%, après 4,8% en 2024. Par ailleurs, l'inflation a connu une amélioration notable, ressortant à -0,5% en 2025, après 4,2% en 2024, traduisant un recul des pressions inflationnistes.

Dans le domaine des finances publiques, les résultats enregistrés à fin décembre 2025 traduisent une amélioration progressive de la gestion budgétaire. En effet, les recettes totales et dons ont été mobilisés à hauteur de 3 787,71 milliards F CFA, tandis que les dépenses totales et prêts nets se sont établis à 4 076,42 milliards F CFA, induisant un déficit global base engagement de 288,72 milliards FCFA, soit -1,8% du PIB nominal, contre -5,8% en 2024.

Les performances enregistrées en 2025 découlent de la mise en œuvre de réformes structurelles et de mesures de modernisation. Toutefois, l'efficacité de la gestion des finances publiques demeure affectée par certaines contraintes, notamment la persistance de la fraude et de l'évasion fiscales et douanières, le faible niveau de civisme fiscal ainsi que l'instabilité du réseau informatique.

Au regard de ces enjeux, la consolidation des acquis enregistrés nécessitera la poursuite et l'intensification des réformes visant à renforcer la souveraineté économique et la résilience budgétaire du pays. À cet effet, un accent particulier devra être mis sur l'optimisation durable des recettes endogènes et la maîtrise des dépenses combinée à une allocation plus efficiente des ressources publiques.

GLOSSAIRE

Concepts	Définitions
Bons Assimilables du Trésor (BAT)	Les Bons Assimilables du Trésor (BAT) sont des titres de créance à court terme (maturité de moins de deux ans) émis par l'Etat par voie d'adjudication. Un titre assimilable est un titre qui peut être émis une première fois pour une taille déterminée, puis abondé dans le cadre de nouvelles émissions. Chaque nouvelle tranche de titre émise est rattachée aux tranches antérieures et possède les mêmes caractéristiques (nominal unitaire, date de maturité, base de calcul des intérêts). Seuls les taux et les dates d'émission changent.
Convergence macroéconomique CNPE	La convergence macroéconomique, essentielle au succès de tout processus d'intégration monétaire des Etats membres, vise à faciliter la coordination des politiques monétaires. Elle offre l'opportunité d'assurer une stabilité macroéconomique, garantissant ainsi le pouvoir d'achat de la future monnaie unique. Autrement dit, il s'agit de faciliter la similarité des économies de la région [1] c'est-à-dire la convergence nominale par une politique de stabilité monétaire, afin que des chocs externes aient le même effet dynamique sur leurs économies. Dans une telle situation, les politiques économiques nationales doivent pouvoir répondre de manière appropriée, donc souvent différenciée, à ces chocs
Croissance économique	La croissance économique mesure la variation relative du PIB (en volume) d'une année sur l'autre.
Dépenses	Engagements non remboursables des administrations, qu'il s'agisse d'opérations avec ou sans contrepartie. Elles se décomposent en dépenses courantes (salaires et traitements, charges de la dette publique, fonctionnement et transferts courants) et en dépenses en capital.
Dépenses en capital	Dépenses d'investissement. Elles sont, en principe, destinées à l'acquisition de biens de capital fixe, de stocks stratégiques ou d'urgence, de terrains ou d'actifs incorporels.
Dette extérieure	Représente le montant à une date donnée des engagements contractuels en cours et ayant donné lieu à un versement des résidents d'un pays vis-à-vis des non-résidents, comportant obligation de remboursement du principal avec ou sans paiement d'intérêt.
Dette intérieure	Ensemble des dettes contractées auprès d'acteurs résidents dans le pays et exprimées en monnaie locale.
Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP)	C'est un rapport qui retrace l'évolution des budgets des Collectivités Territoriales (CT) sur la période 2023-2026 ainsi que celle des Etablissements publics de l'Etat (EPE) 2024-2026 en termes de projection des ressources et des dépenses.
Dons	Concours financiers non remboursables reçus de donateurs nationaux et/ou étrangers. On distingue les dons intérieurs et les dons extérieurs, d'une part et les dons programmes répondant à des objectifs généraux d'aide budgétaire et les dons projets correspondant aux aides aux projets spécifiques d'investissement, d'autre part.

Concepts	Définitions
Émission par adjudication et émission par syndication	Il existe deux voies d'émissions de titres publics pour les Etats de l'Union. Il s'agit de l'adjudication et de la syndication. L'adjudication est une vente aux enchères des titres publics (BAT et OAT). La syndication renvoie à un regroupement de plusieurs partenaires, généralement des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI), dans le but de réaliser une opération financière (levée de fonds par exemple). C'est le rassemblement de ces SGI qui est dénommé « syndicat ».
Encours de la dette publique	Montant décaissé des emprunts non encore remboursés ou annulés. En d'autres termes, il s'agit du total des décaissements réels moins le remboursement du principal.
Encours de la dette rapporté au PIB nominal	Il représente le montant à une date donnée des décaissements de dette non encore remboursés en proportion du PIB nominal.
Formation brute de capital fixe	La formation brute de capital fixe est mesurée par la valeur totale des acquisitions diminuée des cessions d'actifs fixes. Elle est valorisée à prix d'acquisition. Elle désigne la valeur des biens durables acquis par les unités de production pour être utilisée pendant au moins un an dans leur processus de production.
Inflation	Le taux d'inflation est la variation du niveau général des prix à la consommation entre deux périodes.
La circulaire budgétaire	Outil d'orientations budgétaires définissant les choix stratégiques et les priorités du gouvernement
La maturité	La maturité est la durée de vie des titres. S'il s'agit d'un bon, la durée initiale peut être de 7, 28, 91, 182, 364 et 720 jours. Les maturités initiales des obligations sont supérieures ou égales à 3 ans.
Masse salariale sur recettes fiscales	Ensemble des salaires et traitements rapporté aux recettes fiscales.
Obligations Assimilables du Trésor	Les Obligations Assimilables du Trésor (OAT) sont des titres de créances à moyen et long terme (maturité initiale supérieure ou égale à trois ans) émis par l'Etat par voie d'adjudication. Un titre assimilable est un titre qui peut être émis une première fois pour une taille déterminée, puis abonder dans le cadre de nouvelles émissions. Ces Obligations sont dites assimilables car chaque nouvelle tranche de titre émise est rattachée aux tranches antérieures et possède les mêmes caractéristiques (identifiant ISIN, nominal unitaire, coupon, dates de détachement des coupons, dates de paiement de principal, date de maturité, base de calcul des intérêts). Seuls les prix d'émissions ainsi que les dates des émissions changent.
Pib nominal	Produit intérieur brut correspondant à la somme des valeurs ajoutées créées par tous les agents économiques résidant sur le territoire économique, à laquelle on ajoute les droits et taxes perçus à l'importation ; le tout évalué au prix de l'année en cours. Il couvre l'ensemble des activités productrices, y compris celles du secteur informel. Il peut être aussi calculé selon « l'approche revenu » et « l'approche dépenses ».

Concepts	Définitions
PIB réel	Le PIB réel correspondant au PIB en volume au prix de l'année précédente chaîné est à la somme des valeurs ajoutées créées par tous les agents économiques résidant sur le territoire économique, à laquelle on ajoute les droits et taxes perçus à l'importation. Il couvre l'ensemble des activités productrices, y compris celles du secteur informel pour une période donnée. Le chaînage permet de prendre en compte les déformations de structure de l'économie (prix relatif, poids des différents produits dans la consommation, etc.) ce qui est souhaitable en particulier dans les séries longues ou de composantes connaissant une évolution rapide.
Prêts nets	Différence entre les prêts accordés par l'Etat et le recouvrement de ses créances au cours d'une période. Les prêts de l'administration centrale sont constitués par des prises de participations ainsi que par des versements faits par l'Etat pour des raisons de politique générale (et non pour la gestion des liquidités de l'Etat), assortis d'un engagement de remboursement de leurs bénéficiaires envers l'Etat.
Ratio du solde budgétaire global dons compris (base engagement) au PIB nominal	Le solde global en % du PIB représente le rapport entre les recettes totales dons y compris net des dépenses totales et prêts nets et le Produit intérieur brut nominal.
Recettes en capital	Paielements comportant une contrepartie correspondant à une opération en capital telle que la vente de biens de capital fixe, de stock, de terrains ou d'actifs incorporels. On rajoutera aux recettes en capital les recettes du portefeuille des participations de l'Etat et des transferts en capital (versements sans contrepartie effectuées à des fins de formation de capital) provenant de sources autres que les administrations publiques. Elles ne comprennent pas le produit des privatisations, qui doit être classé en financement.
Recettes fiscales	Paielements sans contrepartie et non remboursables effectués au profit des administrations publiques. Elles comprennent également les droits et frais perçus par les administrations n'ayant aucune commune mesure avec le coût ou l'ampleur du service fourni au payeur.
Recettes non fiscales	Elles comprennent tous les encaissements non remboursables des administrations publiques ayant une contrepartie à l'exception de ceux qui proviennent des ventes de biens en capital, toutes les amendes et pénalités à l'exception de celles relatives aux infractions fiscales, et tous les encaissements courants des administrations publiques représentant des versements volontaires, non remboursables et sans contrepartie.
Recettes totales	Somme des recettes courantes et des recettes en capital
Réserves brutes en mois d'importation	Il s'agit du produit des avoirs extérieurs bruts de la Banque centrale d'un pays par un douzième de ses importations (CAF). Les réserves de change comprennent les avoirs de la banque centrale en or, en droits de tirage spéciaux (DTS), en devises et autres créances. Les importations portent sur l'ensemble des acquisitions en biens et services en provenance de l'étranger.
Reste à recouvrer	Prises en charge qui n'ont pas fait l'objet de paiement

Concepts	Définitions
Secteur primaire	Secteur d'activité composé des entreprises ou unités dont l'activité principale est l'agriculture, l'élevage, la chasse, la pêche, la sylviculture et l'exploitation minière (sans transformation).
Secteur secondaire	Secteur d'activité composé des entreprises ou unités dont l'activité principale relève de l'industrie manufacturière ; de l'industrie extractive ; de la production et la distribution de l'électricité, de l'eau et du gaz ; des bâtiments et travaux publics.
Secteur tertiaire	Secteur d'activité composé des entreprises ou unités dont l'activité principale relève du commerce, du transport, des communications, des banques et assurances, des autres services (qu'ils soient marchands ou non marchands) et de l'administration.
Service de la dette	Représente le principal remboursé ou à rembourser ainsi que les autres charges liées à l'emprunt (intérêts, commissions) payées ou à payer pendant une période donnée.
Solde (déficit ou excédent) global	Différence entre les recettes totales et dons et, les dépenses totales et prêts nets.
Solde global de base ou solde de base	Solde global hors dons et hors investissements financés sur ressources extérieures, cet indicateur permet de mesurer la soutenabilité de la politique budgétaire.
Taux d'investissement	Rapport entre la formation brute de capital fixe (FBCF) et la valeur ajoutée. Il mesure l'effort financier que le pays consacre à l'investissement.
Taux de couverture	C'est le rapport entre le montant global retenu et le montant mis en adjudication/syndication.
Taux de pression fiscale	Mesure la proportion des recettes fiscales par rapport au PIB nominal. Cet indicateur mesure le poids des impôts dans l'économie d'un pays.
Taux de rendement	Il correspond au taux de rentabilité actuariel obtenu en gardant le titre jusqu'à échéance. En d'autres termes, il s'agit du taux final.
Taux d'inflation annuel moyen	Le taux d'inflation annuel moyen est la variation du niveau de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) entre deux années consécutives. Il mesure entre deux périodes l'évolution moyenne des prix des biens et services consommés par les ménages.
Téléprocédures	Procédure en ligne (déclaration, paiement, délivrance de documents).
Variation du taux de change nominal	La variation du taux de change nominal d'une monnaie (X) par rapport à une autre (Y) est l'évolution relative de ce taux, qui se fixe sur le marché des changes, sans prendre en compte les différences de pouvoirs d'achat des deux devises respectives.



ANNEXES

ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE

- ✓ DGCMEF, Rapport sur le contrôle de l'exécution du budget de l'État gestion 2025 ;
- ✓ DGCMEF, Rapport d'activités 2025 ;
- ✓ DGCMEF, Bulletin sur les statistiques annuelles des marchés publics, exercice 2025
- ✓ CODEP-MP, Rapport sur la situation des délais de paiements 2025 ;
- ✓ DGB, Situation d'exécution du budget de l'État 2025 ;
- ✓ DGI, Rapport d'activités 2025 de la Direction générale des impôts ;
- ✓ DGD, Rapport d'activités 2025 de la Direction générale des douanes ;
- ✓ DGEP, Note technique du budget économique, mars 2026 ;
- ✓ DGESE, Rapport 2025 de mise en œuvre des activités du MEF ;
- ✓ DGESE, Rapports sur les finances publiques 2024 ;
- ✓ DGESE, Annuaire statistique de l'économie et des finances 2024 ;
- ✓ DGESE, Plan de travail annuel 2025 ;
- ✓ DGESE, rapport de performance 2025 CSD « Gouvernance économique » ;
- ✓ DGESE, Rapport de mise en œuvre du partenariat public-privé au Burkina Faso 2025 ;
- ✓ DGTCP, TOFE séries 2020 à 2025 et annexes ;
- ✓ DGTCP, Rapport d'activités 2025 ;
- ✓ FMI, Perspectives de l'Economie Mondiale, avril 2026.

RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES GESTION 2025

ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER D'ELABORATION ET DE VALIDATION DU RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES 2025

N°	NOM	PRENOM	SEXE	STRUCTURES	TELEPHONE	MAIL
1	BAKAYOGO/ZOUNGO	Aminata	M	DGESS	70 05 30 82	
2	NIKIEMA	S.Olivier	M	DGESS	71 78 94 65	olivier.nikiema@finances.gov.bf
3	ZONGO	Alexis	M	DGESS	76 65 71 72	Alexis.zongo@finances.gov.bf
4	GUERE	Judicaël	M	DGESS	70 75 67 54	judguere@yahoo.fr
5	BAKOUAN	Kassoum	M	DGESS	78 02 96 30	kassoum.bakouan.finances.gov.bf
6	GUIATIN	Youssouf	M	DGESS	71 17 64 82	guiatinyoussouf@yahoo.fr
7	DAKISSAGA	Sayouba	M	DGESS	76 96 74 46	Sayouba.dakissaga@finances.gov.bf
8	OUEDRAOGO	Appolinaire	M	DGESS	70 06 82 66	appolinaire.ouedraogo@finances.gov.bf
9	THIOMBIANO	Philippe	M	DGESS	70 26 22 13	philippeobandja@yahoo.fr
10	COMPAORE	Felix	M	DGESS	70 11 34 72	Compaorefelix264@gmail.com
11	OUANGO	Moussa	M	DGESS	71 15 33 09	ouangomoussa@gmail.com
12	SIMPORE	Vincent	M	DGESS	60 56 23 42	adesimf@gmail.com
13	TRAORE	Noufou	M	DGESS	71 92 10 96	traore22noufou@gmail.com
14	OUEDRAOGO/SANOGO	Aminata	F	DGESS	70 74 90 40	aminata.sanogo@finances.gov.bf
15	TIENDREBEOGO	P. Vivien	M	DGESS	70 15 40 75	tiendrebeogowvivien@gmail.com
16	NESSAO	O Idrissa	M	DGESS	75 34 89 08	oubouannessao@gmail.com
17	KIOGO	Patrice	M	DGESS	77 98 80 00	kiogopatrice@gmail.com

RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES GESTION 2025

N°	NOM	PRENOM	SEXE	STRUCTURES	TELEPHONE	MAIL
18	BITIENGA	Serge Theophile	M	DGESS	79 91 34 72	bitiengatheophile@gmail.com
19	TIENDREBEOGO	W Adel	F	DGESS	77 65 54 16	t.windnbuude@yahoo.fr
20	SANKARA	Moussa	M	DGESS	70 56 00 45	muoussasankara@gmail.com
21	DERA	Maïmounata	F	DGESS	70 73 83 93	deramamou@hotmail.fr
22	KONTOGOM	Marcel	M	DGESS	70 57 96 61	marcelkontogom36@gmail.com
23	KABORE	Roland	M	DGTCP/DSOPE	70 49 82 42	roland1kabore@gmail.com
24	BAMELO	Bavilou Désiré	M	DGESS	76 36 26 64	Desibamelo@gmail.com
25	DRABO	Abdoulaye	M	DGESS	72 11 54 69	bitiengatheophile@gmail.com
26	BAKO	Nebon	M	DGESS	78 50 91 42	nebonbako@gmail.com
27	OUEDRAOGO	Sayouba	M	DGTCP_DDP	70 03 06 84	ouedsayob81@gmail.com
28	CONGO	Mohamadi	M	DGD/DC	70 03 66 78	madascongo11@gmail.com
29	KARGOUGOU	Sayouba	M	DGEP/DPAM	70 51 27 36	sayoubakargougou@gmail.com
30	KABRE	Fidèle	M	DGI	76 62 59 10	kabrefidele@yahoo.fr
31	KABORE	Hubert	M	DGCMEF	70 45 34 23	hubert.kabore@yahoo.fr
32	OUEDRAOGO	Ousseni	M	DGB/DISB	78 85 09 90	Ouedraogoousseni2020@gmail.com
33	NABI	Pousga	M	SEN-PND	70 33 32 57	nabipousga@gmail.com
34	KABORE	F. Ibrahim	M	DGCOOP	55 82 46 60	fredokabore075@gmail.com

RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES GESTION 2025

N°	NOM	PRENOM	SEXE	STRUCTURES	TELEPHONE	MAIL
35	DAMIBA	Marturien Aristide W.Y	M	DGTCP/DAMOF	73 76 14 91	wendyaodadamiba@gmail.com
36	SENI	Yves Innocent	M	DGTCP_RG	72 78 67 44	<u>yveseni@gmail.com</u>
37	ZONGO	Emmanuel	M	DGESS	70 52 96 55	Zongo.ema@yahoo.fr

RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES GESTION 2025

ANNEXE 3 : TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT DE 2020-2025

TOFE 2020	Prévisions LFI 2020	Prévisions LFR 2020	Programme FMI	Revenues Progr FMI (sept. 20)	Total Réalizations
1. Recettes totales et dons	2 223 736 927	2 062 568 297	2 217 000 000	2 061 000 000	1 977 028 789
1.1. Recettes totales	1 885 200 265	1 662 700 264	1 888 000 000	1 648 000 000	1 659 380 864
1.1.1. Recettes courantes	1 885 200 265	1 662 700 264	1 888 000 000	1 648 000 000	1 659 076 162
1.1.1.1 Recettes fiscales*	1 654 215 000	1 439 614 302	1 651 000 000	1 411 000 000	1 377 023 823
1.1.1.2 Recettes non fiscales	230 985 264	223 085 962	237 000 000	237 000 000	282 052 338
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0	304 702
1.2. Dons	338 536 662	399 868 033	329 000 000	413 000 000	317 647 925
1.2.1. projets	262 016 662	223 183 738	253 000 000	209 000 000	156 280 547
1.2.2. programmes	76 520 000	176 684 295	76 000 000	204 000 000	161 367 378
2.1. Dépenses totales	2 518 456 662	2 533 414 290	2 495 000 000	2 553 000 000	2 544 281 747
2.1.1. Dépenses courantes	1 621 296 000	1 649 435 393	1 672 000 000	1 669 000 000	1 764 278 841
Salaires	878 000 000	878 000 000	898 000 000	898 000 000	897 208 108
Dépenses de fonctionnement	198 993 000	186 464 612	197 000 000	186 000 000	176 292 634
Intérêts dus	123 380 000	114 046 620	127 000 000	114 000 000	140 576 736
sur dette intérieure	92 042 702	92 709 322	98 000 000	93 000 000	117 030 874
sur dette extérieure	31 337 298	21 337 298	29 000 000	21 000 000	23 545 862
Transferts courants	420 923 000	470 924 161	450 000 000	471 000 000	550 201 363
2.1.2. Dépenses en capital	897 160 662	883 978 897	823 000 000	884 000 000	780 002 907
Investissements sur ressources propres	500 654 000	466 683 825	436 000 000	467 000 000	432 917 708
dont chèques du trésor	21 000 000	21 000 000	21 000 000	21 000 000	21 007 718
Transferts en capital et restructurations	10 000 000	65 000 000	10 000 000	65 000 000	61 693 317
Investissements sur ressources extérieures	386 506 662	352 295 072	377 000 000	352 000 000	285 391 881
2.2. Prêts nets	-9 579 736	-9 579 736	0	-10 000 000	-4 351 751
Rembours. prêts (hors emprunt d'Etat)	-9 579 736	-9 579 736	0	-10 000 000	-9 470 638
Avances et rétrocession emprunt d'Etat (Net)	0	0	0	0	5 118 887
3. Solde global (base engagement)	-285 140 000	-461 266 257	-278 000 000	-482 000 000	-562 901 207
4. Ajustement caisse	0	0	0	0	31 755 530
4.1. Variation des instances de paiements	0	0	0	0	-45 986 929
Sur dépenses intérieures	0	0	0	0	-45 986 929
Sur dépenses extérieures	0	0	0	0	0
4.2. Dépenses engagées non mandatées	0	0	0	0	-3 989 954
4.3 Dépenses exercice antérieure	0	0	0	0	0
4.4. Variation comptes correspondants du Trésor (hs Bq)	0	0	0	0	81 732 413
4.5. Variation compte FSDEB	0	0	0	0	0
5. Solde global base caisse	-285 140 000	-461 266 257	-278 000 000	-482 000 000	-531 145 678
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	-623 676 662	-861 134 290	-607 000 000	-895 000 000	-848 793 603
6. Financement	-323 130 855	458 575 954	278 000 000	482 000 000	531 712 952
6.1. Financement extérieur	88 515 072	159 320 805	77 000 000	187 000 000	152 406 973
6.2. Financement intérieur	-411 645 927	299 255 149	201 000 000	295 000 000	379 305 980
Gap de financement	608 270 855	2 690 303	0	0	-567 275

RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES GESTION 2025

TOFE 2021	Prévisions LFI 2021	Prévisions LFR 2021		Reuves Programme FMI	Total Réalizations
1. Recettes totales et dons	2 100 905 792	2 121 914 815		2 100 211 083	2 223 865 022
1.1. Recettes totales	1 789 449 709	1 807 449 709		1 805 365 000	1 946 590 503
1.1.1. Recettes courantes	1 789 449 709	1 807 449 709		1 805 365 000	1 946 590 503
1.1.1.1 Recettes fiscales*	1 584 753 682	1 597 253 682		1 584 600 000	1 687 513 337
1.1.1.2 Recettes non fiscales	204 696 026	210 196 026		220 765 000	259 077 166
1.1.2. Recettes en capital	0	0		0	0
1.2. Dons	311 456 083	314 465 107		294 846 083	277 274 519
1.2.1. projets	237 685 362	237 685 362		221 086 083	196 347 040
1.2.2. programmes	73 770 721	76 779 745		73 760 000	80 927 479
2.1. Dépenses totales	2 667 529 489	2 669 783 522		2 651 782 917	3 037 578 595
2.1.1. Dépenses courantes	1 769 803 785	1 757 598 400		1 754 000 000	2 038 498 718
Salaires	950 000 000	950 000 000		950 000 000	949 546 180
Dépenses de fonctionnement	199 000 000	205 510 991		199 000 000	197 540 669
Intérêts dus	189 354 991	173 600 000		173 600 000	192 548 755
sur dette intérieure	138 738 938	122 983 948		141 100 000	163 931 978
sur dette extérieure	50 616 052	50 616 052		32 500 000	28 616 777
Transferts courants	431 448 794	428 487 409		431 400 000	698 863 114
2.1.2. Dépenses en capital	897 725 704	912 185 122		897 782 917	999 079 877
Investissements sur ressources propres	532 149 621	546 609 039		532 147 834	518 655 360
dont chèques du trésor	21 000 000	21 000 000		21 000 000	21 000 000
Transferts en capital et restructurations	20 000 000	20 000 000		20 000 000	9 548 392
Investissements sur ressources extérieures	345 576 083	345 576 083		345 635 083	470 876 125
2.2. Prêts nets	-10 068 599	-10 068 599		-10 840 000	10 242 066
Rembours. prêts (hors emprunt d'Etat)	-10 068 599	-10 068 599		-10 840 000	-8 482 442
Avances et rétrocession emprunt d'Etat					
(Net)	0	0		0	18 724 507
3. Solde global (base engagement)	-556 555 098	-537 800 107		-540 731 834	-823 955 639
4. Ajustement caisse	0	0		0	4 238 122
4.1. Variation des instances de paiements	0	0		0	32 498 885
Sur dépenses intérieures	0	0		0	32 498 885
Sur dépenses extérieures	0	0		0	0
4.2. Dépenses engagées non mandatées	0	0		0	-31 662 501
4.3 Dépenses exercice antérieure	0	0		0	0
4.4. Variation comptes correspondants du Trésor (hs Bq et IF)	0	0		0	3 401 738
4.5. Variation compte FSDEB	0	0		0	0
5. Solde global base caisse	-556 555 098	-537 800 107		-540 731 834	-819 717 517
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	-868 011 181	-852 265 214		-835 577 917	-1 096 992 037
6. Financement	623 976 395	306 685 824		539 929 286	824 002 975
6.1. Financement extérieur	62 443 992	72 994 195		117 249 000	264 997 736
6.2. Financement intérieur	561 532 403	233 691 629		422 680 286	559 005 239
Gap de financement	-67 421 297	231 114 284		802 548	-4 285 458

RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES GESTION 2025

TOFE 2022	Prévisions LFI 2022	Prévisions LFR 2022	Programme FMI initial	Programme FMI révisé	Total Réalizations
1. Recettes totales et dons	2 340 112 815	0	0	0	2 551 944 480
1.1. Recettes totales	2 000 417 587	0	0	0	2 288 253 034
1.1.1. Recettes courantes	2 000 417 587	0	0	0	2 288 253 034
1.1.1.1 Recettes fiscales*	1 762 400 405	0	0	0	2 052 445 776
1.1.1.2 Recettes non fiscales	238 017 182	0	0	0	235 807 258
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0	0
1.2. Dons	339 695 228	0	0	0	263 691 446
1.2.1. projets	222 295 228	0	0	0	203 426 400
1.2.2. programmes	117 400 000	0	0	0	60 265 046
2.1. Dépenses totales	2 919 148 573	0	0	0	3 831 447 529
2.1.1. Dépenses courantes	1 892 297 142	0	0	0	2 557 651 329
Salaires	1 012 034 328	0	0	0	1 009 122 074
Dépenses de fonctionnement	208 400 000	0	0	0	210 369 811
Intérêts dus	195 800 000	0	0	0	229 254 904
sur dette intérieure	167 313 849	0	0	0	195 048 030
sur dette extérieure	28 486 151	0	0	0	34 206 874
Transferts courants	476 062 814	0	0	0	1 108 904 540
2.1.2. Dépenses en capital	1 026 851 431	0	0	0	1 273 796 200
Investissements sur ressources propres	670 690 602	0	0	0	871 376 719
dont chèques du trésor	21 000 000	0	0	0	21 000 000
Transferts en capital et restructurations	10 000 000	0	0	0	4 827 421
Investissements sur ressources extérieures	346 160 829	0	0	0	397 592 060
2.2. Prêts nets	-9 624 134	0	0	0	-9 517 188
Rembours. prêts (hors emprunt d'Etat)	-9 624 134	0	0	0	-12 674 066
Avances et rétrocession emprunt d'Etat (Net)	0	0	0	0	3 156 878
3. Solde global (base engagement)	-569 411 624	0	0	0	-1 269 985 861
4. Ajustement caisse	0	0	0	0	199 169 496
4.1. Variation des instances de paiements	0	0	0	0	-2 103 352
Sur dépenses intérieures	0	0	0	0	-2 103 352
Sur dépenses extérieures	0	0	0	0	0
4.2. Dépenses engagées non mandatées	0	0	0	0	3 369 631
4.3 Dépenses exercice antérieure	0	0	0	0	0
4.4. Variation comptes correspondants du Trésor (hs Bq et IF)	0	0	0	0	197 903 218
4.5. Variation compte FSDEB	0	0	0	0	0
5. Solde global base caisse	-569 411 624	0	0	0	-1 070 816 364
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	-909 106 852	0	0	0	-1 334 507 811
6. Financement	428 025 685	0	0	-9 912 500	1 067 828 827
6.1. Financement extérieur	97 830 977	0	0	0	156 448 032
6.2. Financement intérieur	330 194 708	0	0	-9 912 500	911 380 795
Gap de financement	141 385 939	0	0	9 912 500	2 987 538

RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES GESTION 2025

TOFE 2023	Prévisions LFI 2023	Prévisions LFR 2023	Programme FMI initial	Total Réalizations
1. Recettes totales et dons	2 621 003 000	2 708 634 389	2 490 056 000	2 747 216 453
1.1. Recettes totales	2 337 544 583	2 469 044 583	2 374 300 000	2 543 715 409
1.1.1. Recettes courantes	2 337 544 583	2 469 044 583	2 374 300 000	2 543 715 409
1.1.1.1. Recettes fiscales*	2 091 720 428	2 180 094 302	2 096 600 000	2 246 192 735
1.1.1.2. Recettes non fiscales	245 824 155	288 950 281	277 700 000	297 522 675
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0
1.2. Dons	283 458 417	239 589 806	115 756 000	203 501 044
1.2.1. projets	239 589 806	239 589 806	115 756 000	203 501 044
1.2.2. programmes	43 868 611	0	0	0
2.1. Dépenses totales	3 235 913 624	3 382 660 014	3 321 290 378	3 590 082 928
2.1.1. Dépenses courantes	2 053 624 804	2 094 847 768	2 177 690 378	2 211 535 690
Salaires	1 097 180 821	1 097 180 821	1 097 180 821	1 096 945 124
Dépenses de fonctionnement	210 000 000	214 030 286	226 131 832	221 334 330
Intérêts dus	234 160 242	234 160 242	271 140 087	290 408 759
sur dette intérieure	193 070 947	193 070 947	223 386 349	246 957 444
sur dette extérieure	41 089 295	41 089 295	47 753 738	43 451 315
Transferts courants	512 283 741	549 476 419	583 237 638	602 847 477
2.1.2. Dépenses en capital	1 182 288 820	1 287 812 246	1 143 600 000	1 378 547 238
Investissements sur ressources propres	717 000 000	822 523 426	810 800 000	873 144 591
dont chèques du trésor	21 000 000	21 000 000	21 000 000	20 999 996
Transferts en capital et restructurations	10 000 000	10 000 000	10 000 000	6 824 166
Investissements sur ressources extérieures	455 288 820	455 288 820	322 800 000	498 578 481
2.2. Prêts nets	-10 257 693	-10 257 693	0	-11 475 944
Rembours. prêts (hors emprunt d'Etat)	-10 257 693	-10 257 693	0	-8 987 749
Avances et rétrocession emprunt d'Etat (Net)	0	0	0	-2 488 195
3. Solde global (base engagement)	-604 652 931	-663 767 932	-831 234 378	-831 390 531
4. Ajustement caisse	0	0	0	316 016 046
4.1. Variation des instances de paiements	0	0	0	161 343 691
Sur dépenses intérieures	0	0	0	161 343 691
Sur dépenses extérieures	0	0	0	0
4.2. Dépenses engagées non mandatées	0	0	0	473 593
4.3. Dépenses exercice antérieure	0	0	0	0
4.4. Variation comptes correspondants du Trésor (hs Bq et IF)	0	0	0	154 198 762
4.5. Variation compte FSDEB	0	0	0	0
5. Solde global base caisse	-604 652 931	-663 767 932	-831 234 378	-515 374 486
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	-888 111 348	-903 357 738	-946 990 378	-718 875 529
6. Financement	543 981 104	-204 329 684	2 714 316	509 314 173
6.1. Financement extérieur	125 077 585	-77 121 429	129 922 571	158 132 276
6.2. Financement intérieur	418 903 519	-127 208 255	-127 208 255	351 181 897
Gap de financement	60 671 827	868 097 616	828 520 062	6 060 313

RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES GESTION 2025

TOFE 2024	Prévisions LFI 2024	Prévisions LFR 2024	Programme FMI initial	Total Réalizations
1. Recettes totales et dons	3 009 197 634	3 020 728 516	2 802 498 767	3 083 385 899
1.1. Recettes totales	2 781 873 694	2 841 133 695	2 628 598 767	2 904 899 557
1.1.1. Recettes courantes	2 781 873 694	2 841 133 695	2 628 598 767	2 904 899 557
1.1.1.1 Recettes fiscales*	2 532 083 604	2 432 083 604	2 320 800 000	2 575 824 594
1.1.1.2 Recettes non fiscales	249 790 090	409 050 091	307 798 767	329 074 963
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0
1.2. Dons	227 323 940	179 594 821	173 900 000	178 486 342
1.2.1. projets	179 594 821	179 594 821	173 900 000	178 486 342
1.2.2. programmes	47 729 119	0	0	0
2.1. Dépenses totales	3 694 165 869	3 706 124 893	3 576 900 000	3 901 684 077
2.1.1. Dépenses courantes	2 260 678 751	2 290 196 529	2 371 000 000	2 301 409 918
Salaires	1 202 216 333	1 202 216 333	1 202 300 000	1 170 847 533
Dépenses de fonctionnement	236 975 575	225 181 483	248 100 000	313 370 651
Intérêts dus	292 338 374	292 766 517	355 400 000	310 476 027
sur dette intérieure	247 898 374	248 326 517	309 100 000	263 242 716
sur dette extérieure	44 440 000	44 440 000	46 300 000	47 233 312
Transferts courants	529 148 469	570 032 196	565 200 000	506 715 707
2.1.2. Dépenses en capital	1 433 487 118	1 415 928 364	1 205 900 000	1 600 274 158
Investissements sur ressources propres	1 038 600 900	1 021 042 146	747 100 000	1 070 602 795
dont chèques du trésor	21 000 000	21 000 000	21 000 000	20 999 996
Transferts en capital et restructurations	10 000 000	10 000 000	10 000 000	58 984 148
Investissements sur ressources extérieures	384 886 218	384 886 218	448 800 000	470 687 216
2.2. Prêts nets	-9 921 135	-9 921 135	0	-1 758 588
Rembours. prêts (hors emprunt d'Etat)	-9 921 135	-9 921 135		-8 724 196
Avances et rétrocession emprunt d'Etat (Net)				6 965 608
3. Solde global (base engagement)	-675 047 100	-675 475 242	-774 401 233	-816 539 590

RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES GESTION 2025

TOFE 2024	Prévisions LFI 2024	Prévisions LFR 2024	Programme FMI initial	Total Réalizations
4. Ajustement caisse	0	0	0	217 843 770
4.1. Variation des instances de paiements	0	0	0	113 763 480
Sur dépenses intérieures				113 763 480
Sur dépenses extérieures				0
4.2. Dépenses engagées non mandatées				12 264 664
4.3 Dépenses exercice antérieure				0
4.4. Variation comptes correspondants du Trésor (hs Bq et IF)				91 815 625
4.5. Variation compte FSDEB				0
5. Solde global base caisse	-675 047 100	-675 475 242	-774 401 233	-598 695 820
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	-902 371 040	-855 070 063	-948 301 233	-777 182 162
6. Financement	528 148 860	471 848 860	70 106 809	600 198 635
<i>6.1. Financement extérieur</i>	<i>107 486 628</i>	<i>51 186 628</i>	<i>176 695 231</i>	<i>162 390 262</i>
<i>6.2. Financement intérieur</i>	<i>420 662 232</i>	<i>420 662 232</i>	<i>-106 588 422</i>	<i>437,81</i>
Gap de financement	146 898 240	203 626 382	704 294 424	0

TOFE 2025	Prévisions LFI 2025	Prévisions LFR 2025	Programme FMI initial	Total Réalizations
1. Recettes totales et dons	3 291 809 636	3 441 809 636	3 127 225 783	3 787 707 966
1.1. Recettes totales	3 104 009 775	3 254 009 775	2 939 925 783	3 617 360 534
1.1.1. Recettes courantes	3 104 009 775	3 254 009 775	2 939 925 783	3 617 360 534
1.1.1.1 Recettes fiscales*	2 809 144 858	2 809 144 858	2 662 600 000	3 090 314 296
1.1.1.2 Recettes non fiscales	294 864 917	444 864 917	277 325 783	527 046 238
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0
1.2. Dons	187 799 861	187 799 861	187 300 000	170 347 432
1.2.1. projets	187 799 861	187 799 861	187 300 000	170 347 432
1.2.2. programmes	0	0	0	0
2. Dépenses totales et prêts nets	3 762 272 641	3 904 288 326	3 806 800 000	4 076 423 861

RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES GESTION 2025

TOFE 2025	Prévisions LFI 2025	Prévisions LFR 2025	Programme FMI initial	Total Réalizations
2.1. Dépenses totales	3 762 272 641	3 912 272 641	3 806 800 000	4 031 292 319
2.1.1. Dépenses courantes	2 477 531 620	2 533 003 310	2 430 300 000	2 620 134 023
Salaires	1 274 600 000	1 274 600 000	1 274 600 000	1 272 760 987
Dépenses de fonctionnement	331 370 498	346 370 498	264 600 000	348 895 314
Intérêts dus	343 947 262	343 947 262	318 800 000	359 531 409
sur dette intérieure	289 555 250	289 555 250	284 800 000	304 821 423
sur dette extérieure	54 392 012	54 392 012	34 000 000	54 709 987
Transferts courants	527 613 859	568 085 549	572 300 000	638 946 313
dont Collectivités	2 032 200	2 032 200	2 032 200	20 322 000
dont EPE	214 632 331	214 632 331	214 632 331	223 063 744
dont Arriérés subvention SONABHY	9 000 000	9 000 000	9 000 000	0
dont subventions Hydrocarbure (SONABEL et gaz butan)	76 000 000	76 000 000	76 000 000	192 377 210
2.1.2. Dépenses en capital	1 284 741 022	1 379 269 332	1 376 500 000	1 411 158 296
Investissements sur ressources propres	856 941 161	951 469 471	921 500 000	856 926 127
dont chèques du trésor	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Transferts en capital et restructurations	15 000 000	15 000 000	15 000 000	37 278 596
Investissements sur ressources extérieures	412 799 861	412 799 861	440 000 000	516 953 573
Dons	187 799 861	187 799 861	187 300 000	170 347 432
Prêts	225 000 000	225 000 000	252 700 000	346 606 141
2.2. Prêts nets		-7 984 316	0	45 131 542
Rembours. prêts (hors emprunt d'Etat)	-7 984 316	-7 984 316		-5 356 122
Avances et rétrocession emprunt d'Etat (Net)				50 487 665
3. Solde global (base engagement)	-470 463 005	-462 478 689	-679 574 217	-288 715 895
<i>Solde global hors dons (base engagement)</i>	-658 262 866	-650 278 550	-866 874 217	-459 063 327
<i>Solde primaire de base</i>	98 484 257	106 468 573	-108 074 217	417 421 655
<i>Solde de base</i>	-245 463 005	-237 478 689	-426 874 217	57 890 246
4. Ajustement caisse	0	0	0	-340 038 972

RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES GESTION 2025

TOFE 2025	Prévisions LFI 2025	Prévisions LFR 2025	Programme FMI initial	Total Réalizations
4.1. Variation des instances de paiements	0	0	0	-303 114 960
Sur dépenses intérieures				-303 114 960
Sur dépenses extérieures				0
4.2. Dépenses engagées non mandatées				-3 574 343
4.3 Dépenses exercice antérieure				0
4.4. Variation comptes correspondants du Trésor (hs Bq et IF)				-33 349 669
4.5. Variation compte FSDEB				0
5. Solde global base caisse	-470 463 005	-462 478 689	-679 574 217	-628 754 867
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	-658 262 866	-650 278 550	-866 874 217	-799 102 299
6. Financement	258 271 296	258 271 296	285 971 296	624 845 847
<i>6.1. Financement extérieur</i>	40 053 182	40 053 182	67 753 182	211 658 029
<i>6.2. Financement intérieur</i>	218 218 113	218 218 113	218 218 113	413 187 818
Gap de financement	212 191 709	204 207 394	393 602 921	3 909 020

ANNEXE 4 : SITUATION DES EMISSIONS DES BONS DU TRESOR 2021 EN MILLIONS DE FCFA

N°	Date d'émission	Maturité initiale	Montant mis en adjudication	Montant total des soumissions	Montant retenu	Taux/Prix moyen pondéré	Rendement moyen pondéré	Taux de soumission	Taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions retenues
1	15/01/2025	12 mois	10,000	28,954	18,590	8,48	9,27	289,54	185,90
2	29/01/2025	12 mois	5,000	38,580	21,924	8,85	9,72	771,60	438,48
3	12/02/2025	12 mois	10,000	29,465	28,706	8,95	9,84	294,65	287,06
4	26/02/2025	12 mois	10,000	22,103	15,090	8,89	9,77	221,03	150,90
5	12/03/2025	12 mois	10,000	21,587	21,527	8,78	9,64	215,87	215,27
6	26/03/2025	12 mois	10,000	32,756	26,614	8,43	9,22	327,56	266,14
7	09/04/2025	12 mois	10,000	19,670	16,210	8,70	9,54	196,70	162,10
8	23/04/2025	12 mois	15,000	25,328	25,311	8,60	9,41	168,85	168,74
9	07/05/2025	12 mois	10,000	18,983	12,900	8,58	9,39	189,83	129,00

RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES GESTION 2025

N°	Date d'émission	Maturité initiale	Montant mis en adjudication	Montant total des soumissions	Montant retenu	Taux/Prix moyen pondéré	Rendement moyen pondéré	Taux de soumission	Taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions retenues
10	21/05/2025	12 mois	10,000	21,255	14,925	8,66	9,49	212,55	149,25
11	04/06/2025	12 mois	10,000	20,102	20,092	8,58	9,39	201,02	200,92
12	18/06/2025	12 mois	10,000	24,990	18,460	8,47	9,26	249,90	184,60
13	02/07/2025	12 mois	10,000	29,089	26,696	8,54	9,35	290,89	266,96
14	16/07/2025	12 mois	10,000	29,606	14,139	8,33	9,10	296,06	141,39
15	30/07/2025	12 mois	10,000	27,541	19,315	8,10	8,82	275,41	193,15
16	12/08/2025	12 mois	10,000	44,326	7,719	7,52	8,14	443,26	77,19
17	27/08/2025	12 mois	10,000	30,263	16,084	7,10	7,65	302,63	160,84
18	10/09/2025	12 mois	5,000	24,773	18,978	7,01	7,55	495,46	379,56
19	24/09/2025	12 mois	10,000	22,829	19,365	7,06	7,61	228,29	193,65
20	22/10/2025	12 mois	7,000	15,802	12,967	6,96	7,48	225,74	185,24
21	30/10/2025	12 mois	5,000	14,073	13,208	7,14	7,69	281,46	264,16
22	05/11/2025	12 mois	5,000	5,861	2,855	7,00	7,53	117,22	57,10
23	19/11/2025	12 mois	5,000	13,830	13,829	7,00	7,54	276,60	276,58
24	03/12/2025	12 mois	5,000	29,974	11,703	7,05	7,59	599,48	234,06
25	17/12/2025	12 mois	6,000	22,779	12,721	6,91	7,43	379,65	212,02
		BAT	218,000	614,519	429,928			281,89	197,21

ANNEXE 5 : SITUATION DES EMISSIONS DES OBLIGATIONS DU TRESOR EN 2021 EN MILLIONS DE FCFA

N°	Date d'émission	Maturité initiale	Montant mis en adjudication	Montant total des soumissions	Montant retenu	Taux/Prix moyen pondéré	Rendement moyen pondéré	Taux de soumission	Taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions retenues
1	15/01/2025	3 ans	10,000	5,311	5,310	91,27	9,48	53,11	53,10
1	15/01/2025	5 ans	5,000	8,000	8,000	94,61	7,53	160,00	160,00
1	15/01/2025	7 ans	5,000	1,100	1,100	95,00	7,34	22,00	22,00

RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES GESTION 2025

N°	Date d'émission	Maturité initiale	Montant mis en adjudication	Montant total des soumissions	Montant retenu	Taux/Prix moyen pondéré	Rendement moyen pondéré	Taux de soumission	Taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions retenues
2	29/01/2025	3 ans	5,000	6,324	6,324	91,71	9,33	126,47	126,47
2	29/01/2025	5 ans	10,000	1,821	1,821	96,00	7,18	18,21	18,21
2	29/01/2025	7 ans	10,000	2,931	2,931	91,61	8,02	29,31	29,31
3	12/02/2025	3 ans	10,000	6,891	6,891	90,80	9,76	68,91	68,91
3	12/02/2025	5 ans	15,000	6,100	6,100	95,26	7,38	40,67	40,67
3	12/02/2025	7 ans	15,000	2,269	2,269	90,40	8,27	15,13	15,13
4	26/02/2025	3 ans	10,000	8,561	8,560	90,53	9,80	85,61	85,60
4	26/02/2025	5 ans	10,000	3,215	3,215	95,69	7,26	32,15	32,15
4	26/02/2025	7 ans	5,000	11,635	11,635	93,12	7,71	232,70	232,70
5	12/03/2025	3 ans	10,000	10,637	10,637	94,18	8,27	106,37	106,37
5	12/03/2025	5 ans	10,000	3,062	3,062	92,23	8,15	30,62	30,62
5	12/03/2025	7 ans	5,000	2,327	2,327	90,70	8,20	46,54	46,54
6	26/03/2025	3 ans	10,000	8,637	8,636	95,04	7,92	86,37	86,36
6	26/03/2025	5 ans	10,000	0,250	0,250	91,00	8,48	2,50	2,50
6	26/03/2025	7 ans	5,000	3,000	3,000	90,00	8,34	60,00	60,00
7	09/04/2025	3 ans	10,000	4,470	3,970	91,51	9,38	44,70	39,70
7	09/04/2025	5 ans	10,000	13,429	13,429	95,81	7,23	134,29	134,29
7	09/04/2025	7 ans	10,000	6,744	6,744	93,15	7,70	67,44	67,44
8	23/04/2025	3 ans	60,000	55,236	54,436	94,81	8,01	92,06	90,73
8	23/04/2025	5 ans	55,000	58,527	58,527	94,02	7,69	106,41	106,41
8	23/04/2025	7 ans	21,000	23,078	23,078	91,76	7,98	109,89	109,89
9	07/05/2025	3 ans	10,000	7,565	7,565	92,55	8,94	75,65	75,65
9	07/05/2025	5 ans	5,000	8,354	8,354	93,78	7,75	167,08	167,08
9	07/05/2025	7 ans	5,000	3,510	3,510	90,71	8,20	70,19	70,19
10	21/05/2025	3 ans	10,000	27,131	27,111	95,93	7,57	271,31	271,11
10	21/05/2025	5 ans	10,000	1,000	1,000	91,00	8,48	10,00	10,00

RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES GESTION 2025

N°	Date d'émission	Maturité initiale	Montant mis en adjudication	Montant total des soumissions	Montant retenu	Taux/Prix moyen pondéré	Rendement moyen pondéré	Taux de soumission	Taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions retenues
10	21/05/2025	7 ans	10,000	0,700	0,700	90,00	8,34	7,00	7,00
11	04/06/2025	3 ans	10,000	6,121	0,442	95,00	7,94	61,21	4,42
11	04/06/2025	5 ans	10,000	9,958	9,958	95,50	7,31	99,58	99,58
11	04/06/2025	7 ans	5,000	7,403	7,403	92,03	7,93	148,06	148,06
12	18/06/2025	3 ans	10,000	3,361	3,361	94,83	8,01	33,61	33,61
12	18/06/2025	5 ans	5,000	3,759	3,759	91,13	8,45	75,18	75,18
12	18/06/2025	7 ans	5,000	7,420	7,420	90,15	8,31	148,39	148,39
13	02/07/2025	3 ans	10,000	9,004	9,004	96,78	7,23	90,04	90,04
13	02/07/2025	5 ans	10,000	0,800	0,800	91,00	8,48	8,00	8,00
13	02/07/2025	7 ans	5,000	2,000	2,000	90,00	8,34	40,00	40,00
14	16/07/2025	3 ans	10,000	6,104	5,904	92,34	9,03	61,04	59,04
14	16/07/2025	5 ans	5,000	8,457	8,457	91,20	8,43	169,13	169,13
14	16/07/2025	7 ans	5,000	4,500	4,500	90,01	8,34	90,00	90,00
15	30/07/2025	3 ans	10,000	6,777	6,106	92,40	9,00	67,77	61,06
15	30/07/2025	5 ans	10,000	4,965	4,965	94,02	7,69	49,65	49,65
15	30/07/2025	7 ans	10,000	13,476	13,476	91,62	8,01	134,76	134,76
16	12/08/2025	3 ans	10,000	17,607	17,607	93,91	8,38	176,07	176,07
16	12/08/2025	5 ans	10,000	6,892	6,892	94,20	7,64	68,92	68,92
16	12/08/2025	7 ans	10,000	11,781	11,781	92,59	7,81	117,81	117,81
17	27/08/2025	3 ans	10,000	13,398	8,358	92,98	8,76	133,98	83,58
17	27/08/2025	5 ans	10,000	8,818	8,818	94,32	7,61	88,18	88,18
17	27/08/2025	7 ans	15,000	16,240	16,240	92,67	7,80	108,27	108,27
18	10/09/2025	3 ans	10,000	13,202	13,200	93,59	8,51	132,02	132,00
18	10/09/2025	5 ans	10,000	1,050	1,050	91,29	8,40	10,50	10,50
18	10/09/2025	7 ans	10,000	5,272	5,272	90,03	8,34	52,72	52,72
19	22/09/2025	5 ans	54,000	67,575	67,575	100,00	7,60	125,14	125,14

RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES GESTION 2025

N°	Date d'émission	Maturité initiale	Montant mis en adjudication	Montant total des soumissions	Montant retenu	Taux/Prix moyen pondéré	Rendement moyen pondéré	Taux de soumission	Taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions retenues
19	22/09/2025	7 ans	48,000	25,850	25,850	100,00	7,41	53,85	53,85
19	22/09/2025	10 ans	18,000	37,930	37,930	100,00	7,59	210,72	210,72
20	24/09/2025	3 ans	10,000	10,008	4,063	98,00	6,76	100,08	40,63
20	24/09/2025	5 ans	15,000	11,429	10,429	97,00	6,93	76,19	69,52
20	24/09/2025	7 ans	10,000	22,943	15,643	96,00	7,15	229,43	156,43
21	22/10/2025	3 ans	6,000	5,056	2,357	98,00	6,76	84,27	39,29
21	22/10/2025	5 ans	7,000	6,512	6,270	97,00	6,93	93,03	89,58
21	22/10/2025	7 ans	10,000	14,968	11,405	96,00	7,15	149,68	114,05
22	30/10/2025	3 ans	5,000	6,739	0,091	98,00	6,76	134,78	1,81
22	30/10/2025	5 ans	5,000	1,242	0,242	97,00	6,93	24,83	4,83
22	30/10/2025	7 ans	10,000	3,222	3,222	93,35	7,66	32,22	32,22
23	05/11/2025	3 ans	5,000	4,802	4,802	98,00	6,76	96,03	96,03
23	05/11/2025	5 ans	8,000	12,477	12,477	97,32	6,85	155,96	155,96
23	05/11/2025	7 ans	12,000	12,866	12,866	95,99	7,15	107,21	107,21
24	19/11/2025	3 ans	5,000	6,344	3,337	96,50	7,34	126,89	66,74
24	19/11/2025	5 ans	7,000	2,000	0,000	0,00	0,00	28,57	0,00
24	19/11/2025	7 ans	8,000	5,400	4,800	95,08	7,32	67,50	60,00
25	03/12/2025	3 ans	5,000	7,009	3,909	96,76	7,24	140,18	78,18
25	03/12/2025	5 ans	7,000	3,955	3,955	97,00	6,93	56,50	56,50
25	03/12/2025	7 ans	8,000	7,933	7,933	95,24	7,29	99,16	99,16
26	17/12/2025	3 ans	7,000	12,895	5,733	98,41	6,60	184,22	81,90
26	17/12/2025	5 ans	19,000	15,223	14,623	97,43	6,82	80,12	76,96
26	17/12/2025	7 ans	18,000	24,034	21,923	96,43	7,06	133,52	121,79
		OAT	898,000	818,586	758,694			91,16	84,49

RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES GESTION 2025

ANNEXE 6 : ÉVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DU PIB REEL ET DES CONTRIBUTIONS DES VALEURS AJOUTEES SECTORIELLES (EN %)

Rubrique	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Taux de croissance du PIB réel (%)	2,0	6,9	1,5	3,0	4,8	5,3
Secteur primaire (%)	17,9	17,3	20,6	19,1	21,1	21,0
Secteur secondaire (%)	29,0	28,0	25,5	25,7	26,5	30,0
Secteur tertiaire (y compris les Impôts et taxes nets sur les produits) (%)	53,1	54,7	53,9	55,2	52,4	49,0